Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et l'ouvrier.

Le Canada

Livraison à domicil [illegible] tous les endroits de la ville et [illegible] anlieue. Pour irrégularité da [illegible] ervice, téléphonez à HARBOUR 5 [illegible]

VOL. XXIII — No 169 | Nuageux et froid. | MONTREAL, JEUDI 22 OCTOBRE, 1925 | Minimum: 30 :: Maximum: 38 | PRIX : TROIS SOUS

Bibliothèque du Parlement. 26.7956 1 jan

SI LES CONSERVATEURS ETAIENT SERIEUX AVEC LEUR PROTECTION ILS CHERCHERAIENT A L'APPLIQUER

Or pendant les quatre années du dernier parlement, ils n'ont pas suggéré une seule augmentation d'un droit de douane en amendement au budget.

DECLARE M. W.-D. RAYMOND A BRANTFORD

Que penser du chef d'un parti qui se sert dans Québec d'un individu qui a honte de se réclamer de lui ? demande le premier ministre King.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Brantford, Ontario, 21. — Le premier ministre King a eu à répondre, ce soir, à plusieurs interrupteurs. Il avait parlé pendant une demi-heure environ sans interruption lorsqu'il comprit qu'il devait y avoir quelques conservateurs dans la salle.

Quelqu'un l'ayant interrompu, le premier ministre demanda aux conservateurs s'ils étaient bien fiers de compter M. Guthrie de leur nombre.

"Oui" répondit l'interrupteur.

Quel est ce M. Guthrie ? reprit M. King.

Un libéral, cria quelqu'un dans le fond de la salle.

Un libéral renégat, riposta M. King. M. King mentionna les noms du Dr Manion, du général Mewburn et du Dr Tolmie, tous anciens libéraux. N'est-ce pas honteux pour le parti conservateur, dit-il, qu'il ne puisse trouver d'hommes compétents chez lui pour administrer le pays ?

Qui va représenter le parti conservateur pour Québec ? demanda le premier ministre.

"Patenaude", dit quelqu'un.

M. Patenaude déclare qu'il n'a pas plus à faire avec M. Meighen qu'il n'a à faire avec moi, répliqua M. King et grâce à Dieu, il n'a rien à faire avec moi. Que penser du chef d'un grand parti politique qui est obligé de prendre dans son gouvernement un individu qui pendant tout le temps de la campagne a eu honte de lui?

Le premier ministre compare la politique conservatrice et libérale. Ce dont le pays a besoin, dit-il, ce n'est pas de politique extrémiste mais une politique juste pour toutes les parties du pays.

Un interrupteur demande si cette politique va créer de nouvelles industries.

Je ne le crois pas, reprit M. King, mais venez sur la tribune et dites-nous si la politique de M. Meighen va en créer de nouvelles.

L'interrupteur se tenait dans une galerie. Venez sur la tribune, cria la foule.

Je puis tout aussi bien parler d'ici, répondit l'interrupteur.

Quelles nouvelles industries voulez-vous créer, insista M. King lorsque les cris se furent apaisés.

L'interrupteur posait une autre question. Je veux que vous répondiez à ma question, fit le premier ministre. Nous avons besoin de beaucoup d'industries.

Nommez m'en une, insista le premier ministre aux éclats de rire de l'assemblée.

La contrebande ? La foule éclate de rire.

Qu'a fait la protection pour la Massey Harris, demande un autre interrupteur.

Qu'avez-vous fait au front ? crie un libéral en réponse à l'interrupteur.

L'interrupteur demande s'il n'est pas vrai que la Massey Harris a été obligée d'ériger une usine en France à cause du tarif élevé sur les instruments aratoires en France.

Je vais vous dire ce qui est arrivé en France, répondit le premier ministre. Nous avons conclu un traité avec la France et grâce à ses dispositions la Massey Harris a envoyé plus d'instruments aratoires en France que jamais dans l'histoire canadienne.

De longs applaudissements accueillent les paroles de M. King.

M. W. G. Raymond déclara qu'il y a quatre ans lorsque M. Meighen parlait de protection, il y avait trois ou quatre mille hommes sans travail à Brantford. Les usines étaient fermées. La ville dut voter $25,000 pour empêcher les citoyens de mourir de faim. Maintenant un grand nombre d'usines travaillent en dehors des heures régulières. Il y a moins de cent hommes sans ouvrarge.

Cela vous montre, dit-il, les avantages de la politique préconisée par M. King. Il ajouta qu'à la Chambre il avait toujours défendu les intérêts de Brantford. Il fit rire son auditoire en déclarant que quelqu'un lui avait dit qu'il voterait tory parce que la seule chose accomplie par M. King en quatre ans avait été d'autoriser la vente de la bière 4.4 qui ne valait rien du tout.

M. Raymond déclara que la haute protection de M. Meighen était une illusion et un mirage. Si les conservateurs avaient été sérieux avec leur haute protection, ils auraient cherché à la faire adopter à la Chambre. Or pendant les quatre années du dernier parlement, les conservateurs n'ont pas présenté un seul amendement au budget suggérant un tarif plus élevé.

Le premier ministre King déclara qu'il y a quatre ans, il annonçait à Brantford, qu'aucune industrie légitime n'avait raison de craindre que ses affaires seraient lésées le moins du monde. Il parla de M. W. G. Raymond, candidat libéral à Brantford, dont il compare l'éloquence à celle de Gladstone, de Bright et de Lincoln.

M. King revient de nouveau au discours qu'il prononçait à Brantford, il y a quatre ans. A ce moment une grande dépression régnait dans la ville. La politique du parti libéral était alors d'encourager les industries essentielles, de même que l'agriculture, pour la raison que, lorsque les industries de base sont prospères, les industries secondaires le sont aussi. Les libéraux ont cherché à réduire le coût de la matière première.

"J'ai déclaré à Brantford, continua M. King, que pour réduire le coût de la matière première dans les industries de base, il nous foudrait réduire les droits sur les instruments de la production. Je pris soin de faire cette déclaration à Brantford. J'ajoutai que la chose pouvait se faire sans nuire à ces industries, bien qu'en apparence la chose semblât probable.

"Je vins à Brantford délibérément parce je voulais qu'il soit compris que M. Raymond aurait à faire à cette situation dans l'intérêt du pays tout entier. Je fis entendre que la question était de réduire les droits sur certains produits nécessaires à la vie et sur les instruments de la production.

M. King relata les événements qui amenèrent la réduction des droits sur les instruments aratoires. Il consulta préalablement les manufacturiers et suivit leur avis en abolissant la taxe de vente et en réduisant les droits sur les matières premières en vue d'une réduction des prix.

Il consulta d'abord M. Fleury, un manufacturier d'instruments aratoires de North-York. Il lui fit savoir que le gouvernement considérait sa politique sur les instruments agricoles essentielle à la vie industrielle du pays. M. King fit alors observer à M. Fleury que non seulement il existait un mouvement progressiste dans le pays mais qu'il y aurait aussi un mouvement séparatiste si l'on ne faisait pas attention.

La difficulté la plus grande de la situation, ajouta M. King, fut lorsque M. Raymond jugea nécessaire de voter contre le gouvernement sur la réduction des droits. Il déclara à M. Raymond qu'il se trompait en croyant que les industries de Brantfgord seraient affectées. On peut en voir la preuve, déclara M. King, par la prospérité de Brantford.

"Je suis ici ce soir, fit le premier ministre pour complémenter les dé- que les industries de Brantford se- Je vous demande maintenant si quelqu'un de vous diffère avec moi."

M. King s'arrêta un instant. Il n'y eut pas de réponse.

"Vous n'avez qu'à parcourir la ville et à voir la situation de ses industries, déclare M. King, pour comprendre que la manière dont le gouvernement a agi n'était pas seulement dans l'intérêt de l'agriculture et des consommateurs, mais aussi dans l'intérêt des manufacturiers également.

"Quant à moi, de quoi qu'il soit question, nous avons l'intention de ne rien faire sans tenir compte des affaires établies. Notre but est d'aider à toutes les affaires légitimes du pays. Notre but est d'aider à faire progresser la vie industrielle du pays, de faire en notre pouvoir pour rendre le Canada uni et prospère, d'user de notre jugement et de notre raison dans les mesures que nous adopterons.

M. King expliqua ce que serait la commission douanière et déclara que le gouvernement n'avait jamais promis de ne jamais majorer le tarif. Le gouvernement peut cependant se trouver dans la nécessité de réduire certains droits.

INTERRUPTEUR ASSIS

Woodstock, Ontario, 21. — Le premier ministre King a commencé son discours cet après-midi à Woodstock par une critique du bavardage à la Chambre. Il rangea M. Donald Sutherland, le député sortant de charge dans South-Oxford, du nombre de ces députés verveux. Le peuple, déclara M. King, veut des discours brefs. Or lorsque M. Sinclair, le député libéral de North-Oxford, parlait deux ou trois minutes, M. Sutherland se lançait dans un discours de quatre heures, à la moindre occasion.

M. King déclara qu'il était impossible au Canada de se passer de tarif douanier dans les circonstances. Un interrupteur nouveau genre entra en scène à cet endroit.

Il se leva de son siège en avant de la salle et faisant face à M. King, le chapeau à la main, il commença à poser des questions.

"Que dites-vous du droit de quarante cents le boisseau sur le blé, dit-il. Je suis un jeune homme et je n'en connais pas grand'chose à la politique, mais ce que vous dites semble ridicule."

"Cela parait que vous êtes un très jeune homme pour ce qui concerne la politique," reprit M. King.

L'interrupteur tourna sur ses talons et fit mine de sortir de la salle.

"Assieds-toi!" lui cria la foule.

"Je parlais du tarif américain," reprit l'interrupteur en s'élançant de nouveau pour sortir.

"Pourquoi n'établissez-vous pas vos comparaisons avec la Grande-Bretagne, répliqua M. King. Je préfère les comparaisons avec la mère-patrie".

"Je m'en vais," fit l'interrupteur.

La foule se mit à rire et à applaudir lorsqu'il quitta la salle pour de bon.

"S'il y a d'autres amis de M. Meighen ici qui se sentent mal à l'aise donnons-leur quelques minutes pour sortir," déclara le premier ministre.

M. King reprit son discours et déclara que si les Etats-Unis avaient frappé le blé canadien d'un droit, c'était une raison de plus pour que le Canada cherche à conclure des traités de commerce avec les autres pays.

M. King déclara que M. Meighen ne savait pas encore l'ABC du commerce, à savoir que lorsque deux hommes font commerce ensemble, ils le font parce qu'ils y trouvent quelque avantage.

Il déclara que la propagande défaitiste était faite pour l'avantage de ce remède breveté que l'on appelle la protection.

Relativement aux critiques de M. Meighen contre le traité australien, M. King déclara que si le traité nuisait aux cultivateurs, il le dénoncerait immédiatement.

Si, ajouta M. King, l'on peut faire venir des produits laitiers d'une distance de plusieurs milliers de milles et faire une concurrence ruineuse à notre industrie laitière, alors notre industrie laitière va bien mal.

A OTTAWA DIMANCHE

Ottawa, 21. — Le premier ministre King passera la journée de dimanche dans la capitale après l'assemblée qui aura lieu à l'Auditorium ici samedi soir. Lundi, il retournera dans son comté de North York où il adressera la parole à plusieurs assemblées jusqu'à mercredi soir, le 28 octobre.

Lundi, le 2 octobre, le premier ministre parlera à Mount Albert et à Queensville dans l'après-midi et à Sutton dans la soirée; mardi, à King-City et à Maple dans l'après-midi et à Thornhill, dans la soirée; mercredi, jour qui précèdera l'élection, à Schomberg, dans l'après-midi et à Holland-Landing, Aurora et Newmarket dans la soirée.

DASS SHERBROOKE

Sherbrooke, 21. — A une troisième convention de l'Association libérale du comté de Sherbrooke, ce soir, M. Charles B. Howard a été à l'unanimité choisi comme candidat libéral officiel. M. Howard a accepté la nomination. Il fera la lutte au conservateur, le col. Worthington, et à M. F. S. McCrea.

ULTIMATUM DE LA GREVE A LA BULGARIE

Elle demande une indemnité de deux millions de francs et des excuses

DANS 48 HEURES

Démission dans le cabinet grev.— Inquiétude à Londre. — Médiation.

(Câble de la Presse Associée)

Athènes, 21 — Le gouvernement grec a envoyé un ultimatum de 48 heures à la Bulgarie à la suite de l'incident de la frontière de Demirhissar. Il demande une indemnité de 2,000,000 de francs français, des excuses officielles et la punition des officiers bulgares responsables.

Le premier ministre Pangalos déclare ce soir que les troupes grecques n'ont pas violé le territoire bulgare, mais qu'elles ont été établies sur la frontière. L'initiative des autres mesures militaires a été laissée au général commandant du troisième corps d'armée à Salonique.

DEMISSION

Athènes, 21. — Le premier ministre Pangalos a accepté la démission de son ministre des affaires étrangères, M. Rendis. Le ministre de la marine, l'amiral Hadjiriakos assumera les charges de ministre des affaires étrangères provisoirement.

AFFAIRE SERIEUSE

Londres, 21 — Les milieux diplomatiques de Londres semblent prendre assez au sérieux l'incident gréco-bulgare, qui arrive au moment où l'on commençait à concevoir les plus belles espérances pour la paix de l'Europe à la suite des pactes de Locarno.

De semblables incidents sur la frontière gréco-bulgare ont été fréquents depuis quelque sannées. Ils ont été ordinairement réglés sans trop de difficultés une fois les premières émotions dissipées, mais dans le cas actuel, on se trouve en présence d'un ultimatum de la Grèce à la Bulgarie demandant des excuses et une indemnité en dedans de 48 heures. La situation n'est plus la même, et l'on est avenu de prendre les choses au sérieux.

La nouvelle d'un ultimatum de la Grèce à la Bulgarie n'est pas encore confirmée à Londres, cependant. On doute dans certains milieux de l'authenticité de la dépêche tragique. Ni le ministère des affaires étrangères, ni les légations grecque et bulgare n'ont encore reçu d'informations officielles.

La fièvre aphteuse en Angleterre

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 21. — Une épidémie de fièvre aphteuse a éclaté parmi les bestiaux près de Manchester, Angleterre et dorénavant, il ne sera plus débarqué de bétail près du port de Manchester.

Lépine détenu pour homicide

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 21. — Ferdinand Lépine, 24 ans, est détenu sous une accusation d'homicide sur ordre du juge Lemay en raison de la mort d'Hormidas Gatien, 28 ans, mort des blessures reçues en tombant sur la bordure du trottoir au cours d'une altercation avec Lépine.

UN CONSEIL D'AMI

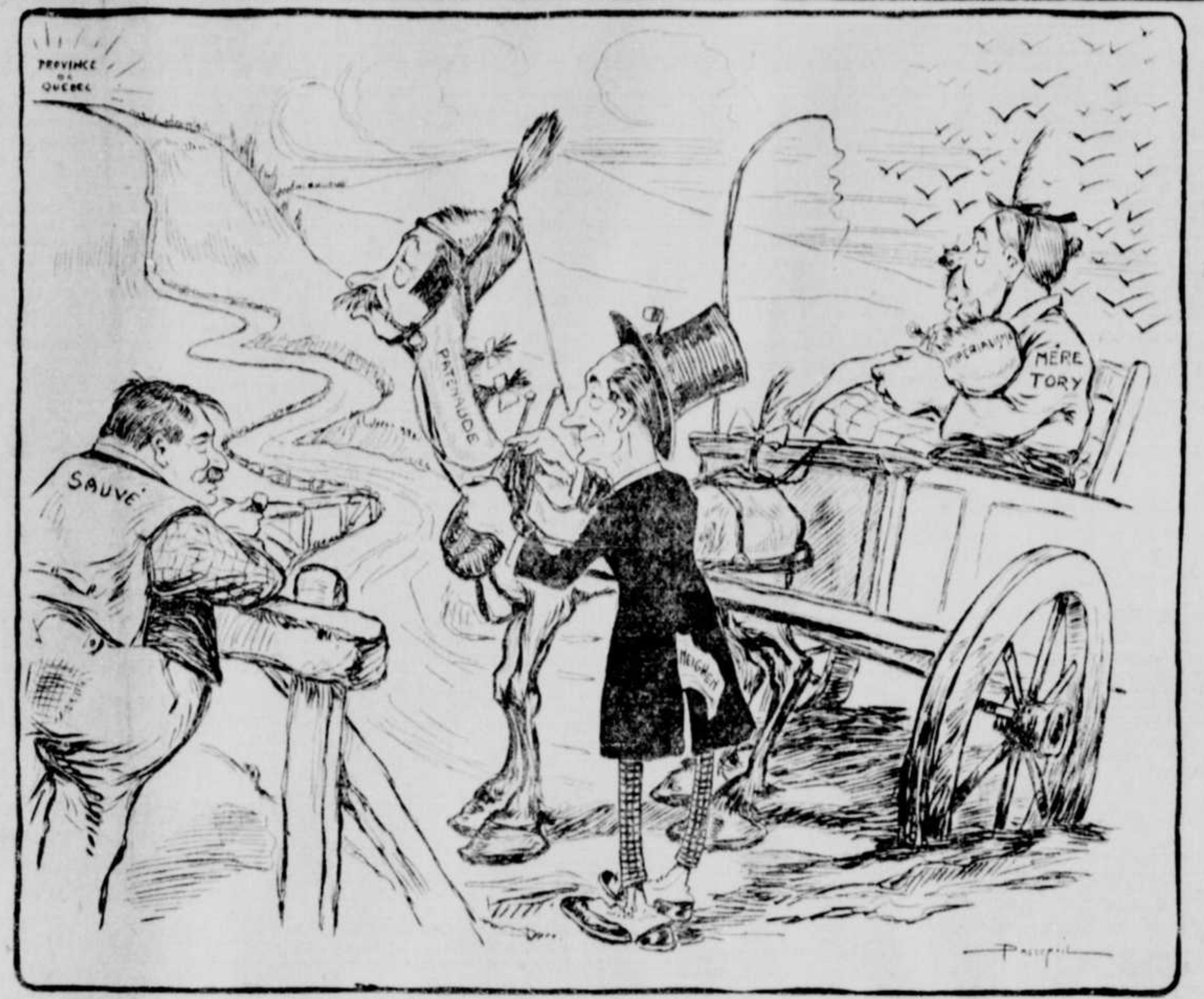

SAUVE:—"Tu ne monteras jamais la côte avec c't'agrès-là! C't'un joual de "sulky"; ça tire pas... ça tire rien que dans l'dos!"

LES FEMMES DE SOREL ACCLAMENT L'HON. ART. CARDIN

Plus de douze cents femmes assistent à une enthousiaste assemblée

UN BEL ENTHOUSIASME

[illegible]

Sorel, 21. — Environ douze dames de la ville de Sorel et des villages environnants ont assisté hier soir à une très enthousiaste assemblée tenue en faveur de la candidature de l'honorable Arthur Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries, de nouveau candidat libéral dans l'important comté de Richelieu.

Cette assemblée fut présidée par Madame J. W. Robidoux, épouse du maire de la ville de Sorel, qui s'acquitta de ses fonctions avec beaucoup de tact et de délicatesse, présentant en des termes fort élogieux et très délicats, les divers orateurs de la soirée. Disons immédiatement qu'un vif enthousiasme fut manifesté au cours de la soirée par toute l'assistance qui applaudit longuement chacun des orateurs qui adressèrent la parole.

Sur l'estrade, aux côtés de la présidente, on remarquait entr'autres, eMsdames P. J. A. Cardin, épouse du ministre de la Marine et des Pêcheries; J. B. T. Lafrenière, épouse du député de Richelieu à la Législature; Mlle Idola St-Jean, de Montréal; le notaire J. B. T. Lafrenière, M.P.P.; J. W. Robidoux, maire de Sorel; Geo. Monarque, le Dr Aimé Chartier, Philippe Pontbriand, avocat, et plusieurs autres.

Le principal orateur de la soirée fut Mlle Idola Saint-Jean qui avec toute l'éloquence qu'on lui connait sut parler du devoir qu'ont les femmes non seulement de se prévaloir de leur droit de vote que leur accorde la loi du pays, mais aussi de peser les hommes publics qui se présentent devant l'électorat et de rendre ensuite un verdict honnête et consciencieux.

Mlle St-Jean fut longuement ovationnée quand elle demanda aux femmes de Sorel d'accorder leur plus sincère appui à l'honorable Arthur Cardin, un enfant de Sorel qui après avoir connu toutes les misères des siens, des ouvriers, occupe aujourd'hui un poste qui lui permettra d'atténuer ces misères dans la mesure du possible. D'autres brèves allocutions furent aussi prononcées par Son Honneur le maire Robidoux, M. J.-B. T. Lafrenière, le Dr Aimé Chartier, et quelques autres orateurs distingués.

Cette assemblée a constitué un magnifique succès et l'honorable Arthur Cardin peut être assuré de l'appui le plus sincère et le plus loyal de toutes les femmes de sa belle et grande division électorale.

DEVANT LE GRAND JURY

New-York, 21. — M. et Mme James P. Donahue ont comparu aujourd'hui devant le grand jury qui enquête sur le vol et la restitution des $683,000 de bijoux enlevés de l'appartement de Mme Donahue à l'hôtel Plaza, le mois dernier.

L'assistant procureur du district, M. Pecora, a cité les Donahue et d'autenir des informations qui amèneront tres personnes, dans l'espoir d'en obl'arrestation de un des voleurs qui ont reçu $15,000 en retour des bijoux.

Noel Scaffa, détective pour une compagnie d'assurance lequel négocia la restitution des bijoux, sera un des témoins les plus importants.

LA PRESSE ANGLAISE GOUTE PEU CETTE CONDUITE DU PRINCE

Edward P. sous un déguisement féminin fait le tour du monde

AU BAIN

Cause analogue devant les tribunaux anglais.—Communistes arrêtés

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 21. — Les journaux commentent défavorablement la publication de la photographie du prince de Galles sous un déguisement féminin au cours des représentations théâtrales données comme passe-temps à bord du "Repulse" pendant le voyage de retour de l'Amérique du Sud. On présume que cette photographie a été publiée dans le monde entier.

La photographie en elle-même n'a rien de mal, elle est même innocente et l'on reconnait à peine le prince de Galles au milieu de ses deux compagnons déguisés de la même façon que lui-même.

Mais le "Manchester Guardian" goûte peu la plaisanterie : "Si le prince de Galles était comme tant d'autres, un jeune homme sans responsabilité, on n'aurait rien à dire de cette photographie. Mais il n'en est pas ainsi. Le prince revenait d'une expédition d'un haut intérêt national. La nation éprouvait des sentiments d'une satisfaction et d'une gratitude sortant de l'ordinaire.

"La presse américaine ainsi que la presse anglaise s'est attachée à faire ressortir l'importance de sa mission comme ambassadeur de l'empire et l'on croyait en Angleterre qu'une nouvelle atmosphère, appropriée à la dignité et aux années de Son Altesse Royale, entourait le prince et s'était propagée dans le monde entier. C'est alors qu'arrive cette ridicule, inutile et malheureuse photographie publiée de par le monde entier et en même temps que le relevé sérieux de ses services et de son caractère."

Après une tournée précédente dans les Dominions, une photographie fut publiée montrant le prince barbotant dans une piscine à bord d'un navire. De même cette photographie était parfaitement anodine, mais on déclara officieusement par la suite qu'elle avait encouru le déplaisir du roi.

On rapproche cette affaire de celle que les tribunaux sont actuellement à étudier. Un officier des gardes à pied a intenté une action à un photographe de West End et à un journal bien connu pour avoir publié le portrait de sa femme sans son autorisation.

L'officier et son épouse se rendirent un jour au studio du photographe en question. L'officier portait son uniforme et son épouse était vêtue comme pour les réceptions de la cour. Ils se firent photographier dans cette grande tenue. Le photographe suggéra alors par plaisanterie à la femme de l'officier de se faire photographier la tête coiffée de l'énorme casque à poil de son mari. La dame enchantée de l'idée, acquiesça avec plaisir.

Mais quelle ne fut pas la stupéfaction de l'officier et de son épouse d'apercevoir un jour le portrait de Madame sous le bonnet à poil dans le journal illustré.

Le régiment auquel appartenait l'officier prit la chose au sérieux et considéra que la farce jetait du discrédit sur le régiment. C'est pourquoi l'officier intenta une poursuite au photographe et au journal.

COMMUNISTES ARRETES

Londres, 21. — Scotland Yard annonce l'arrestation de M. Arthur McManus, président du parti communiste anglais et de M. John Thomas Murphy, collaborateur aux journaux communistes, sous accusation d'avoir incité les troupes à la sédition et à la mutinerie.

ATTAQUE CONTRE LES CATHOLIQUES

A la conférence des baptistes par un ministre de Montréal

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Hamilton, Ont., 21. — L'Eglise catholique a de nouveau été attaquée à la séance de ce matin du congrès baptiste pour les provinces de Québec et d'Ontario.

Le Dr M. F. McCutcheon, de Montréal, représentant de la Grande Ligue, déclara que ses coreligionnaires devaient avoir l'oeil sur Rome, que l'on ne pouvait accepter de compromis ni se laisser aller à l'indifférence, qu'il fallait prendre le romanisme au sérieux, car il constitue, dit-il, une menace sérieuse pour la liberté civile et religieuse.

Il signala le danger des écoles catholiques pour l'unité nationale et déclara que ce n'était pas le temps de se montrer d'un protestantisme conciliant.

Le congrès déplore l'affaiblissement de la loi de tempérance en Ontario et protesta contre la vente de la bière 4.4, contre les loteries au profit des églises et les paris aux courses.

LES BANDITS SE MOQUENT DE LA ZONE INTERDITE

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 21. — Les bandits ont violé la zone interdite aujourd'hui. Cette zone a été délimitée par la police et tout criminel qui y est trouvé est susceptible d'ère arrêté sommairement sans cause. Une bande de brigands est entrée dans l'établissement Israel Oleet, vendeur de diamants, a ligoté le personnel et pillé le coffre-fort de l'établissement.

Un des commis se dégagea presque aussitôt après le vol, courut à la porte et s'évanouit en appelant au secours. Des réserves furent établies autour de l'édifice portant le No 87 rue Nassau, dans lequel la joaillerie est établie.

On calcule que le butin des bandits est de $50,000.

Sept bandits armés montés dans un camion automobile puissant ont eu raison de la résistance du gardien de la "Harman Chemical Company", à Brooklyn, et ont emporté 4E barils d'alcool de grain. Un des bandits monta la garde autour du gardien, pendant que les autres chargeaient les barils sur le camion.

Dans une autre partie de Brooklyn, des voleurs reculèrent un camion à l'entrée d'un magasin, percèrent un trou dans un mur et emportèrent pour $2,500 de marchandises.

Les bandits ont réussi à s'échapper dans les deux cas.

LE COMMANDANT CLEWS A ETE TUE DANS SON SOMMEIL

Le premier commis du "Melita" se croyait persécuté par lui

DEUX BLESSES

Le premier et le second mécanicien sont dans un état grave

(Câble de la Presse Associée)

Anvers, Belgique, 21. — Le capitaine A. H. Clews, commandant du "Melita", du Pacifique Canadien, a été tué pendant son sommeil dans sa cabine à bord du paquebot. Thomas Towers, le premier commis, a été arrêté sous une accusation de meurtre. Il sera remis aux autorités anglaises à Southampton lorsque le paquebot arrivera en cette ville demain matin.

Le capitaine Clews était le neveu de feu Henry Clews, de Lombard Street et de Wall Street, mort en 1923. Il avait servi avec distinction son pays pendant la dernière guerre.

Deux autres officiers du paquebot ont été blessés. Ils ont été transportés à un hôpital d'Anvers. Leur état est grave. Ce sont David K. Gilmour, de Glasgow, assistant mécanicien en chef, et John Holiday, de Bootle, Angleterre, mécanicien en second.

La police d'Anvers a appris que Towers s'était rendu dans la cabine du capitaine à 2 heures 40 ce matin. On entendit une détonation et le capitaine fut trouvé mort une balle à la tête. La police dit que Towers entra ensuite dans la cabine de Gilmour et fit feu sur le mécanicien à la face. Le bruit de la détonation attira les autres officiers sur les lieux.

Au cours de l'engagement avec Towers, le mécanicien en second fut blessé de deux balles aux poumons. D'autres membres de l'équipage désarmèrent Towers.

Ce dernier fut arrêté par la police d'Anvers. Towers aurait déclaré à la police qu'il avait tué le capitaine Clews parce que le commandant du paquebot et les autres officiers avaient cherché à briser sa carrière.

Le corps du capitaine Clews fut laissé dans la cabine. Le "Melita" est parti ce soir pour Southampton.

Le capitaine naquit à Liverpool. Il entra au service du Pacifique en 1901. Pendant la guerre il fit du service d'abord dans les Cameroons, puis revint en Angleterre à la tête d'un navire allemand capturé à l'ennemi. Il fut fait commandant du transport "Montezuma" et fit cinquante voyages entre le Canada et l'Angleterre comme commandant de transports de troupes. Il avait reçu le diplôme de la Royal Humane Society pour sauvetage.

Les chirurgiens ont réussi à extraire une balle d'un des poumons de Holliday. Il est considéré hors de danger à moins de complications. L'état de Gilmour, cependant, est encore grave. Une balle s'est logée derrière l'oreille.

* * *

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 21. — Le département de la marine et des pêcheries sera représenté à la quatrième conférence de radio à Washington, le 9 novembre, par M. C. P. Edwards, directeur du radio au Canada.

UNE AUTRE BOURSE POUR L'ECURIE ROSS LAUREL

Wheatstick a battu Prince Hamlet et Harrovian dans le handicap "Bladensburg" hier après-midi. — Deux bourses pour l'établissement J. E. Widener. — Trois pour Fischet.

A LEXINGTON ET NEW-YORK

Laurel, Md., 21. — Wheatstick a remporté une autre victoire pour l'écurie J. K. L. Ross, de Montréal, en gagnant le Handicap Bladensburg, numéro principal de cet après-midi à la "Laurel State Fair". La course, d'un mille et un quart, était ouverte à la division de trois ans et plus et réunissait quatre partants. Prince Hamlet a fini deuxième et Harrovian s'est classé troisième en avant de Sir Leonid, l'autre partant.

L'établissement John E. Widener a compté deux victoires durant la matinée. Sa première fut remportée par Profiteer, qui a gradué du rang des novices, en disposant de Gatewood, avec Brown Stout comme troisième, dans le deuxième numéro à l'affiche.

Franconia, dans la troisième course, a décroché la palme pour M. Widener. Il a facilement eu raison de Mingo, tandis que Saratoga Mage a fini troisième.

Le jockey Fisher a décroché les honneurs de la matinée avec trois vainqueurs.

Résultats des courses de cet après-midi:

PREMIERE COURSE, à réclamer, $1,300, 2 ans, 5 1-2 furlongs. — 1. Blaze, 112, Callahan, 9.50, 4.00, 3.00; 2. Donarita, 104, Lazerte, 8.80, 6.00; 3. Swoop, 104, Stott, 7.50. Temps 1.08 3-5. Grotto, Buttercup, Manchester, Princess Apple, Sarmalette, Exchequer, Superfine, Manulele ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, $1,300, tous les âges, 1 mille. — 1. Profiteer, 107, Barnes, 4.20, 3.10, 2.40; 2. aGatewood, 105, Lang, 4.20, 2.80; 3. Brown Stout, 13, Breuning, 3.00. Temps 1.40 4-5. aCaptain Martin, Bell of Royce, True Boy, Allumeur Jr ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, $1,300, 3 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Franconia, 100, Callahan, 3.20, 2.30, 2.10; 2. Mingo, 111, Breuning, 2.80, 2.30; 3. Saratoga Maje, 105, Chalmers, 2.40. Temps 1.13 3-5. aRosaria, Real Artist, Midinette, Dancing Fool ont aussi couru.

a—Entrée J. E. Widener.

QUATRIEME COURSE, $1,300, à réclamer, 2 ans, 5 1-2 furlongs. — 1. Feadfall, 104, Fisher, 33.60, 18.60, 15.40; 2. Trapeze, 109, Abel, 5.20, 4.20; 3. Tarnheim, 107, Munden, 10.20. Temps 1.09. Pay Girl, Flapper Girl, Kosciuske, Forelady, Gunnysack, Petty Lane, Salvatis, Jimmy Brown, Mystify ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, handicap, $2,000, 3 ans et plus, 1 1-4 mille. — 1. Wheatstick, 104, Fisher, 4.10, 2.50; 2. Prince Hamlet, 98, Callahan, 3.30; 3. Harrodian, 109, Hastings. Temps 2.06 3-5. Sir Leonid a aussi couru.

SIXIEME COURSE, $1,300, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — 1. Normanda, 109, Munden, 6.10, 3.80, 2.90; 2. Drumbeat, 114, Chalmers, 5.70, 3.60; 3. Just, 106 O'Brien 4.70. Temps 1.48 1-5. Bramton, Modo, Star Bright, Treviscot ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, à réclamer, $1,500, 3 ans et plus, 1 mille. — 1. Golden Billows 104, Fisher, 30.60, 12.70, 10.00; 2. Kanduit, 105, Schaefer, 8.30, 6.00; 3. Malapert, 110, Jenkins, 19.80. Temps 1.40 2-5. Peddler, Contract, Scorcher, Lady Ambassador ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:

PREMIERE COURSE, $2,000, Steeplechase, 4 ans et plus, environ 2 milles — Soot 146; Brigadier-General 142; Autumn Bells 146; Fairmount 137.

DEUXIEME COURSE, $1,300, 2 ans, 6 furlongs — Bucky Harris 115; George J., 115; Cheater 115; Hido 114; Yas Sar 115; Korsan 115; aMajuba 115; Christy Mahon 115; Declare 115; aBrush By 115; Half Baller 115; Delegate 115; Blaze 115; Silver Mire 115; Glence 115.

a—Entrée écurie Sagamore et Fuhrman.

TROISIEME COURSE, $1,000, à réclamer, tous les âges, 6 furlongs — aOdd Seth 105; xStorm King 112; Longer 118; aDeronda 121; xDream Maker 111; Eaglet 118; xMarengo 96; Sweet Inver 96.

a—Entrée Francis.

QUATRIEME COURSE, $1,300, 2 ans, 4 1-2 furlongs — Flyleaf 105; Anaconda 108; Chocolate Soldier 112; Toyland 108; Prince of Wales 108; Aucilla 108; Son Ami 108; Federa 112.

CINQUIEME COURSE, $2,000, handicap, 3 ans et plus, 1 mille — Breakfast Bell 118; Maid at Arms 126; Shady Sadie 104; Light Ship 107; Slow and Easy 103; Florence Nightingale 112.

SIXIEME COURSE, $1,300, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — xSakah 105; xCasino Girl 103; Briggs Buchanan 114; xReal Artist 103; Modo 105; Altissimo 111; xMartingale 103.

SEPTIEME COURSE, $1,300, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille — Deluzive 105; Opperman 111; Dentaria 108; Dream of the Valley 111; Kathleen Crosby 102; xTen Sixty 109; xFlora 105; Shadowdale 116.

Nuageux. Piste rapide.

A COLLINSVILLE

Collinsville, Ky., 21. — Résultats des courses de cet après-midi à la piste Fairmount:

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. — 1er Frankman, 104, Steele, 39.70, 17.20, 9.90; e-Adventure, 109, Montgomery, 17.40, 7.70; 3e Belle K., 101, Wallis, 5.90. Temps 1:51 1-5. Ont aussi couru: e-New Britain, Erskine Dale, Bush Buck, Lew Pope, Keaolani, Dalton, e-Achievable, Dunbar et Black Mask.

e—Champs.

DEUXIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Mad Boy, 101, Duncan, 2.80, 2.30, 2.20; 2e Delysia, 10[illegible], Dillea, 2.50, 2.40; 3e Dustproof, 111, M. Garner, 2.70. Temps 1:50 4-5. Ont aussi couru: Ashland, Crystal Roer et Pacier.

TROISIEME COURSE, 1 mille. — 1er Sierre, 100, Steele, 9.80, 6.00, 4.50; 2e Racket, 112, Costello, 9.40, 6.90; 3e Antiquity, 11[illegible], Wilson, 3.70. Temps 1:43 3-5. Ont aussi couru: Miss Fortune, Black Wand, Anna H., Lady Choro, Tu[illegible] et Gypsy Flower.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — 1er J. Alexander, 106, Veselli, 11.70, 6.00, 3.20; 2e McTinkle, 106, M. Garner, 4.70, 2.90; 3e Virginity, 103, Gevins, 2.60. Temps 1:15. Ont aussi couru: P. Bush, Paul Weidel II, Gilmore, Becky Broomhill, The Muscovite et Double Rainbow.

CINQUIEME COURSE, 1 mille. — 1er Resolution, 114, Baker, 6.20, 4.60, 4.40; 2e Ocean Current, 101, oMaer, 11.20, 5.90; 3e Stonewall Jackson, 101, Gering, 11.10. Temps 1:40 2-5. Ont aussi couru: Turnberry, Transformer, Seths Alibi, Childs Play et Firetone.

SIXIEME COURSE, 1 mille 70 verges. — 1er Henry Coles, 104, Coleen, 9.60, 5.50, 3.00; 2e Fr. Gailor, 111, M. Garner, 3.90, 4.50; 3e Will the Wizard, 110, Neal, 8.00. Temps 1:47. Ont aussi couru: St. Martins, Cruzern, Plucky, Quaver, Gee, Barrister et Bad Luck.

SEPTIEME COURSE, 1 mille. — 1er John's Mosby, 107, Colen, 9.70, 4.60, 4.40; 2e Uncle Jay, 110, Dillea, 3.40, 2.90; 3e Son of Tromp, 104, Wallis, 13.00. Temps 1:43. Ont aussi couru: Pogonip, Sombre, Marjorie C., Battleman et Ampolac.

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:

PREMIERE COURSE — $1000 2 ans A réclamer. xSea Blaze 98; xJudge Daily, 101; Island Fairy, 109; xCommon Gold 103; xBellefont, 104; xGeisha Girl, 95; xLola Montez, 103; xFlight 103; Sally D'Or 100; xAunt Laura 107; xNadie Mc 107; Sea Grave 106; P. Bush 115; Lavigne 105; xOmnia 110; Murky, 108; xLiberty 103; Reminiscence 100.

DEUXIEME COURSE — $1000 3 ans et plus A réclamer. 6 furlongs. Shanghai 103; Waratah 105; Best Fellow 114; Sentimental Tommy 118; Mulciber 113; xOrlova 108; Miss Virginia 105; xDukedom 105; xRocking 104; xLavinia 110; The Colonel 114; xPower 110; xGliding Fox 100; xShafe 109; xMarquette 106; xAntonia 106; xEleanor W 100; Hurry Scurry 103.

TROISIEME COURSE — $1000 A réclamer, 2 ans 1 mille. Ben Handley, 112; xMiss Maggie, 102; Happy Bob 106; xBotch 103; xMulligan 101; Gen Ginockie 106.

QUATRIEME COURSE — $1100 A réclamer, 3 ans et plus, 1 mille. xTreasurer 108; xChemiserie, 105; x Firth of Forth 98; xSix Pence 111; Bolivar Bond, 107; xSequel 108; Cup o'Tea 104; Maximar 116, Charcoal 107.

CINQUIEME COURSE — $1200 ajoutés, 3 ans et plus 1 mille. Ball Gee 104; The World* 115; Geo. Groom 104; Contusion 106; Fanny de Coursy 101; Prince Tii Tii 109.

SIXIEME COURSE — $1100 4 ans et plus A réclamer, 5 furlongs. xUproar 112; Saddle and Boots 111; Miss Luke 106; xBobs Mary 103; xReap 112; xPelion 106; Ego 103; Spats 106; Hardman 104; xKinsman 109; Squander 111; xGussie F. 105.

SEPTIEME COURSE — $1000 3 ans et plus A réclamer, 1 mille. xBucko 101; xAl Stebler 106; Herbertus 111; Move on Seth 111; xDave Goldie, 101; xBelario 106; Thomas Piatt, 101; Diomed 106; Louis A 111; xHaman 106; Wonder Light 106; xTippity Witchet 106; xWedlock 98; xNettie May 103; xBelle K; Delsan 111.

Beau, piste rapide.

A COLUMBUS

Columbus, Ohio, 21. — Résultats des courses de cet après-midi à la piste locale:

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. — 1. Silent Lillian, 4.20, 3.40, 2.20; 2. Music Master, 11.60, 3.00; 3. Love Pirate, 2.20. Temps 1.07 4-5. Kitcat II, Miss Banana, Mark Aurele ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. — 1. Lydia Drew, 5.00, 3.40, 2.80; 2. Helen Major, 8.60, 4.20; 3. In Doubt, 4.00. Temps 1.15 2-5. Foxtail, Day of Grace, Tea Cosy, Climb, John Jr ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. — 1. Dan E. Stewart, 27.20, 10.80, 3.20; 2. Bray Annie, 7.20, 3.40; 3. Coquina, 2.60. Temps 1.16. Voorfhe, Propaganda, Sacajawea ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. — 1. Zigzag, 22.40, 7.80, 4.40; 2. Rubien, 11.80, 8.20; 3. Sentiment, 2.80. Temps 1.17. Squire McMasters, Satana, Brown Letty, Bee Bee, St. Faust, Lucy Lou ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. — 1. Puff Ball, 9.60, 4.00, 2.00; 2. Whirlwind, 7.00, 3.00; 3. Cave Woman, 3.00. Temps 1.16 2-5. Porte de Oro, Miss Nantura ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs. — 1. Rock Court, 5.40, 3.80, 2.60; 2. County Times, 4.60, 3.20; 3. Hughie, 5.20. Temps 1.23. Mary G., Bill Head, Star Court, Warwick ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille 70 verges. — 1. Peace Pal, 28.20, 6.60, 2.80; 2. Prince K., 3.50, 3.20; 3. Red Seth, 3.80. Temps 1.58 4-5. Royal Spring, Kunlee, Queen Mazonia, Fifty Fifty, My Lorraine ont aussi couru.

A LEXINGTON

Lexington, Ky., 21. — Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi, première matinée de la réunion d'automne du Kentucky Jockey Club:

PREMIERE COURSE, à réclamer 3 ans et plus, 6 1-2 furlongs. Briarhill 101; xLoupoint 109; xBanter 110; xValley Light 102; xJ. C. Denny 97; xBroomster 107; Just David 114; xSola Mia 98; Sandhurst 110; Watchful 108; George E. Allen 108; xCream Puff 102; Georgia Rose 101.

DEUXIEME COURSE, $1,100, 2 ans, 5 1-2 furlongs. — a-You Are 112; Bob Spalding 112; a-Pandy 109; Wayward 109; b-Kid Boots 112; King Granite 112; Tarzan 112; Buolaxe 112; Archibald 112; Skiventle 112; Scampaway 112; Lady Wolf 109; b-Jed 112; Big Sweep 112; Myrth 112; aussi éligibles: Cerulean 112; Angle Plane 109; World Court 112.

a—Entrées H. P. Whitney.

b—Entrées Ferme Audley.

TROISIEME COURSE, $1,100, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — Sophy 10[illegible]; xMac O'Boy 104; Fusileer 97; xJewell V. D. 104; xBobby Shea 102; Beautiful Addie 106; xPolo Ground 10[illegible]; xLady Inez 100; Bear Grass 103; Fantoche 106; x-Paul Micou 99; xEquity 108; aussi éligibles: xRocky 94; xQueena Mario 98.

QUATRIEME COURSE, $1,200, The Oakdale, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Emissary 102; c-Dudley 110; c-Kitty Pat 103; Morehead 108; Dardellbane 106; d-President 108; Girl Scout 108; d-Buzzy Wuz 103.

c—Entrées J. N. Camden.

d—Entrées Idle Hour Farm.

CINQUIEME COURSE, $1,400, handicap, the South Louisville, 3 ans et plus, 1 mille. — Cyclops 110; e-Fire On 106; Hopeless 108; Tangara 111; Begonia 101; e-Guest of Honor 106; Statler 105; Daresay 100; Sir Peter 110; Starbeck 105; Nancy Langhorne 102; Bona Vera 105.

a—Entrées Fair Acre Farm et J. McPherson.

SIXIEME COURSE, $1,200, The Eastern Parkway, 2 ans, 6 furlongs. — Love Child 108; Boot to Boot 110; Rhynock 110; Banton 110; My Colonel 110; Cornelian 109.

SEPTIEME COURSE, $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — xBattlefield 98; xWong Bok 101; xDusty Mary 104; xBassorah 98; Cockney 110; Cloister 109; High Prince 107; Sweepstakes 112; Yoo Hoo 90; John Finn 103; xLad o'Mine 101.

Nuageux et piste bonne.

A NEW-YORK

New-York, 21. — Résultat des courses de cet après-midi à la piste de Empire City:

PREMIERE COURSE — The Glenbrook, A réclamer, bourse $1000 2 ans, 5 1-2 furlongs. 1er Sarapion, 112, Catrone, 7-5, 3-5, 1-3; 2e Grand Boy, 117, Richards, 5-2, 7-5; 3e Sandhills, 117 Kellum, 3-1. Temps 1.06 3-5. Anchester, St. John, Silver Song, Borradil, Kiyi, Washakie, Circus Rider ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — The Mistletoe, A réclamer, bourse $1000, 3 ans et plus 1 1-16 mille. 1er Star Falcon, 106, Beach, 5-2, 4-5, 1-3; 2e Fleetwood, 111, Fator, 1-2, 1-5; 3e Wish I Win, 110, Kellum, 1-3. Temps 2.08 4-5. Hillman C., et Revellion ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — The West Point, handicap, 3 ans et plus $1500, 6 furlongs. 1er Royalite, 125, Fator, 1-3; 2e aTurf Idol, 112, Legere; 3e aPique, 106, Richards. Temps 1.08 3-5. Equator II a aussi couru. aOnt couru comme entrée de James Butler.

QUATRIEME COURSE — The Fordham, A réclamer, 3 ans et plus $3000, 1 mille 70 verges. 1er Frigate, Harvey, 7-2, au pair, 1-4; 2e Jibe, 108, Richards, 1-2; 3e Wilkesbarre, 108, Fator, 2-1. Temps, 1.46. Nosedive et Hidalgo, ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — The Oak Leaf, bourse, $1000 2 ans, 5 1-2 furlongs. bTen, 115, Harvey, 7-1, 5-2, 6-5; 2e Mosque 118, Kellum, 8-5, 7-10; 3e Colorful, 118, Richards, 1-3. Temps, 1.07. bHerkert, Rejuvenation, Finish, Tom Tiger, Agnate, Carom, Balata, ont aussi couru. aCourant comme entrée de J.-E. Madden.

SIXIEME COURSE — The Hawthorne, bourses, $1000, 3 ans, 1 mille 70 verges. 1er San Tess 112, Turner, 7-1, 2-1, 7-10; 2e Prince of Bourbon, 120, Schuttinger, 3-5, 1-4; 3e Pedriag, 120, Coltiletti 3-5. Temps, 1.44 1-5. Roi Confidence, Golden Spire, Duckweed ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:

PREMIERE COURSE, The Parkview, à réclamer, 2 ans, 5 1-2 furlongs. — Miss Nurmi 105, Cherub 118, bD. Murphy 108, Fasciste 108, Pike 108, Forlorn 108, Donnaviedeo 105, Degrado 108, Bally Nisance 108, Music Girl 107, Corail 102, Lala 105, Skip Little Noon 108, Jagger 113, Chirstina 115, Holyhead 104, Shenanigin 105, Zerline 105, Loreline 110, Upton 102.

DEUXIEME COURSE, The Ormonde, à réclamer, tous les âges, 6 furlongs. — Wildbine 110, Pigeon 107, Thunderbolt 111, Snake Bite 106, Prince Theo 109, Polycarp 116, White Wash 113, Buck Pond 113, Flax 121, Amor Patrie 126, Reprisal 116, Lady Boss 112, First Lady Harding 108, Courser 111, Hulla-Baloo 111, Tonnerre 109, Trevan 109, Broad 110, Carol 106, Moonstar 121.

TROISIEME COURSE, The Berkshire, à réclamer, handicap, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges. — Forest Flower 108, Prince James 110, Carol 123, Dick Whittington 102, Rodeo 107, Escapader 110, Devastation 106, Bruns 105, Vulcano 109, Lockerbie 103, Flax 103.

QUATRIEME COURSE, The Scarsdale handicap, tous les âges, 1 mille 70 verges. — Silver Fox 117, Blind Play 112, Forest Flower 95, Priscilla Ruley 106, Lucky Play 106, Primrose 103, Catalan 105, Brainstorm 108, Titan 105.

CINQUIEME COURSE, The Winsted, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — Sword 113, Osage 116, Spugs 116, Cinna 103, Sir Gallahad II 111, Invictus 111, Junefly 108, Felicitous 108, Hot Dog 105, Para Hill 108, Zero Hour 110, Juno 110, Kumonin 97.

SIXIEME COURSE, The Rosecliff, 2 ans, 5 1-2 furlongs. — Teak 109, Festival 112, Conserva 104, Mayne 112, Nero 112, Flechita 109, Devinir 112, Rocky Lane 112, Acrostic 112, Commissioner Cahill 112, Claptrap 112, Lightview 112, Euclid 112, Rupture 109, Sandstorm 112.

Beau. Piste rapide.

A. GAGNE IRA BOXER A SOREL

Sorel, 21. — Une grande fête sportive aura lieu jeudi soir, 22 courant, à Sorel. Il y aura tournoi de lutte et de boxe, organisé par l'Association Athlétique de Sorel. Les combats auront lieu à l'hôtel de ville de Sorel. L'on s'attend à une assistance record. Le public pourra voir les meilleurs lutteurs et boxeurs, champions de la province et du Canada à l'oeuvre.

Voici l'ordre du tournoi, les noms des boxeurs et lutteurs:

Gravel, champion boxeur du Canada vs Decarreau.

Hebert vs Simard, boxeurs.

Gagné, champion du Canada à 160 livres vs Garoby.

Cyclone Turenne vs O'Donnell, boxeurs.

Dorval vs Jackson, boxeurs.

Langlois vs Latraverse, lutteurs.

Lucien Paul vs Fager, lutteurs.

Développement [illegible] Panduele, champion [illegible] de la province de Québec.

ROCKLIN ET ABDELL SE PARTAGENT LES HONNEURS

Ces deux chevaux ont gagné chacun 16 épreuves durant la saison du trot de la vieille capitale. — Trois victoires pour Ensign Tige aux Etats-Unis.

(De notre correspondant)

Québec, 21. — Rocklin et Billy Addell se partagent assez également les honneurs sur la piste locale cette année. Le premier a gagné cinq courses et demi contre le second cinq. Les deux chevaux ont gagné 16 épreuves chacun.

Une quarantaine de chevaux locaux sont partis à Québec ou à l'étranger au cours de l'été. Ensign Tige s'est classé premier en dehors de la ville avec trois victoires dans les circuits de la Nouvelle-Angleterre. Les chevaux locaux et les chevaux étrangers à Québec ont fait une cinquantaine de courses et près de 300 épreuves. Rocklin et Dynamite ont gagné des courses de cinq milles.

Voici le nombre de courses et d'épreuves gagnées par les chevaux de Québec en 1925 et des chevaux étrangers sur les deux pistes du district de Québec:

b)	Rocklin	5½	16
	Gold Dutch	3½	11
	Decorator	3	10
	Billy Abdell	5	16
	Texas Jim	3	9
	Royal Knight	3	11
	Ensign Tige	2	6
	Coffee B.	2	6
	Bounce	1½	8
	Sacremento	1	6
	Dell Pointer	1	5
	Master Lou	1	5
	J. O. T.	1	4
	Lottie Clay	1	4
	Frank McKerron	1	4
	Al Darian	1	3
	Benvoletta	1	3
	Ormonde Burns	1	3
	Nancy Bell	1	3
	Joe McKinney	1	3
	Sandy Todd	1	3
	Bonie Unko	1	3
	T. N. T.	1	3
	Peter Maurer	1	2
	Angora	1	2
b)	June Brook	0½	5
	Tom B.	0½	1
	Little Tip	0½	2
	Black Toe	0	2
	Guy Boy	0	2
	Peter Axworthy	0	2
	Billy Sunday	0	1
	Jadda	0	1
	Brighston	0	1
	Mischief	0	1
	Perhaps	0	1
	Nattie Ryan	0	1
	Lomer Todd	0	1
	Hal Bingen	0	1
	Grey Bird	2	6
	Sorento Axworthy	0	6
c)	Baron Robinhood	0	2
d)	Dynamite	1	1

A), y compris une course de cinq milles considérée comme une épreuve; b), deux épreuves dans une course non-finie; c), une épreuve dans une course non-finie; d), une course de cinq milles.

LE FESTIVAL ANNUEL DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Un gros programme a été préparé pour cette fête et les athlètes de notre institution canadienne-française vont s'en donner — Superbes trophées aux vainqueurs.

Samedi après-midi, le 24 octobre, l'Association Athlétique de l'Université de Montréal tiendra son grand "field day" annuel.

Ce tournoi aura, cette année, un succès sans précédent. Rien n'a été négligé dans l'organisation; les entrées sont très nombreuses, elles dépassent même l'attente des organisateurs, et l'enthousiasme est à son comble.

Une belle émulation s'est emparée des facultés et chacune veut remporter la coupe, emblème du championnat universitaire. Les étudiants invitent tous leurs amis et amies à venir les applaudir. Ceux qui se transporteront au stadium Molson samedi, ne le regretteront certes pas.

En effet, un programme très élaboré a été préparé. Il y aura courses de 100, 200 et 300 verges, 1 et 2 milles; course à relai interfaculté, lancé du poids, concours du sac de sable.

Les organisateurs attendent un grand succès de ce dernier concours. On l'a institué sur la demande expresse de nombreux carabins qui veulent démontrer que les étudiants ne sont pas des enfants.

En plus, deux parties de rugby seront jouées entre les équipes juniors et intermédiaires du McGill et de l'U. de M. Les athlètes du rugby de la rue St-Denis se promettent de se laver une fois pour toutes des défaites qu'ils ont subies. Ils sont de bons joueurs formant une bonne équipe. La guigne les a poursuivis depuis l'ouverture de la saison. C'est pourquoi ils feront l'impossible pour remporter la victoire. Tous les carabins seront sur le terrain pour les encourager et en présence d'une telle foule ils n'auront qu'une chose à faire: vaincre. Ils vaincront.

Les organisateurs ont accompli le tour de force de condenser tout ce programme de manière à ce que tout soit terminé à 5 heures.

1 heure—Rugby (junior).

2 heures—Tournoi champêtre (élimination).

3 heures—Rugby (intermédiaire).

3.30 heures—Tournoi champêtre (finale).

4 heures—Rugby (intermédiaire).

Comme on peut le voir par ce programme général, le tournoi champêtre des Etudiants sera un véritable festival sportif. Aussi l'agitation est grande dans toutes les facultés et une foule d'athlètes s'entrainent.

Deux coupes seront données, l'une à la faculté ayant remporté le plus grand nombre de points; l'autre à la faculté remportant la victoire dans la course à relai.

Le prix d'admission est de 25 sous.

HARRY HEILMAN EN TETE DE LA LIGUE AMERICAINE

Il a gagné le championnat des frappeurs en 1925 avec une moyenne de .393.—Heilman a défait Speaker par quatre points.—Ceux qui ont frappé .300 et plus.

New-York, 21. — Harry Heilmann, des Tigers, a défait Tris Speaker, des Indians, durant la dernière semaine de joutes dans la ligue Américaine et il a gagné le championnat des frappeurs pour l'année 1925. Heilmann a terminé la série avec .393, soit avec une avance de quatre points sur le gérant du Cleveland.

Le nouveau champion avait remporté la palme en 1923 avec une moyenne de .430. Durant les quatre saisons de 1922 à 1925, Heilmann a cogné pour .369. Sa moyenne de carrière est de .316 pour 1,431 joutes, soit 5,279 voyages au bâton, 844 points et 1,675 coups sûrs.

Les dix premiers frappeurs de la ligue Américaine pour l'année qui vient de finir sont:

	1925	1924	1923
Heilmann	.393	.346	.403
Speaker	.389	.344	.380
Simmons	.386	.308	
Cobb	.380	.358	.340
Barrett	.372	.271	.271
Wingo	.370	.287	
French	.370	.179	
Paschal	.361		
Rice, St-L.	.356	.279	
Severeid	.356	.308	.308

Ligue Américaine

Les frappeurs qui ont frappé pour 300 ou plus en 25 joutes en 1925 se classent dans l'ordre suivant:

	P	AB	H	H	
Heilmann, D.	150	573	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Speaker, Cl.	118	429	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	153	651	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	121	416	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Wingo, D.	130	440	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Williams, St.L.	102	411	82	136	.331
Carlyle, B.	93	272	35	89	.327
Lee, Cl.	77	229	43	73	.321
Perkins, Ph.	64	138	21	45	.326
Klugan, Cl.	28	86	12	28	.326
Veach, N.Y. W.	76	160	17	52	.325
Dykes, Ph.	122	464	93	149	.321
Summa, Cl.	75	225	28	72	.320
Miller, Ph.	123	471	78	149	.316
McNulty, Cl.	118	374	71	118	.316
Judge, W.	114	380	66	120	.316
Ruel, W.	126	391	56	123	.315
Sheely, Ch.	153	599	97	183	.314
Voche, Ch.	153	599	57	188	.314
Evans, St.L.	55	159	27	50	.314
Prothro, B.	119	416	44	130	.313
J. Harris, B. W.	109	319	62	100	.313
Blue, D.	150	530	89	164	.309
Shaute, Cl.	29	52	4	16	.308
Tobin, St.L.	77	193	25	59	.307
Manush, D.	100	278	47	85	.306
Hoyt, N.Y.	46	79	5	24	.304
Smith, Cl.	21	92	9	28	.301
Grabowski, Ch.	21	46	5	14	.304
Falk, Ch.	154	603	80	181	.300
Bagwell, Ph.	36	50	4	15	.300

L'INDIEN DU NORD AU HOCKEY

L'Indien du Nord a reçu, dimanche dernier, la visite du Sainte-Elisabeth et a été battu. Le club accepte sa défaite en sportsman. L'an dernier, ce fut l'Indien qui gagna la série de deux dans trois pour le championnat, mais cette année, c'est le Sainte-Elisabeth qui l'a gagné, ayant pris deux parties sur trois. La première partie a été gagnée par le Saint-Elisabeth par 17 à 3. Aucun des joueurs de l'Indien a joué la partie. L'Indien reconnait le Sainte-Elisabeth comme de vrais sportsmen et comme le véritable champion des clubs de 16 à 18 ans. L'Indien a fini sa saison. Il remercie tous les clubs qui lui ont fait la lutte.

Emile Caviola, le gérant de l'Indien du Nord a réorganisé son équipe de hockey qui portera le même nom que l'an dernier, le Saint-Jean Berchmans et jouera de 18 à 20 ans. Ce club n'attend que la glace. Pour informations au sujet de ce club s'adresser à Emile Caviola, 6269 rue Parthenais, tél. Calumet 1411w, le soir seulement.

L'ASSEMBLEE DE LA LIGUE NATIONALE LE 7 NOVEMBRE

Elle devait avoir lieu le dernier samedi d'octobre mais elle a été retardée d'une semaine. — Billy Coutu comme "coach" du National—McCurry avec les professionnels.

Le président Frank Calder, de la Ligue de Hockey Nationale, a annoncé hier que l'assemblée annuelle du circuit professionnel aura lieu le 7 novembre prochain. Comme d'habitude, la réunion aura lieu à l'hôtel Windsor.

En premier lieu on avait annoncé que l'assemblée devait avoir lieu le dernier samedi d'octobre, ce qui se fait presque toujours, mais il y a tant d'affaires à régler cette année, qu'on a décidé d'attendre à une semaine plus tard.

Et s'il faut en croire les gens bien informés, il y aura huit clubs dans la Ligue cette année. On dit qu'il est certain que Pittsburg y sera, tandis que la vente de la franchise du club Hamilton ne serait plus qu'une question d'heures.

COUTU AU NATIONAL

Nous apprenons aussi de bonne source que Billy Coutu, du Canadien, sera engagé comme "coach" du Violet et Blanc cette année.

Coutu est actuellement à la chasse avec Sprague Cleghorn et Howie Morenz. Il a amené ses compagnons à son camp dans le nord d'Ontario. Ils doivent être de retour au commencement de la semaine prochaine. Coutu n'était pas allé à son camp depuis deux ans.

Avant de partir Coutu aurait rencontré Maurice Forget. On dit qu'il a consenti à travailler pour la cause du National sans aucune garantie.

"Si vous faites de bonnes affaires vous me paierez, mais si vous ne couvrez pas vos dépenses, je ne veux pas un sou", aurait dit le joueur de défense du Canadien. Avant de partir Coutu aurait fait certaines suggestions à Maurice Forget et ses associés, au sujet de l'engagement de certains joueurs et on dit que les directeurs du National ont déjà obtenu de bons résultats à cet effet.

McCURRY COMME "PRO"

Pittsburg, 21 — Duke McCurry, ancien joueur du club amateur de Pittsburg, vient d'abandonner le rang des "purs" pour passer du professionalisme. Il vient de signer un contrat avec le club Pittsburg, de la Ligue de Hockey Nationale. Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui par Henry Townsend, le promoteur du club professionnel de Pittsburg.

Aux Etats-Unis, McCurry jouit d'une grande réputation comme joueur de hockey. Il a toujours été l'un des meilleurs compteurs dans le circuit de l'ouest de l'Association Amateur des Etats-Unis.

DESLONGCHAMPS SE PREPARE A RENCONTRER MC DOUGALL

Le Canadien a vu son adversaire à l'oeuvre contre Lewis, la semaine dernière et il sait qu'il aura une dure tâche.—Nick Lutze contre Bill Petersen.

Georges Deslongchamps continue de s'entrainer ferme pour sa rencontre de demain soir à l'Arena Mont-Royal contre Sandy McDougall, le champion d'Ecosse, pour le droit de rencontrer "Strangler" Lewis, le champion du monde, mardi, le 27 octobre. Cette lutte de demain, qui sera de deux dans trois à finir, promet d'être exceptionnellement attrayante, car Deslongchamps a dans les mains l'occasion dont il rêve depuis des années d'arriver au pinacle des honneurs. Victorieux, demain soir, il fait face à Lewis quelques jours plus tard, et qui sait si, lundi prochain, il ne portera pas sur sa tête la couronne du championnat universel?

Deslongchamps, qui s'est classé second au grand tournoi international de lutte de 1924 à Montréal, ne saurait être mieux conditionné pour son match de demain soir avec l'Ecossais. Entrainé comme il l'est, ayant fait de la lutte tout l'été en plein air, il présente l'image de l'athlète qui respire la santé et la vigueur. Ambitieux à l'extrême, depuis qu'il a eu l'occasion de se faire valoir, il est devenu une des vedettes de la lutte au Canada, et depuis qu'il a surpris le secret de la fameuse prise de tête qui a fait la fortune de "Strangler" Lewis, il est aujourd'hui classé parmi les cinq meilleurs lutteurs du Nouveau Monde.

Vainqueur de Bill Petersen, vendredi dernier, Deslongchamps pourra-t-il répéter son triomphe demain contre celui qui prit une chute sur le champion du monde en dix minutes et vint aussi près qu'à un cheveu de lui enlever son titre et sa fameuse ceinture à diamants d'une valeur de $10,000? McDougall, de son côté a des comptes à régler avec Lewis et c'est sa chance unique de se rencontrer à nouveau avec le champion, s'il bat Deslongchamps demain soir. Farouche lutteur, connaissant son art à fond, McDougall se promet de faire passer un vilain quart d'heure à son adversaire, mais il y a un obstacle, et c'est Deslongchamps. Il regarde Deslongchamps comme dangereux, peut-être aussi dangereux que Lewis, car il reconnait dans le lutteur canadien un athlète qui ne s'assimile pas rien qu'une prise redoutable, mais plusieurs, comme la prise d'orteil, le hammerlock, etc. On sort d'une prise pour tomber dans une autre avec Georges, tandis que Lewis s'efforce presque uniquement à appliquer son "head-lock", peut-être parce qu'il est sûr de triompher avec ce formidable étau, comme il l'a fait la semaine dernière. A tout événement, l'Ecossais n'est pas certain de son affaire avec Deslongchamps, demain soir, et il l'admet explicitement.

Deslongchamps espère que tous ses partisans seront à l'arena demain soir pour l'encourager et l'aider à triompher de son scientifique adversaire. Quel honneur ce serait, en effet, pour l'élément canadien-français de voir un des siens remporter le championnat du monde. Nous n'avons pas eu de champion lutteur du monde depuis que le vaillant Eugène Tremblay a battu George Bothner au défunt Parc Sohmer, il y a dix-huit à vingt ans, et il serait temps, croyons-nous, que la race canadienne produirait un autre monarque du matelas.

La semi-finale alignera Nick Lutze, une des grandes figures du tournoi de l'an passé, contre Bill Petersen, le gros Suédois, qui faisait face à Deslongchamps la semaine dernière. Lutze est un puits de science; il est agile, rapide et souple comme une anguille. Seul, Vladek Zbyszko put le renverser l'an passé, au cours du tournoi, mais l'instructeur des athlètes de la grande Université de Notre-Dame s'est bien repris depuis, tombant Zbyszko à Cuba lors d'une mémorable rencontre. Petersen prétend qu'il n'a pas été renversé à son goût par Deslongchamps et c'est pour le démontrer au public local qu'il a insisté pour obtenir la rencontre de demain avec Lutze. On verra donc aux prises deux athlètes capables et remarquablement bien doués, et leur exhibition devrait être réellement enlevante.

Dans l'une des préliminaires, Oronoff et Dave Kennedy se feront face. Kennedy est un de nos meilleurs amateurs, qui ont décidé de faire du sport professionnel, tandis qu'Oronoff est déjà bien connu, ayant livré de belles luttes en plein air l'été dernier. Il y aura probablement une autre préliminaire, que le promoteur Harris cherche à bâcler dans le cours de cette journée.

Ce sera donc le programme de lutte le plus attrayant que nous ayons eu depuis longtemps et, donné à prix populaires, il devrait faire salle comble.

Dr TESSIER (hôpital privé) Chevalier Ordre Léopold II, médecin hôpitaux militaires France, Angleterre. Spécialité, maladies vénériennes, (syphilis reins, vessie, bright, diabète), rhumatisme, névralgie, maladies intimes de la femme. Traitement des plus modernes. Electricité. Première consultation gratis. 926 Saint-Denis, ancien numéro 4152 nouveau numéro. Saint-Denis près Rachel. Bélair 8467. 255-A-j.n.o

ORPHEUM
Cette semaine Lun. Mar. Mer Soirs: Jeudi Mat.
LA SOURIANTE Mme BEULET
Et "Il Faut Qu'une Porte Soit Ouverte ou Fermée, pièce en 1 acte de M. Alfred de Musset.
Jeudi, Ven. Sam. Soirs: Samedi Mat. "DENISE", "Le chef-d'oeuvre de Dumas Fils"
166-6-A

FORUM
UPTOWN 9112
22 Octobre à 8.15 P. M.
Sous le distingué patronage de Leurs Excellences le Gouverneur Général et Lady Byng de Vimy.
Le successeur de CARUSO
GIGLI
Billets en vente le 18 octobre au contrôle du Forum, chez Lindsay, 517, rue Sainte-Catherine O., chez Wm. Lee, Ltd., 622, rue Sainte-Catherine O., chez Archambault, 312 rue Sainte-Catherine E.
PRIX :— Sièges de loge, $3.50, $3.00. Rez-de-chaussée, $3.00, $2.50. Amphithéâtre, $2.00, $1.50. Hémicycle, $1.00. Taxe comprise.
— On se servira — D'UN PIANO HARDMAN
167-4-A

VENEZ TOUS ICI.
C'est le meilleur programme sur terre
D. W. GRIFFITH présente
Le rire classique du cirque
"SALLY
— of the —
SAWDUST"
— avec —
CAROL DEMPSTER
et W. C. FIELDS
Sur la scène
LE CELEBRE CIRQUE REX
AUJOURD'HUI
CAPITOL
165-5-A

PRINCESS Deux fois par jour
ENGAGEMENT EXCLUSIF A MONTREAL DE
Nan Halperine
— dans —
Un repertoire de chansons de genre
L'Original
JOE JACKSON
M. et Mme ORVILLE STAMM et Cie
EDDIE PARDO et CO.
LES FRERES PEARSON avec CLIFF NEWPORT
LES SOEURS MILLER ET BOB
BOB et LUCY GILLETTE

RADIO

POSTE CKAC, MONTREAL

Jeudi, 20 octobre 1925

Cet après-midi, à 4 heures, le poste radiotéléphonique de "La Presse" donnera des rapports sur la température et les derniers cours de la bourse.

Ce soir, trois émissions distinctes seront données par le poste CKAC comme suit:

7 heures. — Leçon de piano par M. Emiliano Renaud.

7.30 heures. — Concert par le trio de l'hôtel Windsor sous la direction de M. Raoul Duquette.

A 10.30 heures — Le poste CKAC transmettra, directement de la salle de bal de l'hôtel Windsor, le programme de musique de danse exécuté par les "Red Jackets" sous la direction d'Harold Leonard.

POSTE CFCF, MONTREAL

Jeudi, 22 octobre 1925

12.45 - 1.40 p.m. — Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle. Rapports de la bourse et des mines.

POSTE CNRA, MONCTON

(291 mètres)

Le poste du Chemin de fer national du Canada, à Moncton, donnera un concert demain soir, 23 octobre, à 3 heures p.m. (heure de l'Atlantique). En voici le programme:

Demi-heure des enfants par Tante Ida.

Rapport du marché sur les ventes des produits agricoles.

Programme musical exécuté par le 'Ladies' Double Quartette of Moncton".

Chants en parties: "Annie Laurie" et "O'Where Tell Me Where" par le Double Quartette. Piano: "Mazurka" (Tessard) et "Mélodie en mi majeur" (Rachmaninoff) par Mlle Marion Murray. Chant: "La Neige" (Elgar) par le Double Quartette. Lecture par M. Tilman Melanson. Chant: "Indian Lullaby" (Vogt) par le Double Quartette. Chant par Mme O. V. Melanson. Chant: 'Baccarolle (Offenbach) par le Double Quartette. Lecture par M. Tilman Melanson. Chant par le Double Quartette. Chant par Mme O. V. Melanson.

Musique populaire par l'orchestre du poste CNRA.

MUSIQUE

Le fameux pianiste Robert Schmitz, à l'Orphéum

On se précipite en foule au contrôle de l'Orphéum afin de se procurer des places pour le concert que le célèbre pianiste français, Robert Schmitz donnera à l'Orphéum, dimanche après-midi.

Le concert du Grand Maître sera certainement une primeur ici, car, l'éminent artiste a laissé une profonde impression ici l'an dernier.

Les billets sont en vente au contrôle du théâtre et chez Ed. Archambault.

La Symphonie de Boston

Au Forum, le 2 novembre prochain

C'est Koussevitzky, le nouveau chef d'orchestre de la Symphonie de Boston et le successeur de Pierre Monteux, qui dirigera le concert symphonique du 2 novembre, au Forum.

La Symphonie de Boston, forte de ses 112 musiciens, donnera ici un concert qui fera époque: ce sera probablement l'unique concert symphonique de la saison, et c'est une occasion qu'il ne faut pas manquer. Le programme comportera plusieurs nouveautés, ainsi que le laisse supposer l'inauguration de la quarante-cinquième saison de la symphonie, à Boston, ces jours derniers.

Serge Koussevitzky dont on a souligné l'extraordinaire virtuosité comme contrebassiste débuta, en 1907 comme chef d'orchestre. C'était à Berlin, où Koussevitzky dirigea les oeuvres de Wagner. En 1909, il retournait en Russie, son pays natal, et là, organisait l'orchestre Koussevitzky dont la réputation fut rapidement établie. L'orchestre de Koussevitzky se composait des plus fameux musiciens russes. Les instrumentistes étaient engagés à l'année et ne pouvaient jouer ailleurs, ce qui donnait aux concerts de cet orchestre une importance facile à deviner. D'autant plus que les musiciens apprenaient à se mieux connaître et la perfection de leur ensemble était remarquable. C'est exactement la même chose qui se produit avec la Symphonie de Boston.

Koussevitzky n'a pas dirigé que des orchestres. A Moscou et à Pétrograd, il a dirigé des oeuvres chorales et organisé un choeur de 250 voix. Il donna, avec son orchestre et sa chorale, des festivals Beethoven, Bach, Tchaikowski, qui eurent leur retentissement.

A Paris, à Barcelone, à Madrid et à Londres, Koussevitzky monta de nombreux ouvrages lyriques qui ne firent qu'accroître sa réputation. Ajoutons qu'il est l'auteur de nombreux ouvrages pour orchestre, théâtre lyrique et instruments divers. Son interprétation, celle qu'il communique à ses instrumentistes est toujours guidée par le plus pur classicisme.

UN RAQUETTEUR QUI DISPARAIT

Nous apprenons avec un profond regret la mort de Edmond Marquis survenue hier. M. Marquis a succombé à l'appendicite après quelques jours de maladie.

Edmond Marquis a fait sa marque dans le sport de la raquette. Il a gagné trois ans de suite la course-handicap du National. Il a toujours été considéré comme le meilleur coureur de longue distance en raquette. Il a connu de grands succès sous les couleurs du Ste-Brigide, club auquel il a appartenu plus de dix ans.

M. Marquis était aussi membre du National et il faisait partie des Chevaliers de Colomb.

Nos sympathies à la famille en deuil.

La chasse en aéroplane

Jefferson-City, Missouri, 21. — Le lieutenant Fred C. Nelson, de l'aviation américaine a été arrêté sous l'accusation d'avoir tué et capturé une [illegible] canadienne au moyen d'un aéro [illegible]

LES QUILLES

Ligue des Douanes

Lundi dernier, sur les allées de l'Académie Belge avaient lieu les parties de quilles de la Ligue des officiers des douanes et d'accise de Montréal. La plus haute partie double a été faite par M. Donald Smith, avec un total de points de 234. La plus haute partie simple, par M. E. Power, avec 124.

Résultats des parties :

Jaune

Lemieux, capt.	84— 85
Larochelle	102—109
Lachance	109— 95
Tessier	68— 94
Goyer	95—112
	458—495

Vert

Findlay	105—104
Dion	74— 80
Power, capt	75—124
Ross	77— 98
Grondin, X.	68— 85
	399—491

Rose

Latimer	82— 96
Glenfield, capt.	123— 99
Clermont	72— 98
Sabourin	100— 84
Bolger	75— 74
	452—451

Bleu

Cato	107—100
Giroux	83— 97
Pilon	73—101
Lafrance, capt.	73—101
Courtemanche	58— 66
	424—466

Brun

Godin	86— 93
Brabant	93— 96
Murphy	81—102
Garceau	80— 92
Dagenais, capt.	113— 93
	443—466

Gris

Colfer	80— 92
Duval	93— 91
McKenzie	83— 85
Galarneau	108— 82
Dansereau, capt.	104—123
	468—473

Blanc

Mathieson, capt.	104— 96
Gaudette	97— 87
Bourdeau	86— 82
Gareau	97— 83
Walsh, X.	81— 85
	465—433

Violet

Smith, capt.	112—122
Allard	94— 85
Denis	105—105
Brisebois	81— 87
Juteau	93— 91
	485—490

Noir

Desroches	102— 98
Girard, J., capt.	78— 83
Slattery	85— 86
Barry	86— 77
Girard, J.-A.	90— 93
	441—437

Rouge

Lunny	96— 93
Ainey, capt.	73— 94
Gagnon	83— 84
Robert	79— 74
Wolfenden	85— 93
	416—428

Au Canadien National

M. W. H. Hastie de l'équipe de la comptabilité a remporté les honneurs pour les trois plus hautes parties dans la joutes de petites quilles disputées aux allées Windsor, lundi soir, obtenant un grand total de 370. La meilleure partie simple revient à P. Fixman avec une partie de 138.

Scores détaillés:—

SUCCURSALES

Guérin	96	87	91— 274
Singer	83	82	98— 263
Nadeau	103	108	101— 312
Maille	108	120	102— 330
Dummy	70	70	70— 210
Total	460	467	462—1389

PLANS

Stewart	80	75	82— 237
Julien	99	94	87— 280
Bédard	76	109	95— 280
Gannon	88	104	72— 264
Campbell	70	70	70— 210
Total	413	452	406—1271

Succursales gagne 3 parties.

COMPTABILITE

R. Morin	108	84	93— 285
Hastie	125	125	120— 370
Foliot	78	85	98— 261
Lebel	97	86	101— 284
Cenni	117	94	111— 322
Total	525	474	523—1522

CLERICAL

Barrett	98	84	89— 271
Fixman	88	138	121— 347
Despatsi	88	71	97— 256
St-Vincent	115	106	109— 330
Colvey	84	96	90— 270
Total	473	495	506—1474

Comptabilité gagne 2 parties.

CHEFS

Dresing	88	111	107— 306
Bedford	119	97	90— 306
G. Sallaway	76	76	94— 246
Montgomery	102	102	96— 300
W. Sallaway	115	97	103— 315
Total	500	483	490—1473

BUREAU GENERAL

Levine	117	87	106— 310
Young	77	87	114— 278
Prior	107	114	97— 318
E.-A. Morin	116	99	113— 328
Yellun	106	87	92— 285
Total	523	474	522—1519

Bureau Général gagne 2 parties.

MORSE BLEU

Lawlor	93	121	115— 329
Lawrence	101	103	100— 304
Méthot	84	80	84— 248
Branan	122	92	101— 315
Frenette	98	98	105— 301
Total	498	494	505—1497

MORSE BLANC

Hathway	90	85	82— 257
Groulà	112	102	101— 315
Labranche	97	110	127— 334
Major	111	77	87— 275
Smith	70	70	70— 210
Total	480	444	467—1391

Morse bleu gagne 3 parties.

JACK RENAULT DECROCHE LA DECISION SUR JACK WARD

Dans un combat médiocre, l'ancien policier gagne aux points. — Sanderelli et Lirzin font partie nulle. — Un knockout pour Mireault et Brown. — Chabot victorieux.

Jack Renault, champion poids lourd du Canada, a défendu victorieusement son titre, hier soir, à l'arena, dans un combat assez médiocre contre le nègre Jack Ward. Une foule de plus de six mille personnes remplissait tous les sièges de la grande patinoire a été assez désappointée par la tenue dans l'arène de l'ancien policier montréalais. Elle a même protesté en plusieurs circonstances lorsque Renault ne semblait pas y mettre assez d'ardeur.

Ward a travaillé de toutes ses forces mais il n'a pu faire mieux que d'éviter d'être mis hors de combat. Il a cependant porté de bons coups mais le jeu de son adversaire le déroutait passablement.

A la première ronde, Ward semblait craindre son adversaire et le laissa attaquer. Mal lui en prit car il encaissa un coup au corps qui l'envoya au plancher pour deux secondes. Il se releva aussitôt et se lança à l'attaque.

La deuxième ronde fut mieux partagé car Ward tenta davantage de loger à la tête et au corps. Les longs bras de Renault étaient tout un problème pour le boxeur noir. Il parvint à loger un bon coup au menton qui fit tomber Renault mais ce dernier se releva avant que l'arbitre n'ait commencé à compter.

Ward essaya de se battre de près dans la troisième ronde et il déclancha de bonnes attaques dans le corps. Il était visible que Ward cherchait à loger un crochet à la tête. Renault frappait souvent derrière la tête de Ward à la suite des corps à corps.

Ward prit confiance en lui-même à la quatrième ronde et fonça. Renault commença à se tenir sur la défensive. Sans l'ardeur de Ward, le combat aurait langui. La foule protesta.

Ward perdit l'équilibre à la cinquième ronde et tomba pour se relever aussitôt. Renault logeait des swings de gauche à la tête sans parvenir à faire reculer Ward ou à l'affaiblir.

Les deux boxeurs se rendirent les coups dans la sixième ronde et Ward commença à ralentir. C'était grâce à la longueur de ses bras que Renault comptait. Ward commença à se rapprocher de son adversaire, tout en se reposant, afin de loger un crochet. Renault faisait manquer les swings de Ward grâce à son agilité.

Ward fut acculé dans un coin dans la septième ronde mais dans les échanges, s'il eut le dessous, il sut bien se protéger.

La neuvième ronde fut l'une des plus belles de Ward. Il logea à la tête de Renault sans toutefois le mettre en danger. Il déclancha aussi d'excellentes attaques au corps mais sans succès.

La dixième ronde fut de toutes la plus mouvementée. C'est là qu'on vit ce que Renault pouvait faire. Il se montra rapide mais ne put atteindre Ward. Si le champion du Canada avait mené le bal de cette façon depuis le commencement de la rencontre, il aurait eu des chances de coucher Ward pour les dix secondes réglementaires.

Ward s'est montré très courageux et fort habile car il a résisté à l'un des hommes qui est considéré comme un aspirant logique au championnat mondial. D'un autre côté, Renault a fait un combat assez quelconque, sans forcer le jeu. Il manqua d'esprit combattif et peut-être un peu de coeur. Renault pesait 204 1-4 et Ward 197 1-2.

LIRZIN FAIT PARTIE NULLE AVEC SANDERELLI

L'un des combats les plus contestés de la soirée fut celui entre Sanderelli et Lirzin.

Ces deux-là avaient un compte à régler et ils y sont allés de tout coeur. Chacun d'eux eut une mauvaise ronde, la deuxième pour Lirzin et la quatrième pour Sanderelli. A part cela, les deux petits boxeurs se donnèrent coup pour coup.

A la fin des six rondes, les juges donnèrent la décision à Sanderelli. Il se fit un immense vacarme lorsque le maître de cérémonie, M. X.-E. Narbonne, annonça cette décision. La foule jeta de hauts cris et hua longuement les juges. L'un d'eux avait donné un bulletin de "nul" mais l'autre avait accordé la décision à Sanderelli.

Quatre des cinq membres de la Commission de boxe présents à la rencontre décidèrent de changer la décision des juges et de rendre une décision de "partie nulle". La foule fut satisfaite et applaudit longuement à cette attitude que justifient parfaitement les règlements de la commission.

UN KNOCKOUT POUR MIRAULT

Sylvio Mirault a facilement eu raison de Jimmy Knox, dans le troisième combat à l'affiche. Deux directs de la droite ont couché Knox. La deuxième fois il s'est relevé, mais l'arbitre avait alors fini de compter. Knox a protesté mais en vain. Et pour être précis, Knox s'est relevé à la onzième seconde et non à la dixième, comme le veulent les règlements.

Mirault a semblé au meilleur de sa condition et il s'est battu avec jugement. Il ne s'est pas pressé mais aussitôt qu'il a eu une ouverture il a déclanché un terrible direct de la droite et Knox était à terre. Il se relevait à la cinquième seconde. Il était encore étourdi et Mirault chercha le même endroit. Il ne fut pas lent à trouver une autre ouverture. Knox resta par terre un peu trop longtemps et il était trop tard lorsqu'il se releva.

Après la victoire de Mirault on a chuchoté qu'il lancerait un défi à Léo Kid Roy, pour le championnat poids-plume du Canada. On a ajouté qu'il déposerait sous peu, un chèque de $2,500, comme garantie de bonne foi pour un assaut de championnat.

Bert Brown a obtenu un kockout technique contre Gene Clay lorsque les seconds de ce dernier ont envoyé la serviette dans le ring dans la quatrième ronde. Clay venait de se relever après avoir été à terre pendant neuf secondes. Il était évident qu'il ne pouvait aller beaucoup plus loin et ses seconds ont agi sagement.

Brown a livré un combat de toute beauté. Il s'est affirmé superbe boxeur du commencement à la fin. Son style a beaucoup plu à la foule et on peut dire qu'il y a longtemps qu'on n'a pas vu un jeune commencer aussi bien que lui.

Le petit Clay fut bien courageux mais il n'était pas de taille. Il fut déclassé du commencement jusqu'à la fin. A la quatrième ronde il fut couché au moyen d'un solide direct de la droite à la mâchoire. Il se releva et essaya de continuer mais il était à bout de force et c'est là que son cousin, Charley Clay, a lancé la serviette, accordant par le fait la victoire par knockout à l'Australien.

LA DECISION A CHABOT

Le premier combat alignait Georges Chabot contre Joe Légaré, de Québec, et le boxeur local a décroché la victoire. Les juges furent unanimes à lui donner la décision.

Dans la première ronde, Chabot eut l'air de ne pas être capable de résoudre la manière de se battre du Québecois et il encaissa de bons coups. Mais à la deuxième, il était parfaitement renseigné. Il se porta à l'attaque au signal des hostilités et ensuite sa victoire ne fut plus douteuse. Il s'améliora à chaque ronde et dans la dernière partie du combat on se demandait si le Québecois ne serait pas mis hors de combat. Mais il affirma un beau courage et resta sur pied jusqu'à la fin.

Chabot a surtout battu son adversaire avec de la punition dans le corps. Légaré est grand et il fut souvent plié en deux. Mais à chaque fois il revenait pour en prendre encore plus.

Dans les deux dernières rondes, par exemple, Légaré ne savait pas ce qui se passait dans l'arène mais il fit les six rondes réglementaires, tout en ayant encaissé une bonne fessée.

MOREHOUSE AU MONUMENT NATIONAL

Le promoteur W. Moorehouse a annoncé, hier soir, qu'il avait retenu le Monument National pour cet hiver. Il y donnera de la boxe presqu'à toutes les semaines, à l'exception de la période des fêtes.

En tout et partout, Moorehouse se propose de donner quinze à vingt séances au Monument National aussitôt que son contrat sera terminé à l'Aréna Mont-Royal. Ce dernier échoit aussitôt que l'hippodrome de la rue Mont-Royal fera de la glace.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
Succursales	8	1
Morse Bleu	7	2
Bureau Général	6	3
Comptabilité	5	4
Chefs	4	5
Morse Blanc	4	5
Clérical	2	7
Plans	0	9

THEATRES

A l'Orphéum

Andrée Pascal quitte un grand succès à Paris pour venir au Canada. Elle a laissé son rôle dans "La Menace" vendredi soir pour s'embarquer samedi matin dernier

Si Andrée Pascal n'avait pas eu un contrat en règle avec M. Gauvin pour venir débuter à Montréal le 1er novembre, en compagnie de M. Paul Capellani, il n'aurait pas été facile de l'avoir cette saison car elle a créé au théâtre de la Renaissance "La Menace", la nouvelle pièce de Frondaie qui a été un tel succès que Mlle Pascal a dû jouer jusqu'au vendredi soir dernier, et partir samedi matin pour aller s'embarquer à Cherbourg sur le "Alaunia" de la ligne Cunard pour le Canada. Mlle Pascal avait accepté de créer cette pièce à Paris, en compagnie de Pierre Magnier, avec la condition qu'elle arrêterait en temps pour remplir son contrat au Canada.

Son départ de Paris a créé un grand vide car c'est elle, d'après les rapports des journaux de Paris, qui a remporté le grand succès de cette dernière création parisienne. Mlle Pascal est de plus en plus aimée à Paris où elle devient l'une des plus grandes favorites parmi les vedettes célèbres.

La venue de Mlle Pascal à Montréal crée un très grand intérêt. Elle est actuellement en mer et arrivera à Montréal dimanche ou lundi avec M. Capellani. Son début à l'Orphéum aura lieu le dimanche soir 1er novembre dans "La Guitare et le Jazz Band", pièce créé l'an dernier à Paris par M. Capellani lui-même.

"Denise" à l'Orphéum

Ce soir, Demain et Samedi en matinée et soirée

La saison de comédie française à l'Orphéum devient de plus en plus intéressante. Pour la dernière fois en matinée aujourd'hui, "La souriante Mme Beudet" attire les amateurs de plus en plus enchantés et de la troupe et des pièces à l'affiche. Voilà maintenant qu'on nous donnera en fin de semaine, commençant ce soir jusqu'à samedi soir, "Denise", l'oeuvre fameuse de M. Dumas fils, qui sera indiscutablement, remarquablement interprétée par les artistes les plus aimés du public. "Denise" aura en plus une distribution de tout premier ordre, digne de la scène de l'Orphéum.

Les billets sont en vente pour la prochaine pièce: "La Galerie des glaces", la belle pièce de M. Henri Bernstein qui sera donnée toute la semaine prochaine.

Théâtre Canadien-Français

"L'Idée de Françoise", une des plus fines comédies de Paul Gavault, avec Mlle Jane Max.

Mlle Jane Max a retrouvé sur la scène du Théâtre Canadien-Français le succès qui l'avait accueillie il y a deux ans, alors qu'elle avait interprété de si remarquable façon "La Petite Amie" de Brieux, "Le Ruisseau", et "Une Faible Femme".

Nous aurons l'occasion d'applaudir de nouveau cette gracieuse artiste, la semaine prochaine, dans "L'Idée de Françoise", la spirituelle comédie de Paul Gavault.

"L'Idée de Françoise" est une pièce charmante, délicatement nuancée, et qui plaira infiniment. Mlle Max y trouvera l'occasion de mettre en valeur tous ses dons de finesse et d'émotion. Elle sera une Françoise sympathique, rusée, intelligente et moqueuse. Elle conduira l'action avec entrain. Elle aura comme partenaires les excellents artistes du Théâtre Canadien-Français: MM. René Darmor, l'excellent jeune premier qui prêtera tout son talent au rôle de Gérard, Albert Duquesne, Pierre Durand, Gaston Dauriac, René Valeur, Mmes Marthe Thiéry, Rey-Duzil, Berty et tous les bons éléments de la troupe.

M. Silvio est encore une fois heureux dans le choix de cette pièces qui est une nouveauté pour le Théâtre Canadien-Français. M. A. Godeau a préparé une mise en scène qui rendra justice à la comédie de Paul Gavault. De cet auteur, nous avons déjà applaudi, à Montréal maintes pièces spirituelles.

Il faut enregistrer les très gros succès de "Froufrou", cette semaine. La délicieuse comédie-dramatique de Meilhac et Halévy que le génie de Sarah Bernhardt a rendue célèbre triomphe à chaque représentation.

Théâtre St-Denis

"La Griffe", drame en un acte, et "Drusilla With a Million", la semaine prochaine.

L'un des drames les plus émouvants du répertoire de Grand Guignol, "La Griffe", pièce en un acte, de Jean Sartène, sera représentée, la semaine prochaine, au théâtre Saint-Denis, par les comédiens de la troupe Léry.

"La Griffe" est à ce point intéressante au point de vue dramatique qu'elle a été mise en musique et qu'elle tient l'affiche à l'Opéra comique de Paris, après avoir obtenu un succès retentissant au théâtre du Grand Guignol.

Cette pièce demande une mise en scène originale et réaliste. M. Léry nous promet tout cela. Il a confié le rôle le plus difficile de la pièce, celui du paralytique à M. Filion, dont la mimique est i expressive.

"La Griffe" est un drame de la campagne, un drame d'un pathétique intense, qui saisit à la gorge et transporte les auditeurs. On peut être assuré d'une interprétation de tout premier ordre avec les excellents artistes du théâtre Saint-Denis.

Le programme de cinéma comprendra "Drusilla with a Million", un film qui est considéré supérieur à "Over the Hill". Les autorités religieuses des Etats-Unis et de l'Ontario ont été unanimes à vanter les mérites de cette production et l'ont recommandée publiquement comme étant une haute leçon morale. Nul doute que "Drusilla with a Million" attirera des foules au Saint-Denis, la semaine prochain.

Cette semaine, la troupe Léry connait un gros succès de rire avec "Monsieur Mézian", la désopilante comédie de Pierre Véber. Sur l'écran: "The Man Who Found Himself" avec Thomas Meighan.

Théâtre Chanteclerc

"Le Maître de Forges", de Georges Ohnet, avec Mme Bella Ouellette et M. Fred. Barry.

La reprise du "Maître de Forges" de Georges Ohnet aura lieu, la semaine prochaine, au théâtre Chanteclerc. Pour cette occasion, M. Fred. Barry, dont on joue cette semaine un drame en cinq actes intitulé "La Fille du Sheik", viendra en représentations spéciales pour interpréter le rôle Phillipe Dherblay qu'il a joué maintes fois avec les plus grands succès.

"Le Maître de Forges" est une pièce qui demeure toujours populaire, malgré les années. Elle tient encore l'affiche au théâtre de l'Ambigu de Paris et l'on n'ignore pas qu'elle a été le grand succès de la tournée de la Porte Saint-Martin, l'an dernier. La faveur du public pour cette pièce est entièrement justifiée. Il n'est pas de drame qui soit plus susceptible de plaire à l'auditoire. L'histoire romanesque du "Maître de Forges" ne perd pas de son intérêt. C'est une pièce qui met en valeur les artistes qui l'interprètent.

La troupe du théâtre Chanteclerc, avec M. Fred. Barry en tête de la distribution, interprétera "Le Maître de Forges" avec un ensemble digne d'éloges. Mme Bella Ouellette donnera la réplique à M. Barry et tiendra le principal rôle féminin. On aura l'occasion d'applaudir à leurs côtés, Mmes Aurore Alys, J.R. Tremblay, Lucy Arlette, MM. Charles Gontier (duc de Bligny), J.R. Tremblay, Leclaire, Dauvilliers, Lefrançois, Victor Ouellette et tous les excellents artistes du Chanteclerc.

Dans la mise en scène qu'il a faite pour cette reprise, M. J.R. Tremblay s'en est tenu fidèlement à la tradition et a composé un ensemble très réussi.

Cette semaine, "La Fille du Sheik", drame en cinq actes de M. Fred Barry, fait salle comble avec les interprètes distingués, Mme Bella Ouellette, MM. Charles Gontier, J.R. Tremblay et la troupe versatile du Chanteclerc.

Capitol

Corinne Griffith dans un nouveau rôle qu'elle remplit à merveille "Classified".

"Classified". Tel est le titre de la nouvelle production de Corrine Griffith qui sera à l'affiche toute la semaine au Capitol. Dans cette production, Mlle Griffith surprendra tous ses admirateurs. Le rôle qu'elle y joue est nouveau pour elle, et elle le rend à la perfection.

C'est l'histoire d'une jeune fille Babs Comet, qui travaille dans le département des petites annonces d'un grand journal, qui vit sur une rue, dans un milieu qu'elle n'aime pas, et qui cherche à combler le gouffre qui la sépare de son idéal. Il y a là un problème psychologique des plus intéressants, sorti du fertile cerveau d'Edna Forber, la grande favorite parmi les auteurs de magazines, et transporté à l'écran par June Mathys.

Mlle Griffith est assistée dans cette production par toute une série d'excellents artistes. Jack Mulhall représente un mécanicien idéal qui supplante dans les faveurs de la jeune fille, un aristocrate doucereux, très bien joué par Ward Crane. Parmi les autres artistes on remarque encore les grands comédiens Charles Murray et George Sydney.

Classified est une comédie qui tout en faisant naître bien des rires tirera aussi probablement plus d'une larme aux spectateurs, à cause de son intrigue passionnante et touchante.

Comme attraction spéciale la semaine prochaine, le Capitol présentera Buddy Fisher et ses Chesterfield Boys de New-York, les meilleurs joueurs de jazz qui soient connus. Il y aura aussi les attractions ordinaires, ouverture, comédie, nouvelles.

Princess

Une pléiade d'artistes du meilleur choix sont au programme.

A la représentation de "Blue Bird" qui sera donnée au théâtre Princess la semaine prochaine, Montréal fera la connaissance d'une danseuse russe de grande réputation. Vlasta Maslova que l'on considère une des plus enviable. Elle fit ses débuts avec la Pavlowa et en compagnie de Théodore Kosloff. Elle remporta un succès phénoménale dans sa tournée à travers les Etats-Unis et l'Europe. Son premier acte de vaudeville remporta un succès sans précédent. Et elle revient maintenant avec une performance caractéristique dans laquelle elle se démontre une danseuse connaissant à fond son art.

L'on verra et entendra aussi Florence Gast et sa troupe dans un acte de danse et de chansons populaires. La personnalité attrayante de Mlle Gast est très populaire ici et ses qualités exceptionnelles d'actrices lui ont acquis une réputation enviable. Cette fois elle sera accompagnée par une troupe de cinq acteurs et actrices. Francis Dooly et Corinne Sales nous rendront leur visite annuelle la semaine prochaine. Ils reviennent avec un répertoire nouveau. M. Dooly a composé quelques nouvelles chansons pour cette tournée.

Ben Smith est passé maître dans les monologues. Il apparait sur la scène comme le type d'un voyageur de commerce qui fait sa tournée dans un char Pullman, racontant des anecdotes. M. Smith personnifie exactement le type du voyageur si bien connu sur tout le continent américain.

Eddy Allen et Doris Camfield de même que Boyce Walters et Crockers sont aussi au programme dans un numéro de danse, chant et vaudeville.

FORTES PRODUCTIONS LAITIERES

Les troupeaux laitiers que gardent les fermes et les stations expérimentales fédérales comptent parmi les meilleurs au Canada, si l'on en juge par les relevés officiels de production de lait et de gras. Le rapport de l'Association des éleveurs de la race Holstein-Frisonne du Canada, qui donne la production des vaches Holstein-Frisonnes, entre le 1er juillet et le 31 août 1925, nous apprend que six vaches inscrites appartenaient aux fermes expérimentales fédérales. Quatre de ces dernières se trouvaient dans la catégorie adulte, traites pendant 365 jours. La vache L. E. S. Ianthe Aaggie DeKol, représentant le troupeau de la station de Lacombe, Alta., a donné 16,678 livres de lait contenant 562 livres de gras. Grâce Allen Ormsby, du troupeau de la ferme centrale, a donné 16,397 livres de lait et 528 livres de gras. Agassiz Pietze Syvia, 4,248 livres de lait et 518 livres de gras. May Echo Frances, de la station de Fredericton, N.-B., a donné 16,943 livres de lait et 480 livres de gras.

Dans la catégorie des vaches adultes traites pendant 305 jours, la vache Leila Posch Mechthilde, de la ferme centrale d'Ottawa, a donné 11,657 livres de lait et 414 livres de gras. Dans la catégorie de deux ans de cette division, où six se sont inscrites pour l'enregistrement, une génisse appartenant à la station de Lacombe, Alta., venait en tête de la liste. Cette bête, L. E. S. May Echo Korndyke, a donné 12,385 livres de lait et 419 livres de gras dans la période de 305 jours.

Ces relevés de production ont été faits sous la surveillance du Service du Livre d'Or de la Division de l'Industrie Animale, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa).

QUETE PUBLIQUE POUR LE FOYER DU SACRE-COEUR

La tempête de neige et l'affreuse température de samedi dernier ont complètement paralysé l'organisation de la quête publique au profit du Foyer du Sacré-Coeur qui devait se faire samedi le 10 octobre. C'est pourquoi la ville a permis de continuer cette quête samedi le 24 octobre. Le Foyer du Sacré-Coeur, 312 rue Quesnel, fondé il y a trois ans est une maison de protection pour les jeunes filles qui n'ont pas de chez-soi ; il y a une hôtellerie, salle d'amusement, bureau de placement, renseignements etc. La maison a rendu et rend encore de grands services aux ouvrières. L'oeuvre se propose d'ouvrir prochainement dans les Laurentides un sanatorium pour les jeunes filles malades, spécialement pour les cas de tuberculose.

Nous demandons au public de recevoir les quêteuses avec sympathie, de les encourager et de leur verser avec l'aumône du coeur, laumône de leur or.

AFRIQUE DU SUD

Service régulier de Montréal

S.S. Calumet . . . . 15 Nov.

AFRIQUE OCCIDENTALE

Le vapeur "Calumet" fera escale à Sierra Leone et transbordera de la cargaison pour la Côte d'Or et le Niger

Accommodation pour passagers de première classe.

Pour taux et informations s'adresser à

ELDER DEMPSTER et CO, Limited.

133 Edifice du Board of Trade Montréal

168-1

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

DE MONTREAL

Pour Liverpool

13 oct., 20 nov. . . . . Montclare
6 nov. . . . . Montrose
13 nov. . . . . Montcalm

Pour Belfast-Glasgow

5 nov. . . . . Metagama
19 nov. . . . . Marburn

Pour Cherbourg-Southampton-Anvers

4 nov. . . . . Melita
18 nov. . . . . Minnedosa

DE QUEBEC

Pour Liverpool

28 oct., 25 nov. . . . . Montnairn

Pour Cherbourg-Southampton

11 nov. . . . Empress of France

S'adresser aux Agents Locaux

D.R. KENNEDY Agt. Gen. du Trafic Océanique
Tél. Main 7700
141 Rue St-Jacques
Montréal

Au berceau de l'humanité

Croisière Méditerranéenne Pacifique Canadien

Un voyage merveilleux vers les rivages romantiques des premiers pays du monde. Vous verrez Venise la jolie, le Caire, le Sphinx mystérieux et les Pyramides millénaires. Vous ferez escale à Syracuse en Sicile, à Alexandrie, à Naples. Vous visiterez la Terre Sainte, la gaie Riviera, Constantinople et le Bosphore, la glorieuse Athènes et Alger la blanche. L'Espagne, le Portugal, la France et l'Angleterre vous offriront tour à tour leurs merveilles.

Visitez ce monde-ci avant l'autre

Voici l'occasion idéale de le faire. L'Empress of France, le luxueux paquebot du Pacifique Canadien deux fois choisi par le prince de Galles pour ses traversées de l'Atlantique, quittera New-York le 9 février. 15 pays seront visités. Un voyage qui durera 64 jours, dont 33 seront passés à terre — 19 en Palestine et en Egypte.

La plus grande organisation de transport au monde

Demandez les brochurettes descriptives et consultez vos agents locaux de navigation, ou

D. R. KENNEDY, Agent général Trafic Océanique, Ph Main 7700.
141 rue Saint-Jacques, Montréal

163-1-Nav.

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS

DE MONTREAL

22 oct. Letitia	pour Glasgow
24 oct. Ausonia	" Ply, Cher, L'dres
30 oct. Alaunia	" Liverpool
30 oct. Saturnia	" Glasgow
6 nov. Athenia	" Glasgow.
7 nov. Ascania	" Ply, Cher, L'dres
13 nov. Aurania	" Liverpool
14 nov. Antonia	" Ply, Cher, L'dres
20 nov. Letitia	" Glasgow
21 nov. Ausonia	" Ply, Cher, L'dres

DE NEW-YORK

24 oct. Lancastria	pour Ply, Cher, S'm'tn
24 oct. Franconia	" Q'town, L'v'pool
24 oct. Transylvania	" L'derry, G'gow
28 oct. Berengaria	" Cher, S'm'pton
31 oct. Scythia	" Q'town, L'v'pool
31 oct. Tuscania	" L'derry, G'gow
4 nov. Mauretania	" Ply, Cher, Sm't'n
7 nov. Cameronia	" L'd'ry, G'gow
7 nov. Carmania	" Ply, Cher, L'dres
11 nov. Aquitania	" Q'town L'v'pool
14 nov. Andania	" Ply, Cher, H'b'g
14 nov. Caledonia	" L'derry, G'gow
14 nov. Samaria	Q'town, L'v'pool
18 nov. Berengaria	" Cher, S'm'pton

DE BOSTON

1 nov. Scythia	pour Q'town, L'v'pool
15 nov. Samaria	" Q'town, L'v'pool

DEPARTS DE NOEL

DE HALIFAX

Pour Plymouth, Cherbourg et Londres.

ASCANIA, 14 DECEMBRE

Pour Glasgow et Moville

ATHENIA, 14 DECEMBRE

Brochurettes illustrées, listes des départs, etc, envoyées sur demande THE ROBERT REFORD Co. Ltd. Montréal, Tél. Main 5652 ou chez les agents locaux

163-1-Nav.

MARINE-MARCHANDE-DU-GOUVERNEMENT-CANADIEN

LIMITEE

Service de vapeurs les plus modernes

DEPARTS DE MONTREAL POUR

Londres et Anvers
"CANADIAN RAIDER" . . . . . Oct. 22

Cardiff et Swansea
"CANADIAN VICTOR" . . . . . . Oct. 23

Terre-Neuve via Ch'town
"CANADIAN SAPPER" . . . . . Nov. 7

St-Kitts, Antigoa, Barbade
La Trinité, Demerara
"CANADIAN RUNNER" . . . . . Nov. 3

Service Intercontinental
Victoria, Vancouver
"CANADIAN SEIGNEUR" . . . . Nov. 14
*Réfrigérateur

Australie (Directement)
Brisbane, Sydney
Melbourne, Adélaide
"CANADIAN SCOTTISH" . . . Oct. 31

Nouvelle-Zélande (Directement)
Auckland, Wellington
Lyttleton, Dunedin
"CANADIAN EXPLORER" . . . . Oct. 29
*Réfrigérateur

SERVICE DE FRET ET PASSAGERS
Pour Bermudes et Bahama
La Jamaïque et le Honduras Britannique
"CANADIAN FORESTER" . . Nov. 11

S'adresser au

Département du Trafic, No 230 rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

163-1-Nav.

Le Canada
MONTREAL, jeudi, 22 octobre, 1925.

Par la fenêtre

Le "Star" de Montréal, qui continue la campagne de M. Patenaude, nous apprend qu'à une de ses assemblées "il y avait tellement de monde" qu'il a dû entrer dans la salle par la fenêtre.

Cela n'a guère changé ses habitudes; car on sait que M. Patenaude n'entre jamais nulle part par la grande porte.

Et il faut voir dans ce geste un symbole de sa politique.

Inutile d'ajouter d'ailleurs que tous ces rapports sont grandement exagérés; et que si M. Patenaude excite encore un geste de curiosité, il est bien loin d'avoir le succès que prétend cet organe.

Si l'on veut avoir une idée de la partialité du "Star", on n'a qu'à lire, par exemple, le compte rendu qu'il a donné de l'assemblée du Forum.

Mais il y a dans les faits une vérité inhérente; et s'il est exact que M. Patenaude a dû entrer par la fenêtre, nous aimons mieux en tirer immédiatement la conclusion.

C'est aussi par la fenêtre qu'il a voulu entrer dans la province de Québec.

N'ayant pas le courage de dire franchement ses intentions politiques et son adhésion à M. Meighen, il s'est glissé par le soupirail d'une fausse indépendance pour essayer de tromper l'électorat.

C'est d'ailleurs son habituel procédé et au sein de son parti il a agi exactement de la même façon dans le passé; c'est l'homme aux masques, aux faux-fuyants et aux subterfuges.

Mais sa conduite comportera son propre châtiment. Il est entré dans la lutte par la fenêtre; et c'est par la fenêtre également que les électeurs de Jacques-Cartier le chasseront définitivement de la vie publique.

Le parti de la confiance et de la ruine

En sommes, si l'on compare la campagne faite dans cette élection par les deux partis, on peut dire que les libéraux ont prêché la confiance, et la prospérité, tandis que les conservateurs ont été des prédicants de ruine et de banqueroute.

Ils sont d'autant plus inexcusables d'avoir fait une pareille campagne, qu'ils sont eux-mêmes responsables du malaise dont il subsiste encore ces traces dans notre régime économique.

Ce sont ceux qui, par un gaspillage effréné durant la guerre, sous le gouvernement Meighen-Borden, ont accumulé pour le Canada une énorme dette.

Ce sont eux, qui ont également créé le problème des chemins de fer, dont est accablé le contribuable.

Mais, depuis quatre ans, le gouvernement King a considérablement amélioré la situation.

Il a réussi à diminuer la dette qui, maintenant, se résorbe graduellement.

Le gouvernement libéral a réussi également à diminuer le taux de l'intérêt en contractant des emprunts plus avantageux que ceux qui existaient précédemment, et c'est là un signe non équivoque du meilleur état de nos finances.

Le gouvernement King a également vu s'accroître, sous son régime, les chiffres de notre commerce et dans le sens le plus favorable, puisque ce sont nos exportations et nos ventes à l'étranger qui augmentent.

Pendant que les conservateurs prédisent la ruine dans un but politique, les libéraux travaillent à réparer les dégâts faits à notre régime financier par M. Meighen et ses amis quand ils étaient au pouvoir.

C'est là la mesure des deux partis qui sont en présence de l'électorat.

D'un côté l'espoir, la confiance, la marche vers le progrès; de l'autre, la dépression et les cris de banqueroute.

Entre les deux, les électeurs n'hésiteront pas, et voteront pour le parti du progrès et pour le retour au pouvoir du gouvernement King.

Des faits qui indiquent la prospérité

Tandis que les chefs conservateurs prêchent la ruine et la détresse en ce pays, les événements de plus en plus leur donnent un démenti éclatant.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir l'amélioration constante qui est établie dans nos finances et dans nos affaires générales depuis trois ans.

Avant 1921 notre dollar avait subi une dépréciation considérable et à un moment donné n'était coté à New-York qu'à quatre-vingt-deux sous. Depuis déjà une couple d'années, non seulement il est remonté au pair, moins une minime fraction, mais il est des jours où il fait prime sur le marché américain et alors on peut dire que la monnaie canadienne est celle qui a le plus de valeur au monde.

Si l'on regarde du côté de notre commerce, il est faux de dire qu'il ait diminué ou qu'il n'augmente pas. En réalité ce sont nos importations qui diminuent malgré la prétention affichée que le tarif Robb allait nous inonder de produits étrangers; mais nos exportations augmentent considérablement et la balance de notre commerce nous est de plus en plus favorable; nous achetons moins et nous vendons davantage, ce qui est prouvé excellent pour l'accroissement de notre richesse.

Si l'on prend maintenant la question des emprunts on constatera que le crédit du Canada a certainement gagné du terrain puisque nous pouvons emprunter aujourd'hui à des taux bien plus favorables; le gouvernement qui devait, sous l'ancien régime, concéder toutes sortes d'avantages pour contracter des emprunts domestiques, est en mesure, aujourd'hui, de les renouveler à des taux moindres.

On dira peut-être que c'est la situation générale qui s'améliore et que le Canada en bénéficie; mais c'est là une réponse qui contredit nettement la prétention première des conservateurs que notre pays souffre encore de détresse et marche vers la ruine.

Enfin, à la dernière session, notre bilan, au lieu d'accuser un déficit de deux cent millions comme sous le régime Meighen, accusait un surplus sur toutes les dépenses du gouvernement et des chemins de fer d'une trentaine de millions.

Tous ces faits précis indiquent de la façon la plus claire et la plus convaincante que le Canada retrouve une prospérité qui devra aller grandissante.

Les traités à l'étranger

Le gouvernement King a conclu de nombreux traités avec l'étranger: notamment la France, l'Italie, la Hollande, les Antilles, l'Australie.

C'est la poursuite d'une politique douanière qui veut substituer à l'abaissement général demandé par les doctrinaires des concessions pratiques qui nous assurent des avantages réciproques sur les marchés européens.

Depuis quatre ans, le gouvernement King a conclu plusieurs traités avantageux pour notre commerce extérieur.

Et les résultats ont suivi de près puisque en ces deux dernières années principalement nos exportations ont considérablement augmenté; et que nous vendons à l'étranger beaucoup plus qu'autrefois.

Les protectionnistes doctrinaires voudraient édifier autour de notre pays une muraille de Chine; au contraire, les libre-échangistes voudraient nous exposer à la concurrence universelle.

Le gouvernement King a procédé sagement.

Au lieu d'une révision générale du tarif dans un sens ou dans l'autre, il a accordé des concessions à certains pays sur des produits qui ne nuisent pas à nos industries; et il en a obtenu pour nos produits canadiens dont l'exportation en Europe augmente sans cesse.

C'est là une politique raisonnable et pratique.

Et en permettant à nos industries d'exporter plus abondamment à l'étranger, le gouvernement leur donne une forme de protection, tout aussi efficace et beaucoup plus libre, que si on les enfermait dans un cercle étroit et si on les limitait au seul marché local.

Dans la rue

Les rumeurs se multiplient et les calculs d'élections. On rapporte des propos. En voici un que nous avons entendu dans la rue, entre un rouge et un bleu:

—Les libéraux prendront soixante-quatre sièges dans Québec.

—Pourquoi pas les prendre tous pendant que t'y es.

—Pour pas avoir l'air trop.... gourmand.

Les prochains télégrammes

Ce qu'on voudra voir, maintenant, ce sont les télégrammes qu'échangeront MM. Meighen et Patenaude le soir du vote.

Battu à gauche; battu à droite: tels seront les échanges de ces deux chefs dont l'un a peur de se montrer lui-même, et l'autre, honte de montrer son collègue.

Il s'est imaginé

Quand on huait le nom de M. Patenaude au Forum, un confrère anglais s'est "imaginé" que c'était des acclamations.

En faut-il une dose d'illusion, ou d'effronterie, pour imprimer sérieusement une pareille chose.

M. Meighen viendra-t-il ?

Maintenant que Montréal a pu entendre la parole éloquente du chef libéral, l'honorable Mackenzie King, et le voir parmi nous, la question se pose de nouveau: "Quand M. Meighen viendra-t-il dans la province de Québec?"

Ce serait la première fois, depuis la Confédération, que le chef d'un grand parti fait une élection dans notre pays sans venir visiter notre province.

Leurs fautes

Qu'est-ce que les conservateurs ont à répondre aux accusations formelles de sir Arthur Currie, au livre de sir Andrew McPhail? Voilà deux hommes éminents, d'une scrupuleuse impartialité, et qui témoignent l'un et l'autre du gaspillage éhonté qui s'est pratiqué pendant la guerre.

Comment les amis de M. Meighen expliquent-ils l'achat des chemins de fer qui nous écrasent encore d'un déficit annuel de plus de soixante millions? Qu'ont-ils à dire de la marine marchande qui a coûté soixante-dix millions au pays et qu'on n'a pu ni revendre ni opérer sans déficit?

Ce sont eux, les conservateurs, qui ont accumulé les déficits financiers par leur scandaleuse administration.

Et ils reprochent aux libéraux de ne pas en trouver une solution assez complète.

LA HAUTE PERSONNALITE DE MACKENZIE - KING

Elle sera grandie par la victoire du 29 octobre

A mesure que la lutte approche de son terme, la haute personnalité de Mackenzie-King se détache de plus en plus vigoureusement de la scène politique. Les traits de son caractère se dessinent avec netteté, et la supériorité de son intelligence sur celle de son adversaire s'accuse avec une évidence telle que les conservateurs de bonne foi sont forcés de l'admettre.

Dans son immense tournée à travers toutes les provinces du pays, il a su défendre son oeuvre de reconstruction avec tant de logique et de franchise, il a prêché avec tant de courage sa doctrine d'autonomie et d'unité nationale, il s'est maintenu si ferme dans son attitude qui veut l'égalité des droits et des faveurs entre tous les Canadiens, il a répondu aux objections et interruptions avec tant de tact et de courtoisie, que le peuple entier sent aujourd'hui le besoin de se rallier autour de son nom et de mettre en lui sa confiance et son espoir.

La mort de sir Wilfrid Laurier avait privé le pays de l'un de ses grands hommes. Le vide causé par sa mort avait momentanément désemparé la conscience populaire. Mais il était écrit que le parti libéral, après avoir donné un tel chef au Canada, devait retrouver en son sein le continuateur de sa pensée et de son oeuvre: ce fut William Lyon Mackenzie-King.

Cet homme instruit dans toutes les sciences économiques et sociales, rempli de cet esprit vraiment démocratique qui fait préférer "le bien du peuple" aux influences délétères "de certains intérêts", jaloux de l'autonomie de sa patrie et de la souveraineté parlementaire, soucieux de ne jamais substituer la volonté impériale à la volonté canadienne, désireux de conserver l'équilibre tarifaire de façon à satisfaire l'Est et l'Ouest et à garder ainsi l'intégrité du pacte confédératif, il s'est révélé comme l'homme d'Etat qu'il fallait à notre pays à ce tournant de son histoire.

Facteur d'unité, de concorde, de paix, d'autonomie et de progrès, nous avons besoin de lui. Le pouvoir lui appartient.

Mais ce qui contribue le plus à mettre Mackenzie-King en évidence, c'est le contraste de sa personnalité avec celle d'Arthur Meighen. Ce chef tory, à qui un conservateur éminent d'Ontario appliquait l'épithète de "visionnaire", a montré dans la présente campagne une étonnante petitesse d'esprit et une maladresse qui désarçonne même ses amis. Grotesque et exagéré dans ses affirmations sur l'état économique du pays, plusieurs fois convaincu de mensonge à la face du pays entier, tantôt exploitant les préjugés de l'Est contre l'Ouest, tantôt soulevant ceux de l'Ouest contre l'Est, inconséquent, versatile, substituant le sarcasme à l'argument, cauteleux, aride, hargneux et désagréable, il a produit partout, sur son passage, une impression pénible et de fort mauvais augure pour le 29 octobre prochain.

Il a poussé plus loin la maladresse et le manque d'esprit. Lui, chef d'un grand parti, se réclamant de Macdonald et de Cartier, lui qui, de par sa haute situation, devrait porter ses idées, ses opinions, son programme, dans chacune des provinces de la Confédération, n'est pas venu dans la province de Québec une seule fois depuis le début de la présente campagne.

M. Patenaude, qu'il a choisi pour lieutenant, de concert avec Bob Rogers, lui sert actuellement de bouc émissaire dans nos régions. Il a lâchement abandonné cette victime illustre à son sort, et il n'a pas osé braver en personne l'impopularité dont il jouit chez nous. M. Patenaude reçoit maintenant des horions à sa place. Honni dans Montréal et jusque dans des comtés du bas-Québec, il récolte le fruit amer du rôle d'hypocrite qu'il lui a imposé. Voilà qui éclaire bien un des côtés de son caractère tragique.

Il a humilié profondément les conservateurs de la province de Québec en confirmant de façon éclatante l'épithète de "pas montrable" qu'on lui applique depuis 1917.

A cause de cette petitesse, qui s'ajoute à son impérialisme exécré, à sa faiblesse en face des sollicitations de quelques "gros intérêts", à "sa politique de haute protection qui sape le pacte confédératif", il sera balayé du pays comme en 1921, et alors, nous n'entendrons peut-être plus parler de lui. Le Canada ne s'en portera que mieux. Il faut tenir cet homme dangereux hors d'Ottawa.

Mackenzie-King grandira davantage par sa victoire du 29 octobre. Il a remporté partout de grands triomphes. Quinze mille personnes l'ont acclamé dans Québec. Les conservateurs eux-mêmes lui ont rendu hommage. Ils l'ont trouvé "montrable". Un autre triomphe se prépare pour lui, ce soir, à Montréal. C'est le signal de l'apothéose du 29 octobre prochain. — (Le Soleil).

D'OU VIENT LA DETTE ENORME DANS NOS FINANCES FEDERALES ?

La responsabilité de M. Meighen et de ses lieutenants

Il y a quelque temps, M. Georges Pelletier, un des rédacteurs du journal "Le Devoir" avait écrit ce qui suit :

"La "Gazette" oublie un point important: c'est que la dette de guerre, les impôts qui en résultent, la situation financière sérieuse du pays, la crise économique présente, le malaise général, tout cela découle pour une large part de l'imprévoyance, de la maladministration, du gaspillage et de l'entêtement du régime conservateur, de 1914 à 1921. La "Gazette" prétendrait-elle que, de janvier 1922 à septembre 1925, un ministère conservateur aurait pu rétablir l'équilibre, ramener l'ordre dans nos finances, notre régime économique, notre réseau ferroviaire etc., surtout un ministère Meighen? Le Québec sait bien que non; et M. Meighen n'a rien à attendre de bon de notre province, aux prochaines élections. Il aura ce qu'il mérite, — la réprobation explicite de la masse des électeurs."

C'est très clair.

Sous la rubrique "Oublions le passé", et en réponse à son ami M. Cahan, M. Bourassa reprend le même thème que M. Pelletier, son collègue.

"Le malaise actuel, dit-il, le déséquilibre des finances, les impôts excessifs, la dépopulation des campagnes sont les conséquences directes et immédiates de nos folies de guerre, mises de nouveau sous un jour fulgurant par les récentes révélations de sir Andrew Macphail. Pardonner aux auteurs responsables de ces orgies, passe; mais leur confier le soin d'en réparer les suites quand ils ne manifestent aucune repentance, que dis-je? quand ils ne perdent aucune occasion de crier sur les toits qu'ils sont tout prêts à recommencer, ce serait le comble de la folie."

Par conséquent, n'oublions pas le passé.

UN PROBLEME QUI VA D'UN SIECLE A L'AUTRE

Domestiques modernes

"La Foire aux servantes" voyait jadis dans les campagnes d'Alsace des filles accortes s'offrir en foule au choix du citadin ou du fermier. Que les temps sont changés! Un tableau d'Albert Guillaume ("Au berceau de placement") nous montre, carrée confortablement sur une chaise, une jeune femme au profil dédaigneux. Devant elle, le sourire aux lèvres, s'empresse la tenancière de l'Office : — "Madame est femme de chambre, n'est-ce pas?... Oui, nous avons en ce moment un très grand choix de patrons à vous présenter". D'anxieuses silhouettes font humblement valoir leurs avantages respectifs; "Ménage sans enfants, ni chien"... "Monsieur seul, 60 ans, encore très bien."

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les doléances sur la domesticité constituent un "leitmotiv" de notre vie de société. Je le sais: les prôneurs du bon vieux temps nous assurent qu'autrefois les relations étaient édifiantes entre les deux parties. Les esclaves de l'antiquité étaient bien moins malheureux que l'on nous le conte, et sous l'ancien Régime la domestique faisait partie de la famille traditionnelle.

N'empêche qu'on lit dans l'"Ecclésiaste": "Ne soyez pas comme un lion dans votre maison, vous rendant terrible à vos domestiques." D'où je conclus que quelques maîtres abusaient de leur autorité. Dans une lettre à Lucilius, Sénèque écrivait: "Autant d'ennemis que de domestiques." Au premier siècle de l'ère chrétienne, une dame romaine, dont le nom aurait bien dû passer à la postérité, fit graver sur sa tombe l'expression de son soulagement d'être enfin délivrée par la mort de l'esclavage que lui infligeaient ses esclaves.

Au dix-septième siècle, on soufflette sa servante, on bat son valet. On le traite couramment de faquin, de coquin ou de pendard. "Il n'y a de servantes, dit la Béline du "Malade imaginaire", qui n'aient leurs défauts... Vous savez qu'il faut maintenant de grandes précautions pour les gens qu'on prend."

Et Sébastien Mercier de renchérir, cent ans plus tard, dans son "Tableau de Paris": "Autrefois, les maîtres pouvaient compter sur une fidélité bien rare aujourd'hui." M. de Calonne écrit à la même époque: "A la campagne, les domestiques n'ont plus ni respect ni obéissance."

Je veux être véridique. J'ai découvert, en 1774, le témoignage suivant, seul de son espèce: "Les domestiques de France paraissent parfaitement heureux." Mais il émane d'un Anglais exaspéré contre ceux de son pays, exaspération compréhensible si c'est bien leurs pratiques qui inspiraient à Swift sa célèbre brochure: "L'art de voler les maîtres, conseils aux domestiques des deux sexes", dont voici quelques extraits:

"Si l'on vous tourmente pour fermer les portes derrière vous, fermez-les avec fracas, afin que vos maîtres puissent s'apercevoir que vous suivez bien leurs instructions... Ne vous trouvez jamais dans la pièce où aboutissent les sonnettes. Vous éviterez ainsi de vous déranger... Ne servez jamais une cuisse de poulet tant qu'il y a dans la maison un chat qui puisse l'avoir emportée... C'est mal entendre l'économie domestique de salir vos torchons de cuisine pour nettoyer le dessous des plats, puisque la nappe le fera aussi bien... Ne vous servez jamais d'une cuillère pour ce que vous pouvez faire avec vos mains... Quand vous ne pourrez avoir votre dîner prêt à l'heure, retardez la pendule... Vous devez regarder la cuisine comme votre cabinet de toilette. Ne manquez donc point quand vous surveillez votre bouilli de vous peigner la tête, c'est le meilleur moyen de ne pas perdre de temps, etc., etc."

En somme, écrit spirituellement M. Marcel Cusenier, auteur d'un gros livre sur la question, "chaque siècle a regretté les domestiques d'autrefois."

Est-ce à dire, Mesdames, que je me disimule la gravité des difficultés avec lesquelles vous êtes aux prises? Non point. La crise de la domesticité existait avant 1914. Elle est devenue singulièrement plus aigue depuis qu'à la fois s'est développé le goût de l'indépendance de la femme à une foule d'emplois nouveaux et la demande même en domestiques.

Bien que la cherté de la vie ait contraint nombre de familles bourgeoises à diminuer leur personnel, il s'est formé de nouveaux riches qui en réclament.

Vous connaissez l'histoire du célibataire qui pour conserver sa cuisinière finit par l'épouser. Le premier soin de la nouvelle bourgeoise est de réclamer à son mari une bonne à tout faire.

Autrefois, la perspective d'une vie matérielle plus aisée, d'une table mieux servie, était l'une des meilleures attractions du service domestique. Elle a disparu depuis que la chère du bourgeois moyen est devenue singulièrement plus frugale que celle de bien des travailleurs manuels.

Jamais la situation ne fut plus critique qu'aujourd'hui. La notion de lutte de classe semble s'être introduite dans nos relations avec notre personnel. Les gens de maison affichent leurs revendications sur les murs de nos villes, les débattent dans des organes corporatifs et des meetings tumultueux. Vous savez quel chiffre atteignent les salaires et avec quelle facilité se déchainent les grèves. Une bonne cuisinière tend à devenir un article de luxe, comparable à une automobile de marque et dont le moteur est sujet à des ratés bien autrement capricieux.

Avons-nous à l'horizon des perspectives meilleures? J'ai peur que nous ayons à faire appel à notre patience et à notre philosophie. Ingénions-nous, par tous les accommodements possibles, à conserver ce qui nous reste de domestiques passables, et suppléons à des défaillances de plus en plus nombreuses par la simplification de notre vie, par la multiplication de ce que l'on peut appeler "les services extérieures, par le développement du machinisme domestique, et enfin en mettant nous-mêmes davantage la main à la pâte.

Ce dernier point n'est pas sans chiffonner en nous de vieilles habitudes. Sachons, bourgeois mes frères, accomplir sur nous-mêmes l'indispensable effort.

"Bonne à tout faire!" Avez-vous réfléchi à la majesté véritablement "impérialiste" de ce terme. Capable de tout, bonne à tout faire!" Notre orgueil ne se haussera jamais à nous croire en état de devenir des "bons à tout faire". La nécessité aidant, il faudra voir à ne pas rester physiquement et pratiquement des propres à rien.

La vie de réclusion que nous menons est si artificielle et si détestable pour notre organisme, qu'on nous prêche chaque jour d'en contrebalancer les effets par toutes sortes de sports et de gymnastique.

Bon Conseil

Pourquoi ne pas servir du poisson fumé au déjeuner au moins trois fois par semaine ?

* * *

Vous verriez que la famille l'attendrait à l'avance avec un vif plaisir et que la santé générale s'améliorerait beaucoup.

* * *

Le poisson contient des éléments nutritifs que vous n'avez pas dans d'autres aliments et vous devriez en servir sur la table aussi souvent que possible.

Demandez à votre marchand des merluches et harengs fumés de HATTON — ils sont délicieux.

D. HATTON COMPANY
MONTREAL

"Seul le choix de la pêche".

169-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal—COUR SUPERIEURE—No. 827. — Dame Régina Côté, des Cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Napoléon Therrien du même lieu, duement autorisée à ester en justice, demanderesse, vs ledit Napoléon Therrien, défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée ce jour contre le défendeur. Montréal, 29 septembre, 1925.— WILFRID BESSETTE, Avocat de la demanderesse. 169-22-29-5 nov.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal —COUR SUPERIEURE—No. 2319.—B. LEFEBVRE LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son bureau-chef dans la cité de Montréal dit district, demandeur; DAVID M. LEVISON de la Cité de New-York dans l'Etat de New-York, et ERNEST R. CAPITOLO, de la Cité de West New-York, dans l'Etat de New-Jersey, défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, 1er septembre 1925.
T. DEPATIE,
Député-protonotaire.
168-2

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné que, par l'ordonnance de l'Honorable Louis Coderre, juge de la Cour Supérieure du district de Montréal, en date du dix octobre courant, les soussignés J.-P.-A. des Trois Maisons, Dame Léopoldine des Trois Maisons, Dame Clara des Trois Maisons, Dame Malvina des Trois Maisons, Adrien des Trois Maisons, ont été autorisés à prendre et qu'ils ont pris en conséquence la qualité d'héritiers bénéficiaires de la succession de feu Gustave des Trois Maisons, frère des quatre premiers et oncle du dernier, en son vivant agent financier, de la cité de Montréal.

Montréal, le quatorze octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Par ordre des héritiers,
J.-A. NADEAU, notaire.
163-15-22

EMPLOI DEMANDE FEMME

Fille de Gaspé demande position comme cuisinière générale aussi fille de chambre. Bonnes références. 3452 Saint-Denis, près Sherbrooke. Est 3381.
165-4

CARTES PROFESSIONNELLES

Beaulieu, Gouin, Marin & Mercier
Avocats, Montréal Trust, 11 Place d'Armes. Tél. Main 3091
L. E. Beaulieu, LL. D. C. R.
G. Marin, C.R.; L.-M. Gouin, LL. D.,
P. Mercier, C.R. M.P.
Paul Gouin, LL.B. - Ed. Tellier, LL.B.
Hon. Rodolphe Lemieux
Avocat-Conseil

ELLIOTT & DAVID
Henry J. Elliott, C. R.
Hon. L.-A. David, C. R.
Secrétaire de la province de Québec
Maurice Dugas J. P. Callaghan
Maurice Versailles
L.-P. Crépeau, C.R., Conseil,
Avocats et solliciteurs.
Commissaires pour toutes les provinces Terre-Neuve et les Etats-Unis
EDIFICE CANADA LIFE,
Montréal, Canada.

EVALUATION BELAIR 6452
RAPHAEL BOILARD
A.A.P.Q., R.A.I.C., A.I.A.
ARCHITECTE
4303 St-Denis MONTREAL
288-CP-j.n.o.

TEL. MAIN 2659.
ARTHUR ECREMENT,
BA., L.L.L.
Notaire.
205 rue Saint-Jacques.
123-j.n.o.

WILFRID DAMPHOUSSE
Syndic de Faillite
J. E. Beaudin Chas. Arnold
J. A. Rousseau
426 Power Building
Plateau: 1211 — 1212
98-m.-j.-s.-j.n.o.

Une SESSION de la Cour du Banc du Roi, ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice en la Cité de Montréal, lundi, deuxième jour de novembre prochain, à dix heures du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif, OMER LAPIERRE.
Montréal, 13 octobre, 1925. 163-15

AVIS

AUX FABRICANTS DE GROS CANONS, PIECES D'ARTILLERIE, ETC ET AUTRES INTERESSES

Les propriétaires du brevet No 226-273, accordé le 21 novembre 1922, à VICKERS LIMITED, de la maison Vickers, Broadway, Westminster, Londres, Angleterre, pour améliorations aux mires de pièces d'artillerie, sont en état de fournir l'invention, accorder des permis pour sa fabrication ou vendre en partie ou tous les intérêts qu'ils possèdent dans le brevet.

Les demandes devront être adressées à OWEN N. EVANS, solliciteur de brevets, etc., No 1070 rue Bleury, Montréal. 167-3

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 10 novembre 1925, des soumissions pour la construction d'un quai et dragage des abords, à Midland, comté de Simcoe, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un quai et du dragage, Midland, Ont."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice Equity, Toronto, Ont., et à l'édifice des douanes, London, Ont., ainsi qu'au bureau de poste, Midland, Ont.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE: — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus ("blue prints") en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de $25.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 octobre, 1925. 168-3

DEPARTEMENT DES CHEMINS DE FER ET CANAUX DU CANADA
CANAL WELLAND

Avis aux entrepreneurs

DES soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour écluses à onglet en acier pour le canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à 12 heures (midi) mardi, le 24 novembre 1925.

Les plans, devis et formules de contrat peuvent être vus à partir de cette date au bureau de l'ingénieur en chef du département des Chemins de fer et canaux à Ottawa et au bureau de l'ingénieur, en charge des travaux du Canal Welland, St-Catharines, Ont.

On peut se procurer des copies des plans et devis sur le paiement de la somme de $1,000. Aux soumissionnaires de bonne foi, ce montant sera remis sur le retour desdits documents en bon état.

Un chèque accepté fait sur une banque canadienne pour une somme de pas moins de dix pour cent (10 p. 100) de la soumission de l'entrepreneur, payable à l'ordre du ministre des Chemins de fer et canaux ou des bons du Dominion du Canada pour le montant en question ou des bons du Dominion du Canada et des chèques acceptés pour en compléter le montant, doivent accompagner chaque soumission somme qui sera confisquée si l'entrepreneur refuse de faire les travaux aux fins mentionnées dans sa soumission.

Le chèque ou bons ou chèque et bons ainsi envoyés seront retournés aux entrepreneurs dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le chèque ou bons ou chèque et bons de l'heureux soumissionnaire seront gardés en garantie totale ou partielle jusqu'à l'achèvement des travaux.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre,
J. W. PUGSLEY,
Secrétaire.
Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 19 octobre 1925. [illegible]

La Campagne Electorale

UNE BELLE ASSEMBLEE DE M. C. ROBITAILLE A MONTREAL-EST

Le populaire député de Maisonneuve tient une grande assemblée à l'école Richard de Montréal-Est, hier soir. — Il attaque la politique de M. Patenaude. — Importante déclaration du maire Joseph Versailles.

Plus de cinq cents personnes assistaient hier soir à la grande assemblée que tenait M. Clément Robitaille, candidat libéral du comté de Maisonneuve, à l'école Richard et applaudissaient les divers orateurs qui ont prononcé la parole à cette assemblée.

L'assemblée a obtenu un des plus grands succès de la campagne si bien menée par le sympathique candidat de Maisonneuve et l'on déclara une fois de plus au cours de cette assemblée que le bloc libéral solide de Montréal-Est voterait entièrement en faveur de M. Robitaille le 29 octobre prochain.

M. le maire Joseph Versailles présidait l'assemblée.

M. ROBITAILLE

Au début de ses remarques M. Robitaille remercia M. le maire Versailles d'avoir bien voulu présider cette assemblée et de "s'être fait un devoir comme en 1921 de nous rendre cet hommage."

"D'après ce que je vois, dit M. Robitaille, tous à Montréal-Est semblent bien disposés. C'est juste car les électeurs n'auraient pas raison cette année de changer leur allégeance de 1921, de voter autrement qu'en 1921. Qu'avons-nous fait, M. King et nous depuis 1921? Nous avons diminué, grâce à la sage politique du premier ministre, la dette publique, nous avons diminué les dépenses publiques ainsi que les impôts sur le revenu et malgré cela nous arrivons avec un surplus. Cela ne s'est jamais vu depuis le régime de sir Wilfrid Laurier. Un gaspillage éhonté a été fait entre 1911 et 1921 et il nous faut l'endurer aujourd'hui. Les conservateurs disaient qu'ils dépensaient dans un noble but, "la guerre." Mais de la déclaration même de personnages désintéressés de la politique des dépenses énormes, futiles et inutiles ont été faites pour cette guerre. De plus on nous a mis les chemins de fer sur le dos à un coût de neuf cents millions. On dit que le conservateur conserve son argent dans sa poche, mais lorsqu'il s'agit de l'argent du peuple, il n'est plus conservateur. Les conservateurs viennent crier aujourd'hui que nous avons rien fait, que nous avons encore des dettes et des impôts. Naturellement, ce sont eux qui nous les ont mis sur les épaules ces dettes et ces impôts. Cependant est-ce qu'au cours de cette campagne ils nous font des reproches sur des scandales politiques ou autre chose, non, ils ne peuvent le faire. Il nous parlent d'une grande question, la question du tarif et de la protection. C'est leur cheval de bataille en temps d'opposition, mais lorsqu'ils arrivent au pouvoir, motus! on en entend plus parler!

Ils disent que nous nous sommes vendus aux progressistes. Cela est faux. Nous avons simplement réduit les taux et le tarif sur les instruments de production dans l'intérêt des agriculteurs, des ouvriers et de la masse, pas plus, nous ne pouvons en sortir de là! Est-ce là une bonne ou une mauvaise mesure?"

M. Robitaille traite ensuite du truc Patenaude. "Hier soir, dit-il, à la grande et enthousiaste manifestation King, on ne voulait pas entendre prononcer le nom de M. Patenaude. Il était hué. M. Patenaude dit qu'il n'est pas pour M. King, pour M. Meighen ou pour d'autre. Il ne veut pas créer de troisième parti politique, il se dit "indépendant", oui, croyons-le comme indépendant! Il n'y a pas de milieu c'est l'un ou l'autre."

M. Robitaille répond alors aux attaques de M. Patenaude au sujet des questions du tarif préférentiel et de l'industrie de la chaussure et prouve par des chiffres éloquents que l'industrie de la chaussure n'a pas périclité comme le dit M. Patenaude. Il ajoute que les exportations ont considérablement augmenté sur les importations. "A-t-on, dit-il, jamais entendu dire que le parti libéral avait l'intention de ruiner les industries? Mais, c'est dans son intérêt de les faire prospérer! Les journaux conservateurs prouvent que ses moyens sont bons puisque chaque jour ils nous annoncent que les choses vont de mieux en mieux au Canada. Comme le disait si bien notre grand orateur, M. Cardin, des gens comme M. Patenaude ne sont pas des patriotes, mais des gens avides de tromper l'électorat.

Vous avez donc un devoir à remplir. Nous sommes, nous libéraux, les mêmes qu'en 1921. M. Meighen est le même. Nous avons le même programme, M. Meighen aussi. Il se déclare prêt à faire les mêmes choses qu'au temps où il était au pouvoir. Il reproche à M. King de n'avoir pas répondu favorablement à M. Lloyd George au sujet de la guerre de Turquie. S'il avait été à sa place, ah! oui! il aurait crié: "Très bien, nous acceptons; je suis prêt et j'enverrai des hommes jusqu'à ce que la dernière goutte de sang soit versée!"

M. Robitaille traite en terminant de la question du bloc des 65 députés de Québec et de la reconnaissance de M. King à Québec en nommant des Canadiens-français aux ministères les plus importants de son cabinet.

"Ne votez pas pour l'homme, dit en terminant M. Robitaille, ne votez pas pour moi. Votez comme vous l'avez fait en 1921, pour un même idéal, pour l'idéal de tout un comté, une province et tout un pays. Et c'est de même que je me présente devant vous maintenant et que je vous demande votre appui pour le 29 octobre prochain."

LES AUTRES ORATEURS

M. Versailles présenta ensuite un orateur ouvrier, M. L. C. Arcand.

M. Arcand fait d'abord le tableau de la situation qui incombait à M. King lorsqu'il prit les rênes du pouvoir. Il montre à quel point, sur le bord de la faillite, se trouvait la situation en 1921. Mais le premier ministre eut tôt fait de relever la situation et en quatre ans il avait réussi à nous donner $290,000,000 d'exportations de plus que d'importations. Sa première idée a été l'économie. Il fait ensuite le panégyrique de M. King. Il traite lui aussi de la question Patenaude et dit que nous avions droit, nous Canadiens d'attendre un peu mieux d'un homme de son éloquence et de son talent. Où était donc M. Patenaude en 1921? Il est vrai que M. Bob Rogers n'était pas encore "descendu avec sa petite valise noire." M. Arcand traite en outre de la question des chemins de fer et fait l'éloge de sir Henry Thornton. Il dit que M. Robitaille doit être le miroir de la population qui compose Maisonneuve.

Le dernier orateur de la soirée fut M. le notaire J. E. Coderre, secrétaire-trésorier de la cité de Montréal-Est.

Il fait l'éloge de M. Robitaille, l'homme qu'il faut pour représenter toutes les classes et non seulement un groupe de la population d'une circonscription. M. Robitaille a travaillé à Ottawa pour tout le monde. L'orateur traite ensuite certaines questions personnelles de gens du comté qui ont été justement traitées par M. Robitaille. Il parle des annonces de M. Patenaude dans les journaux, annonces payées parle "Comité central conservateur" ou autrement dit, l'argent de M. Meighen et de M. Bob Rogers. M. Patenaude se dit indépendant, mais non pas de l'argent de M. Meighen, car s'il en était autrement il ne souffrirait pas que son nom soit mis sur des annonces payées par l'argent de M. Meighen. M. Patenaude dit de ne pas voter pour M. King ou pour M. Meighen, pour qui alors? Pour lui? Non pas, il n'est pas assez sérieux.

L'orateur fait ensuite l'éloge de la politique d'ensemble de M. King et déclare que le bloc solide de Montréal Est enverra M. Robitaille à Ottawa encore une fois de plus.

Le docteur W. W. McCuaig adressa aussi la parole.

Après le discours de M. Robitaille, le maire Jos. Versailles déclara qu'il n'avait aucun doute que les affaires du pays allaient très bien et qu'il était persuadé que M. Robitaille avait raison quand il disait que les hommes d'affaires n'avaient pas à se plaindre. Comme homme d'affaires lui-même, et, disons-le entre parenthèses, comme homme d'affaires important, M. Versailles déclara qu'il avait foi en la politique de M. King et qu'il était persuadé que la population de Montréal-Est voterait comme une seule unité en faveur de M. Robitaille le 29 octobre prochain afin que l'idéal et les idées si patriotiques et si fermes et si administratives de M. King soient encore une fois mis au haut dans l'intérêt du pays tout entier.

L'assemblée se retira après avoir applaudi les orateurs distingués qui adressèrent la parole.

Ce demi-congé est facultatif

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 21. — Le demi-congé proclamé pour l'après-midi du jour de l'élection n'est pas obligatoire.

Le public peut l'observer ou non, mais l'habitude est d'observer une proclamation de ce genre. Une loi autorise le gouvernement à déclarer un jour quelconque jour férié et c'est ce qui a été fait dans le cas actuel. Les effets de commerce ne sont pas affectés parce que le congé n'est que de la moitié de la journée.

On s'attend que le demi-congé soit généralement observé. Il est probable que le nombre des votants sera plus considérable de ce fait.

BAL DE L'ARMISTICE

Le Bal Annuel de l'Armistice donné sous les auspices de la Société des Vétérans Français de la grande guerre, aura lieu le jeudi, 5 novembre, à la salle Lafontaine.

LE COMITE CENTRAL LIBERAL

Le comité central libéral a été établi au No 65 de la rue Saint-Jacques et est sous la direction de l'échevin Alfred Legault.

Pour ceux des amis de la cause libérale qui voudraient communiquer avec le comité, nous donnons les numéros de téléphone qui sont les suivants :

M. Alfred Legault : Plateau 1324 ;

Informations générales : Plateau 1235 ; Plateau 1236 ; Plateau 1237 ;

Comité des orateurs : Plateau 2217 ; Plateau 2218.

M. L.-J. GAUTHIER SE DEBOUTONNE DANS DORCHESTER

Mais l'hon. Lucien Cannon démontre que son adversaire a "viré" son capot

QUI A TROMPE, TROMPERA

Le Hansard réduit à néant une attaque calomnieuse du héros du Club Lafontaine

Quebec, 21. — M. L.-J. Gauthier doit trouver que le terrain lui glisse sous les pieds de plus en plus vite, dans Dorchester. Pourvu qu'il en reste un petit coin où on puisse le faire brûler en effigie, le soir de la votation! Si l'on en juge par les assemblées contradictoires auxquelles nous avons assisté, depuis le commencement de la campagne, l'ancien député de Saint-Hyacinthe, a besoin de tenir son dépôt à deux mains, le 29 octobre prochain, s'il veut le conserver... pour une autre fois.

L'hon. M. Lucien Cannon a presque terminé la tournée de son comté. Il ne lui reste plus que cinq paroisses à visiter: Saint-Rose, St-Prosper, Saint-Louis, Saint-Zacharie, et Ste-Aurélie. Dimanche, le jeune solliciteur général du Canada, le "fighting" Lucien", comme on l'appelle, a tenu trois assemblées. Le matin, il a parlé à Saint-Odilon-de-Crambourne, dans l'après-midi, il a adressé la parole devant les électeurs de Saint-Benjami et, hier soir, il a tenu une grande réunion à Saint-Edouard-de-Frampton.

Dans les trois paroisses, le nouveau ministre a été reçu avec enthousiasme par la population. Les assemblées qu'il a tenues ont été paisibles et surtout très favorable au député sortant de Dorchester. On croyait que M. Gauthier, qui n'assistait pas à l'assemblée de Sainte-Sabine, le samedi précédent, avait "dételé". "Mais on suppose que le petit groupe d'amis dont il s'entoure pour voyager l'auraient convaincu de "tenir" jusqu'au bout (pour l'effet moral, sans doute) car le "père" est revenu dans le comté, hier, rencontrer l'hon. M. Cannon.

La première réunion de la journée a eu lieu à Saint-Ddilon-de-Crambourne, à 11 h. 30 a.m. Il neigeait abondamment et le vent était violent et froid. Les orateurs ont parlé dehors, dans l'encoignure de l'église et du presbytère. Il y avait une assistance d'environ cinq cents personnes. L'assemblée fut présidée par M. Patrick O'Connor, maire de la place. Les deux candidats parlèrent pendant quarante-cinq minutes chacun et l'hon. M. Cannon eut la réplique.

Sachant qu'il avait dans Saint-Odilon un pu plus de partisas que dans les autres paroisses du comté, M. L.-J. Gauthier s'est "déboutonné". La pièce de résistance de son discours fut une attaque contre le solliciteur-général du Canada qu'il accusa d'avoir voté pour le divorce. L'hon. M. Cannon, aux applaudissements presque unanimes de l'auditoire, a remis les choses à point. Sortant le Hansard de sa poche, il invita le maire (un bleu!) à monter sur l'estrade et à constater "de visu" si le député de Dorchester avait voté pour le divorce ou s'il avait voté contre. M. O'Connor, après avoir regardé le document officiel que l'hon. M. Cannon lui présentait, admit que le nom du député de Dorchester apparaissait parmi ceux des représentants du peuple qui, à la dernière session, se prononcèrent contre le divorce.

Les applaudissement éclatèrent de toutes parts.

A Saint-Benjamin, l'après-midi, l'ancien député de Saint-Hyacinthe n'avait pas l'air aussi "faraud" qu'à Saint-Odilon. Au début de son discours, avec des paroles doucereuses, il a en quelque sorte fait des excuses à l'hon. M. Cannon au sujet des attaques qu'il avait dirigées contre lui, quelques heures auparavant, sur la question du divorce. L'assemblée eut lieu à 3 h. p.m. dans le haut de la boutique de M. Pierre Veilleux, et fut présidée par M. Roméo Lessard, maire de la paroisse.

Le candidat de M. Meighen a parlé le premier. Après quelques phrases sur le divorce, il s'attaqua au gouvernement, disant que l'administration King n'avait pratiquement rien fait, depuis 1921. L'ancien député de St-Hyacinthe prétendit que le pays s'en allait à la ruine et reprocha au gouvernement de n'avoir diminué ni la dette ni les taxes.

Nous ne surprendrons personne en disant que le candidat de l'hon. M. Meighen ne fut pas applaudi à outrance. Il fut cependant écouté car la population de Saint-Benjamin est polie. L'hon. M. Cannon reçut une belle ovation.

"Mon adversaire", dit le nouveau solliciteur général du Canada, "vous a demandé de "virer votre capot". Comme il a "viré" le sien depuis quelques années, il serait heureux que vous en feriez autant. (Rires). M. Gauthier me rappelle un citoyen qui avait contracté la picote et se fâchait parce que tous les hommes de la paroisse ne l'avaient pas. (Nouveaux rires).

"Mon adversaire", poursuivit l'hon. M. Cannon, "est un ancien libéral. Il a siégé à la Chambre des Communes, à mes côtés, de 1911 à 1917 et de 1917 à 1921. En 1920, de tous les députés de la province de Québec, il a été le seul qui n'ait pas eu le courage de rester fidèle au parti libéral. Après avoir passé chez les conservateurs, ces derniers l'ont récompensé, en 1921, en aidant les libéraux à l'écraser dans Saint-Hyacinthe par une majorité de 5,000 voix. Il est bon que vous le connaissiez. Qui a trompé peut tromper encore.

"M. Gauthier est habile", poursuivit l'honorable M. Cannon avec éloquence. "Tantôt", il a affirmé une chose qu'il sait ne pas être exacte. Il a prétendu que M. King a laissé passé en Chambre, lors de la dernière session, le bill du divorce. Il sait que le divorce existe au Canada depuis et avant même la Confédération. Quand vous étiez à la Chambre des communes, M. Gauthier, combien de bills de divorce ont-ils été passés? Des centaines. Ce matin, mon adversaire a voulu tromper l'électorat en affirmant que je n'avais pas voté contre le bill de M. Shaw sur le divorce, bill qui ne regarde que l'Ouest canadien où il existe des cours de divorce, pour les protestants, et qui ne concerne pas la province de Québec. Vous êtes avocat, M. Gauthier... il est vrai, cependant, que vous n'avez jamais pratiqué, (App.) mais prenez donc la peine de vous renseigner avant de faire des affirmations dans le genre de celles que vous venez de faire. (App.) Ce matin, à Saint-Odilon, je vous ai mis le Hansard entre les mains. Je vous le remets encore: consultez-le. Vous y verrez que j'ai voté trois fois contre le bill de M. Shaw. (App.)

"M. Gauthier est envoyé dans Dorchester par les manufacturiers de Montréal", poursuivit l'honorable M. Cannon. "Ces manufacturiers sont les mêmes qui, en 1911, organisèrent la campagne contre sir Wilfrid Laurier et envoyèrent dans la province, des langues dorées pour tromper l'électorat. On en a vu, des gens comme vous, M. Gauthier. Mais, cette année, la population est prévenue et vous pouvez retourner à Montréal (App.). Vous avez demandé aux électeurs de Saint-Benjamin de voter pour eux. Oui M. Gauthier, les électeurs de Saint-Benjamin vont suivre votre conseil, ils voteront pour eux, mais ce ne sera certainement pas pour vous. (Rires et app.)

"Ils ne voteront pas pour vous parce que le moins qu'un candidat sérieux puisse faire c'est d'avoir le courage de donner le nom de son chef. Vous prétendez que c'est "n'importe qui". Laissez-moi vous dire qu'il n'y a pas de "n'importe qui" en politique.

"Ce même M. Gauthier que vous avez devant vous et qui refuse de prononcer le nom de M. Meighen, était en Ontario, il n'y a pas très longtemps, et tenait des assemblées avec le leader conservateur. Cela va vous surprendre. Vous allez vous dire: "Comment un homme peut-il se dire indépendant et agir de la sorte?" Ah! en Ontario, M. Gauthier n'avait pas peur de proclamer que M. Meighen était son chef... parce que, là-bas, c'est moins mauvais pour la santé de se s'avouer partisan de l'auteur de la loi de conscription. (Rires et app.)

"Vous prétendez que le pays est ruiné, que les électeurs ont de la misère à prendre leurs trois repas par jour. (Rires). Messieurs, lorsque vous alliez faire les chantiers du côté américain, au temps de l'administration conservatrice, on vous payait en argent canadien. Vous receviez, pour chaque dollar, 82 ou 83 sous. Aujourd'hui, pour chaque piastre qu'on vous donne, vous recevez cent sous et même un peu plus. Comment les conditions économiques du Canada seraient-elles si mauvaises que le prétend M. Gauthier lorsque l'argent de notre pays est au pair? (App.)

"Mon adversaire reproche au gouvernement de n'avoir rien fait pour diminuer la taxe. En même temps — pour vous montrer comme il est logique — il s'en prend à M. King qu'il accuse d'avoir baissé le tarif sur les marchandises de première nécessité qui passent la frontière américaine. Mais qu'est-ce que le tarif, si non une taxe? (App.)

L'orateur parla ensuite de la chaussure et de la situation industrielle au pays et montra sous son véritable jour le chef que M. Gauthier s'est donné et qu'il refuse de nommer.

"Mon adversaire", dit-il, "ne vous a pas parlé de M. Meighen. Il a une bonne raison pour le faire, c'est que l'ancien premier ministre du Canada n'est pas montrable (app). Et M. Gauthier le sait bien lui qui a déjà écrit dans son journal des paroles sévères à l'endroit de M. Meighen. M. Gauthier, si vous voulez changer encore une fois de parti, cessez donc d'écrire (rires) car les paroles s'envolent et les écrits restent. Vous avez déjà déclaré dans votre journal que M. Meighen a été le bourreau de la province de Québec. Vous pouvez vous arranger maintenant avec le bourreau de la province de Québec. Quant à nous, nous n'en voulons pas (App.)

"M. Gauthier,", continue l'hon M. Cannon, "reproche au gouvernement de n'avoir rien fait depuis trois ans. Nous avons commencé à nettoyer les écuries d'Augias. Ça fait trois ans que nous essayons de sortir le fumier que nos prédécesseurs y ont laissé; ce n'est pas ma faute si M. Gauthier se fâche parce qu'il en reste encore (rires et app.).

Après une semblable "attisée", M. Gauthier, qui avait dix minutes pour sa réplique, ne devait pas se sentir très dispos. Aussi, fut-il heureux de terminer avant que son temps fut expiré, après avoir été interrompu une fois par un auditeur qui lui demanda de parler de son chef.

Hier soir, à Frampton, une nouvelle assemblée a eu lieu. M. J.-M. Paré, maire de la place et un des citoyens les plus distingués de la localité présidait la réunion. Celle-ci eut lieu dans le haut du hangar de M. Joseph Audet. L'espace était vaste et plusieurs centaines de personnes vinrent applaudir les orateurs. Des conservateurs qui s'étaient "organisés" en vue d'interrompre l'hon. M. Lucien Cannon, ont compris qu'il valait mieux pour leur santé (on ne sait jamais) d'abandonner la partie. L'hon. M. Cannon a été applaudi à plusieurs reprises et son brillant discours a dû lui rallier un bon nombre de ses adversaires conservateurs.

DANS LAURIER-OUTREMONT

Les électeurs de la division Laurier-Outremont qui désireraient obtenir des informations au sujet de la campagne libérale sont priés de s'adresser au comité central, au premier étage au-dessus du théatre Rialto, Belair 9488.

Sémaphores pour la police

(Câble de la Presse Associée)

Manchester, Ang., 21 — Un ingénieur de Manchester a inventé un sémaphore [illegible] que pourront porter les agents de la circulation aux intersections des rues.

LES COMITES LIBERAUX DANS MONTREAL

Voici la liste et les adresses des divers comités ouverts jusqu'à date dans les divers comtés de Montréal. Nous les publions pour le bénéfice de nos lecteurs. Cette liste se lit comme suit :

DIVISION SAINT-JACQUES

Comité central : 255 rue Amherst. Tél. Est 1436 et Est 1437.

Bureau d'information (partie nord) : 422 Rachel-Est, Tél. Bélair 7692.

Bureau d'information (partie sud) : 560 Lagauchetière Est, Tél. Est 3896.

DIVISION GEORGE-ETIENNE-CARTIER

Comité : 859 boulevard St-Laurent, Plateau 1588.

DIVISION HOCHELAGA

Comité central : 2214 Ontario Est, coin Aylwin, Clair. 2634.

Comité DeLorimier : 1144 et 2108 nouveau numéro, rue Mont-Royal près DeLorimier, Tél. Bélair 3016.

Comité Duvernay : 636 rue Marie-Anne Est.

Comité du Parc Frontenac : 2699 rue de Rouen, près de l'école St-Anselme.

Comité du Club Chénier : 2049 rue Adam.

Comité canadien-français 117 Ste-Catherine Est.

DIVISION JACQUES-CARTIER

Comité central, Lachine : Arthur Méloche, 16 rue Notre-Dame, Tél. 1151.

Comité, ville St-Laurent : Ludger Allard, 266 rue Principale, Tél. Atl. 5261.

Comité d'informations : Côte St-Paul, Paul Rolland, York 2967 ; 163 rue Hadley.

Comité Ville Emard : York 4031 ; 405 boulevard Monk. Bureau de M. Sauvé, York 1217 ; 269 boulevard Monk.

Club Libéral St-Paul : Informations 1780 rue de l'Eglise, York 6963.

Organisation Saint-Paul et Ville Emard — Club Libéral Jacques-Cartier, Melrose 4031.

Comité d'Ahuntsic : J.A.H. Quevillon, 6445 rue Lajeunesse (le soir, Cal. 1823).

Division Verdun: Comité Central, 4442 Wellington, Tél: York 6922.

Comité mixte anglais, 5539 Wellington, Tél: York 4283.

DIVISION LAURIER-OUTREMONT

Comité central : 5711 avenue du Parc, Tél. Bélair 9488.

Comité central pour Dames : 5711 avenue du Parc, Madame de Rouen, Bél. 3180.

Comité sud : 1650 boulevard Saint-Laurent, Bélair 3302.

Comité centre : 2210 boulevard St-Laurent.

Comité nord : 2850 boulevard St-Laurent, Cal. 6923.

Comité Israélite : 186 rue Laurier, Ouest.

Comité "North End" : 156 rue Bernard, Bélair 6624.

Comité Anglais : 83 rue Fairmount, Bélair 3009.

Comité Outremont : coin Lajoie et Bloomfield, (ancienne école), Atl. 4234.

DIVISION MAISONNEUVE

Comité central : 2748 Ste-Catherine Est, coin Bennett, Clair. 6012.

Comité de la Longue-Pointe : 3961 Notre-Dame Est, Clair. 1363.

Comité Tétraultville : 550 rue Des Ormeaux, Clair. 3693 M.

Comité Notre-Dame-de-la-Victoire: 890 rue Lacordaire, Clair. 6969.

Comité Rosemont : 3151 rue Masson, angle 9e Avenue.

Comité Montréal-Nord : 41 rue St-Julien.

Comité Sault-aux-Récollets : 1017 rue Fleury, angle rue du Sacré-Coeur, Cal. 0352.

Comité du Sault, 1067, Boulevard Gouin.

DIVISION MONT-ROYAL

Informations : West. 2915.

Informations pour Dames : West. 2916.

Comité: 4874 rue Sherbrooke Ouest.

DIVISION STE-ANNE

Comité central : 882 rue Notre-Dame, coin St-Martin, Main 3626.

Comité M. Allard : York 1512 ; 3645 rue Wellington.

Comité "Old Presbyterian Church": avenue Church, York 6967.

Comité : 3929 rue Wellington, York 6964.

Comité : 624 rue Wellington, Tél. résidence de E. Wall, York 0581.

DIVISION ST-ANTOINE

Comité central : 294 rue Des Seigneurs, York 6788. Informations pour Dames, York, 6789.

Comité : 928 rue Ste-Catherine, Ouest, Upt. 3141 et 3142.

Comité : 1689 rue St-Jacques, Upt. 4016.

Comité : 348 rue St-Antoine, Upt. 7196.

DIVISION ST-DENIS

Comité central : 599 rue Beaubien, Est, en charge; Oscar Allard, Cal 3556. Secrétaire : Leon Migneron Cal 5500W.

Comité Italien: 2511 rue St-André.

Comité Israélite : 6586 Papineau

Comité Montcalm : 1120 rue Beaubien, Cal. 2040w;

Comité Ste-Cécile : 3127 Henri-Julien, Cal. 2988.

Comité St-Stanislas : 1492 rue Gilford, Bél. 5177.

Comité Villeray: 3221 St-Hubert

St-Denis : 4657 St-Denis, Bél. 4496. Ce dernier comité comprend St-Vincent-Ferrier, Guizot et St-Denis.

DIVISION ST-HENRI

Comité central : 2033 rue Notre-Dame Ouest, coin Beaudoin ; en charge, Ovide Brossoit, Westmount 4337.

Comité St-Irénée : 5042 Atwater, Westmount 6881.

Comité Ste-Cunégonde : Club Marchand, 1335 rue Notre-Dame Ouest, York 6916.

Informations : St-Henri, M. Montpetit, West. 4109.

St-Elizabeth, Raoul Deschamps, 2187 St-Jacques, West 1278.

DIVISION ST-LAURENT-SAINT-GEORGES

Organisateur : St-Georges — M. Ireland, Plat. 2456.

Organisateur : Juif — M. Herschorn, Plat. 2512.

Comité central : 471 avenue Union, Plat. 2483-2209.

Comité Israélite : 992 St-Laurent, Plat. 2512.

DIVISION STE-MARIE

Comité Central, 791 rue Ontario Est; Club Lemieux, angle Lafontaine et Iberville; Rue Ste-Catherine Est.

Chemins de fer nationaux

Résultat de l'exploitation des Chemins de fer de l'Etat

SOUS LES CONSERVATEURS:

1920 déficit de 32 millions dans l'opération annuelle.

1921 déficit de 11 millions.

SOUS LES LIBERAUX:

1922 surplus de 2 millions dans l'opération annuelle.

1923 surplus de 21 millions.

1924 surplus de 17 millions.

Résultat total, en comprenant le versement des intérêts sur les obligations et charges fixes :

SOUS LES CONSERVATEURS:

1920 déficit de 74 millions.

1921 déficit de 72 millions.

SOUS LES LIBERAUX:

1922 déficit de 58 millions.

1923 déficit de 52 millions.

1924 déficit de 54 millions.

Avec le changement de gouvernement, ces déficits sont descendus graduellement de 70 à 50 millions, en chiffres ronds.

Avances aux chemins de fer

SOUS LES CONSERVATEURS:

En 1919-20	$106,000,000
En 1920-21	144,000,000
En 1921-22	105,000,000
	$355,000,000

SOUS LES LIBERAUX:

En 1922-23	$ 59,000,000
En 1923-24	85,000,000
En 1924-25	76,000,000
	$220,000,000

En trois ans, les libéraux ont donc avancé aux chemins de fer, 220 millions en fonds nouveaux, contre 355 millions avancés par les conservateurs en trois ans, ou 249 millions en deux ans. Autrement dit, le gouvernement King a avancé 29 millions de moins en trois ans que le gouvernement Meighen en deux ans.

LE DISCOURS DE L'HON. M. KING SERA IRRADIE

A Ottawa, le 24 octobre. — De même que celui de M. Meighen le 28

A la demande de ses auditeurs, le poste de radio du Chemin de fer national du Canada, à Ottawa, CNRO, irradiera les discours prononcés par le très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre, et le très honorable Arthur Meighen, chef de l'opposition, dans la capitale. Le premier ministre parlera samedi soir prochain, le 24 octobre, vers 9 heures, et M. Meighen terminera sa campagne à la même heure mercredi soir le 28 du courant.

Avant et après les discours, le poste CNRO irradiera un programme musical. Mercredi et samedi, soit les soirs réservés au poste CNRO, mais on a cru bon de condenser le programme musical pour ces deux soirs, afin de contenter le public qui veut entendre les grands discours qui clôtureront la campagne électorale.

M. F.-X CHARBONNEAU EST FETE

M. François-Xavier Charbonneau, un vieil employé du Chemin de fer national du Canada, qui vient de prendre sa retraite après cinquante et un ans de loyaux services, a été l'objet, hier midi, d'une jolie fête intime à la gare de formation Turcot. Ses vieux camarades lui présentèrent une bourse d'or.

La présentation fut faite par M. Andy Mitchell, surintendant à Turcot, et M. R. N. Ross, contremaître des voitures qui, tous deux, louèrent la fidélité de M. Charbonneau et mentionnèrent ce fait remarquable que durant un demi-siècle M. Charbonneau ne fut pas plus de 50 jours absent pour cause de maladie. Le héros de la fête, pris par surprise, répondit en termes émus.

M. Charbonneau est né à Varennes, P.Q., en 1851. Il entra à l'emploi du chemin de fer en 1874. Pendant plusieurs années il fut inspecteur des voitures à la gare Bonaventure.

Le fils de M. Charbonneau, Charles, est à l'emploi du Chemin de fer national du Canada depuis 19 ans déjà. Il travaille à la Pointe St-Charles.

M. Charbonneau demeure à 199, rue Grand Tronc, Pointe Saint-Charles.

UNIVERSITE DE MONTREAL

Cours d'espagnol

Ce soir, à 8 heures, à l'édifice central de l'Université de Montréal, 1265, rue St-Denis, près Ste-Catherine, l'abbé Henri Jasmin, de la Faculté des lettres, donne son cours de langue espagnole.

La politique libérale de conciliation

"Nous avons eu nos divergences au Canada, nous avons eu des luttes entre races; nous avons eu des révolutions politiques, mais nous avons appris à tirer de ces divergences une unité qui fait ressortir ce que nous avons en commun plutôt que ce qui nous divise. Voilà, il me semble, le grand exemple que le Canada a donné aux autres parties du monde. Les antipathies des générations passées sont enterrées. Nous y avons côte à côte, des peuples qui ont lutté et qui ont montré au monde qu'après avoir lutté, ils sont capables de travailler ensemble et de construire une nation. Nous avons appris à vivre et à laisser vivre, à oublier et à pardonner. Fasse le ciel que, quoique fasse pour l'Empire la conférence que nous tenons en ce moment, elle serve à illustrer la grande vérité que j'ai voulu mettre de l'avant; c'est-à-dire qu'entre différents pays et différents continents, les choses que nous avons en commun sont beaucoup plus grandes que celles qui nous divisent." — (L'honorable McKenzie King, au Canada Club de Londres, 1921).

BELLE ASSEMBLEE DU Dr DENIS DANS LA COLONIE ITALIENNE

Un millier de citoyens italiens de la division St-Denis l'applaudissent chaleureusement, hier soir. — Plusieurs orateurs italiens font un chaleureux appel en faveur du gouvernement King. — Le Dr Denis prononce un remarquable discours.

L'assemblée, sous la présidence conjointe de MM. L. Gagliardi, président du club libéral italien et D. W. Lano, président du comité, avec M. E. H. Lanon, comme secrétaire, s'ouvrit par le discours du révérend L. Latoni, qui adressa l'assistance en italien.

Il fit un chaleureux appel en fa- ment libéral dans la division Saint- veur du candidat officiel du gouverne- Denis. A maintes et maintes reprises, l'orateur fut interrompu par les applaudissements des électeurs présents, ce fut un vrai délire lorsqu'au son de la fanfare, le docteur Arthur Denis fit son entrée dans la salle.

Lorsque l'enthousiasme se fut un peu calmé, l'orateur continua son discours, déclarant que le parti libéral était le seul capable d'assurer la prospérité du pays.

Après un autre discours prononcé en italien par un des principaux citoyens de la division, le docteur Arthur Denis se leva au milieu des applaudissements et se déclara très heureux de se trouver en compagnie de ses concitoyens italiens qui habitent le comté Saint-Denis et qui s'étaient rendus en aussi grand nombre à cette belle assemblée.

"Vous êtes venus ici", continua l'orateur, dans la belle province de Québec partager avec nous, en frères, la prospérité et le bonheur ainsi que la paix dont nous jouissons tous sur cette terre canadienne, canadienne-française".

"Je dois d'abord adresser de bien sincères remerciements aux dames qui ont bien voulu honorer de leur présence en assistant ce soir à cette assemblée et nous allons discuter ensemble la politique, les actes des administrateurs de ce beau pays qui nous est cher à tous, je veux dire le Canada. Nous allons donc étudier l'administration du gouvernement libéral dont le chef distingué est l'honorable Mackenzie King."

"Je remercie aussi bien sincèrement, monsieur Gagliardi, qui a "bien voulu accepter de venir présider cette assemblée."

"Je vous remercie, électeurs et "électrices, du beau témoignage de "confiance que vous m'accordez en "assistant aussi nombreux à cette réunion de ce soir. Comme moi, vous "savez que nous sommes dans une "lutte électorale et il s'agit pour "vous de choisir le 29 octobre prochain celui que vous désirez pour "vous représenter au conseil de la nation.

"Il s'agit de choisir, messieurs, celui qui possède les plus belles qualités pour vous bien représenter, "pour vous donner toute la part de "justice que vous êtes en droit d'attendre dans la direction des affaires du pays. Vous êtes venus ici au "Canada pour jouir de la prospérité "mais aussi pour partager avec nous "les devoirs et les obligations qui "incombent à tout citoyen canadien.

"Le 29 octobre prochain, vous serez appelés à aller enregistrer votre votre en faveur de l'un ou de l'autre parti qui doit continuer selon les voeux des électeurs à administrer les affaires de ce pays".

"Deux partis se disputent l'administration des affaires — le parti conservateur et le parti libéral. Le parti conservateur, qui a pour chef l'hon. Arthur Meighen (Huées.), le parti libéral qui a pour chef distingué l'hon. William Lyon Mackenzie King (Applaudissements)."

"Vous connaissez l'administration libérale pour avoir été pendant quatre ans sous son régime avec l'hon Mackenzie King, comme chef du parti."

"Vous savez parfaitement bien que lorsqu'il prit les rênes de l'administration, le pays était dans une situation fort critique. Nous avions une dette colossale, nous étions obligés de payer des taxes et nous étions ne plus obligés de payer des intérêts sur cette dette colossale contractée sous le régime conservateur, et l'administration publique coûtait énormément cher. Qu'a fait le gouvernement libéral depuis quatre ans. Grpce à sa sage administration, il a réduit cette dette immense qui pesait si lourdement sur les épaules du peuple canadien de quarante-six millions, il a diminué les dépenses d'administration, a changé les déficits habituels de l'administration conservatrice en surplus assez considérables. Voilà pour son administration.

"Maintenant, vous savez que pour répondre aux besoins du pays, il avait fallu imposer des taxes et des impôts et grâce à l'administration libérale, nous avons pu diminuer quelque peu ces impôts et par le fait, alléger le poids qui pesait sur vos épaules et faire en sorte qu'avant longtemps, si vous continuez à donner votre entière confiance au gouvernement libéral, nous pourrons vous soulager davantage."

"Nous sommes en mesure, actuellement, d'espérer de connaitre une prospérité aussi grande que celle dont a joui le peuple canadien de 1896 à 1911 sous le régime de sir Wilfrid Laurier.

"Quels sont donc les impôts que le gouvernement libéral a cru devoir enlever? Il a diminué la taxe de vente sur les choses les moins nécessaires à la vie domestique et a retranché complètement ces taxes imposées sur les choses indispensables à la vie de vos familles.

"En plus, vous vous rappellerez que l'exemption pour ceux qui ont à payer une taxe sur le revenu avait été portée, sous le régime conservateur à $200 par enfant en bas de 18 ans, tandis que le gouvernement libéral a porté cette même exemption à $500. Voilà, mesdames et messieurs, ce qu'a fait le gouvernement libéral pour le pays et pour tous les patriotes qui savent fournir au pays et à la province des bras vigoureux qui seront prêts à se dévouer et à se dépenser pour faire du Canada, un Canada plus beau, plus grand, plus prospère, un Canada que tout citoyen doit être content d'y vivre et d'y demeurer.

"J'espère, messieurs, que vous continuerez à appuyer la politique libérale, vous rappelant qu'en plus de ce que j'ai mentionné précédemment, nous avons pu obtenir pour le comté Saint-Denis un magnifique bureau de poste dont la construction est en marche et que vous verrez à l'angle des rues Saint-Denis et Beaubien.

"Malgré la situation précaire où se trouvaient les finances du pays, le gouvernement libéral a cru de son devoir d'accorder un octroi suffisant pour permettre de construire cet édifice que les citoyens de St-Denis réclamaient depuis 20 ans, au-delà.

"Nous avons obtenu en plus des octrois pour le creusage du fleuve Saint-Laurent. Pourquoi creuser le St-Laurent de 35 pieds de Québec à Montréal ? C'est afin de permettre aux transatlantiques qui viendront à Montréal chargés de produits étrangers de retourner après avoir pris ici une cargaison de produits canadiens, ce qui nous permettra d'ouvrir des marchés étrangers à nos produits et par le fait, donner de l'ouvrage à tous nos ouvriers dans nos différentes usines et industries.

"Cette année, grâce à la politique du gouvernement libéral, nous avons pu exporter à l'étranger pour au-delà de $1,093,000,000 de produits canadiens, tandis qu'au contraire, nous avons importé des produits étrangers pour à peu près $800,000,000 ce qui donne au pays une balance favorable, d'environ $276,000,000. Ce qui veut dire que le peuple canadien a produit pour $276,000,000 de produits en surabondance pour la consommation domestique.

"Dans le but d'ouvrir des marchés étrangers à ces produits, le gouvernement libéral a conclu des traités de commerce avec différents pays, tels que la France, l'Italie, la Belgique, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les Indes Occidentales.

"C'est donc dire qu'il n'y a pas lieu de désespérer, mais bien plutôt de se rassurer sur la situation économique au Canada, car, en effet, si le corps de la nation n'est pas encore rétabli du mal qui lui fut infligé par le régime conservateur, grâce à la sage administration libérale, l'âme et le corps de la nation prennent beaucoup de mieux, le malade est engagé dans la voie de convalescence, et bientôt la plaie qui a été faite au coeur de la nation par le gouvernement tory, par les obus de l'hon. Arthur Meighen sera bientôt cicatrisée et le peuple canadien, vigoureux et plein de santé, pourra continuer sa marche vers les sentiers de la prospérité.

"Ne croyez-vous pas messieurs que nous devons être reconnaissant au gouvernement libéral d'avoir su percer ces nuages sombres pour laisser poindre cette lueur d'espoir qu'il fait bon d'apercevoir dans l'avenir du Canada."

"Ce que j'ai été pour vous dans le passé, électeurs et électrices, je continuerai à l'être après le vote du 29 octobre prochain, si j'ai l'honneur d'être choisi comme votre député. Croyez-moi, le docteur Denis sera le même homme que celui qui vous a servi depuis quatre ans à la Chambre des Communes."

"Je termine en vous remerciant d'être venus en si grand nombre à cette assemblée ce soir et je suis convaincu que le 29 octobre prochain, grâce à votre union et au sentiment de confiance que vous voulez bien manifester, nous pourrons fêter ensemble non seulement la victoire du parti libéral, mais aussi la victoire du Dr Denis, qui sera aussi la vôtre".

L'orateur suivant, M. le docteur Malouf, demanda aux électeur italiens de la division Saint-Denis de rester toujours unis et d'appuyer la politique libérale qui leur avait accordé des droits qu'ils avaient revendiqués depuis longtemps et d'appuyer l'honorable Mackenzie King qui, dit-il, est un peu le Mussolini du Canada.

"Il est de notre devoir, continue l'orateur d'appuyer M. le docteur Arthur Denis le seul candidat libéral officiel, remarquez-le bien, dans le comté, car, toujours, sa porte fut ouverte à tous tant Italiens que Canadiens et c'est un tribut de reconnaissance à lui payer en même temps qu'assurer pour la population italienne de la division Saint-Denis justice et prospérité."

Adressèrent aussi la parole, M. Emile Sasseville et plusieurs autres orateurs distingués de la colonie italienne dont: M. P. Lopa, président d'une section Italienne Larinez, L. Corbe, et O. Incoronato.

L'assemblée se termina au son de l'hymne national et des vivats d'enthousiasme en faveur de M. Arthur Denis et de M. Mackenzie King.

M. JOSEPH MERCIER EST REÇU AVEC ENTHOUSIASME, HIER SOIR

(Suite de la dernière page)

M. Meighen se réclame de la faveur des jeunes, mais c'est toujours le même homme que nous avons connu en maintes circonstances. C'est toujours le Meighen, prêt à vendre le pays et à sacrifier sa population au profit de l'Angleterre. C'est aussi le Meighen de la marine marchande, des chemins de fer nationaux, de la conscription et de tous les scandales de l'époque. Partout et toujours, c'est le même Meighen qui, en 1925, vient nous dire qu'il est l'ami de la classe ouvrière.

M. Lebeau parle ensuite de la candidature de M. Monty, le chef de la tribu conservatrice. Il attaque aussi M. Patenaude qui pose au Sauveur. Ce n'est pas un sauveur de la trempe de ceux qui illustrent notre histoire.

M. Lebeau parle aussi en anglais au nom de la Jeunesse Libérale.

M. JOSEPH MERCIER

Le candidat inaugure son discours dans la langue anglaise, sur l'invitation du président M. Foley. Je ne voulais pas, dit-il, parler dans les deux langues parce que nous aurons prochainement une grande assemblée anglaise. M. Mercier remercie dès le début les deux présidents qui ont bien voulu apporter leur appui au succès de cette assemblée. Il offre également au major Armand Lebeau sa plus vive appréciation pour les intelligentes remarques qu'il a faites. M. Mercier se fait aussi une joie de saluer la jeunesse étudiante de l'Université de Montréal parmi laquelle il se sent parfaitement chez-lui.

M. Mercier entre ensuite dans le vif de son sujet: la question politique actuelle. Il débute en faisant un juste et très éloquent éloge de l'hon. M. King, le chef du parti libéral qui nous a rendu visite lundi dernier. M. King a exposé franchement son programme au cours de cette assemblée mémorable. M. Meighen n'a pas voulu visiter la province de Québec, bien qu'il soit parti des provinces maritimes pour aller dans l'ouest. Il doit y avoir une raison pour cela. C'est pourquoi nous avons toute raison de croire que son lieutenant dans la province est l'hon. M. Patenaude, l'une des membres du gouvernement de 1911. M. Meighen n'est pas aimé, non seulement en cette province, mais dans cinq autres provinces du pays. La raison qui existait alors est la même que celle qui existe aujourd'hui. Cependant M. Meighen déclarait récemment en Ontario qu'il avait toujours la même politique, qu'il était toujours le même.

M. Meighen, suivant la presse anglaise qui se fait son interprète, dit que le pays est dans la ruine et que, comme en 1896, si le parti libéral revenait au pouvoir, les cheminées de nos usines cesseront de fumer. On a lancé le même cri contre Laurier, mais on sait que jamais nous avons connu une période plus florissante que celle qui s'est écoulée de 1896 à 1911. On parle de tarif, mais tout le monde reconnait que les changements apportés dans le tarif le sont afin de réduire le coût de la vie en réduisant le coût de la production. L'an dernier, quand le gouvernement King a réduit les taxes sur les instruments aratoires on a crié que le gouvernement tuerait cette industrie. La meilleure réponse que l'on peut apporter à cette prétention est l'entrée de l'hon. Vincent Massey dans le cabinet fédéral. D'ailleurs, comme le disait le premier ministre lui-même, le gouvernement libéral ne tient nullement à ruiner nos industries bien établies. Le ferait-il que le peuple du pays le chasserait du pouvoir. M. King a chercher une solution à ce problème en instituant le bureau d'aviseurs experts en matériel tarifaire. Nous comptons sur ce bureau des représentants de toutes les sections de notre population. Industriels, commerçants, cultivateurs comme consommateurs comptent des représentants de ce comité. Jamais, le parti libéral n'a voulu détruire nos industries; il a toujours voulu, au contraire, les développer et cherché à faire leur richesse sans porter atteinte aux intérêts du peuple.

M. Mercier termine en faisant un bel éloge du parti libéral qui a toujours été le parti du peuple et qui se présente encore une fois devant le peuple en toute confiance, car sa cause est juste et digne de la confiance populaire.

Me N.-K. LAFLAMME

L'ancien député de Drummond-Arthabaska a aussi pris la parole et a prononcé un discours remarquable par sa force d'arguments et de persuation. M. Laflamme inaugure son discours en parlant de ce que le parti libéral était et ce qu'il avait fait. Il touche également à la question de la préférence impériale en montrant que le gouvernement libéral n'avait touché qu'à quelques articles qui ne sont aucunement affectés ici par cette préférence. Il répond ensuite à nos adversaires qui font leur cri de guerre de la haute protection et met en contraste la politique libérale qui vise avant tout au développement de nos industries basiques: l'agriculture, les mines, les pêcheries et la forêt. Si ces industries ne fonctionnent pas, dit-il, retirerons-nous ? Les conservateurs d'aujourd'hui ne donnent pas au mot "protection" le sens que lui donnait sir John-A. Macdonald, qui en est le fondateur. C'est de la protection que sont nées les unions ouvrières, amalgamation des ouvriers contre les patrons dans la reventions de leurs griefs légitimes. Il est bien beau de parler de protéger les industries, mais lesquelles ? Il en est qui demandent les marchés étrangers.

Monsieur Laflamme, avec le haut sens de la logique qu'on lui connait, a su faire une analyse profonde de la situation actuelle. Il a répondu aux discours conservateurs sur nombre de points, particulièrement sur la question des chemins de fer. On a fait reproche au gouvernement King, dit-il, de ne pas soustraire l'administration des chemins de fer de la politique. Mais citons seulement un exemple entre plusieurs. Quand sir Henry Thornton a acheté, en sa qualité de président du réseau national, l'hôtel Scribe, le premier cri de M. Meighen et de ses amis a été de faire reproche au gouvernement libéral d'avoir laissé acheter cet hôtel sans son consentement.

On ne peut trouver plus bel exemple d'illogisme de la part des conservateurs.

Monsieur Laflamme, toujours avec son esprit de critique raisonnée, rappelle l'attitude de M. Meighen, en 1923, qui faisait reproche au gouvernement de ne pas réduire les droits sur les instruments aratoires et qui lui reproche ensuite de l'avoir fait en 1925. Il en est de même de toutes les principales questions: les conservateurs ne sont pas contents quand on les satisfait.

M. Patenaude fait aussi une question formidable de l'émigration. Mais tient-on compte de notre climat? Pense-t-on au cultivateur qui, a six ou sept enfants, quand ce n'est pas plus, et qui ne peut rien faire l'hiver quand la terre ne produit pas? Les jeunes gens viennent alors à Montréal, et quand ils ne trouvent pas à Montréal le travail dont ils avaient rêvé, ils se dirigent vers les provinces voisines ou les Etats-Unis. Mais est-ce la faute du gouvernement? Quand la terre ne produit pas, doit-on y demeurer quand même et se croiser les bras en attendant le printemps? Il faut aussi tenir compte du fait que nous subissons une esurindustrialisation dans la province de Québec. C'est une des causes du malaise actuel.

M. Laflamme termine en disant aux femmes qu'elles ont un devoir à remplir et qu'elles ne doivent pas l'ignorer. Au cours de son discours, il a aussi fait un éloge très éloquent de l'honorable M. King, qui n'a pas besoin de l'encensoir et qu'on a qu'à présenter sous son vrai jour pour qu'il soit apprécié à sa haute valeur.

LES SENTENCES SERONT PRONONCEES AUJOURD'HUI

En cour du banc du Roi par l'hon. juge C. A. Wilson.

L'honorable juge C. A. Wilson, président des assises criminelles rendra ses sentences ce matin à 10 heures en cour du banc du Roi, dans les cas de ceux qui ont été trouvés coupables au cours du terme de septembre, terminé ces jours derniers. Le terme se trouvera ensuite définitivement clos.

Le juge Wilson a maintenu hier, en chambre, vu la gravité de la cause, le jugement condamnant une femme du nom de K. Kaviensky, à passer 15 jours en prison à la suite de sa conviction de l'accusation d'avoir aidé à ce que sa fille, une fillette de 11 ans devienne une délinquante. Le jugement avait été rendu par le juge Lacroix de la cour juvénile et l'appelante plaidait qu'elle avait été mal jugée, que sa conviction n'était pas justifiée ni en loi ni en faits.

Le jugement portait une condamnation de 15 jours de prison, 100 dollars d'amende ou six mois additionnels de détention. On avait porté plainte à la suite d'un rapport reçu de Boston, où la fillette avait été trouvée. Dans cette ville, un homme a été condamné à six ans de pénitencier au sujet de la fillette.

Le juge Wilson a maintenu le jugement après avoir entendu la cause en chambre à cause de l'importance et du caractère des témoignages rendus contre l'accusée.

Le prochain terme des assises criminelles s'ouvrira dans une quinzaine de jours.

LES PROCHAINES ASSEMBLEES

DIVISION MONT-ROYAL

M. R. L. Calder, C.R., candidat indépendant dans la division Mont-Royal, adressera la parole aux électeurs aux diverses assemblées au cours de la semaine. Voici la liste de ces assemblées: Vendredi, 23: A 8.00 heures du soir, Notre-Dame-de-Grâce, en français seulement, salle des pompiers, coin Botrel et Côte Saint-Antoine. Lundi, 26: A 8.00 heures du soir, Westmount, salle Victoria. Mercredi, 28: A 8.00 heures du soir, Notre-Dame-de-Grâce (en anglais), salle des pompiers, rue Botrel.

A Sainte-Rose, lors de la mise en nomination des candidats, aujourd'hui, M. Liguori Lacombe, candidat de l'hon. M. Mackenzie-King, tiendra une assemblée à Sainte-Rose. Il aura avec lui plusieurs orateurs marquants, dont l'honorable sénateur J. P. B. Casgrain.

Aujourd'hui, jour de la nomination, le comité des dames libérales de la cité de Longueuil organise une grande assemblée à la salle de l'hôtel de Ville de Longueuil et invite toutes les dames du comité à y prendre part. Les orateurs seront Mme Massicotte, l'avocat Emile Marcotte, l'avocat Hardy.

Voici la liste de quelques assemblées qui seront tenues en faveur de M. J.-A. Mercier, candidat libéral dans Laurier-Outremont:

Demain, le 23: grande assemblée 8 heures p.m. à l'école Saint-Michel. Le candidat libéral, l'honorable M. Marler et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

Dimanche, le 25: grande assemblée pour les dames à 3 heures p.m., au No 2210 boulevard Saint-Laurent.

Nous donnerons d'autres détails sur ces assemblées d'ici quelques jours.

GRANDE ASSEMBLEE A VALLEYFIELD

Le 26 octobre 1925, à huit heures du soir, à Valleyfield, une grande assemblée sera tenue en faveur de M. Maxime Raymond, candidat libéral.

L'honorable J.E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, dans le gouvernement Taschereau, y prononcera un discours pour appuyer le candidat libéral.

LES LIBERAUX SONT ENTHOUSIASTES DANS LAVAL-DEUX-MONTAGNES

Ste-Rose, 22 — Bien que les assemblées soient contradictoires dans Laval-Deux-Montagnes et qu'elles soient plutôt courtoises entre M. Alban Germain, C.R., et M. Liguori Lacombe, le candidat officiel de l'hon. M. King, il est de toute évidence que les libéraux l'emportent haut la main auprès des électeurs du comté. Ainsi, à l'assemblée de mardi après-midi, à St-Placide, assemblée convoquée par M. Germain, MM. Lacombe, le candidat libéral, et Alphonse Deguire, furent longuement applaudis, après avoir particulièrement discuté les questions de tarif et de chemins de fer. M. Alban Germain avait parlé le premier. Le soir, à Pont-Viau, l'assemblée qui avait été convoquée par M. Lacombe, fut unanimement en faveur de ce dernier qui fut accueilli avec enthousiasme, ainsi que M. Antoine Chauvin, qui parlait pour lui. M. Alban Germain parla également et l'on traita des mêmes questions que l'après-midi.

Quant aux assemblées de St-Canut et de Ste-Monique, hier après-midi et hier soir, bien que convoquées par M. Alban Germain, elles ne furent qu'une confirmation de la popularité toujours grandissante du candidat libéral officiel, M. Liguori Lacombe. Tous les orateurs traitèrent dignement des grandes questions politiques actuelles, mais MM. Lacombe, Bérubé et Antoine Chauvin reçurent un accueil qui ne laisse pas le moindre doute sur la victoire libérale du 29 octobre prochain.

ASSEMBLEES DU Dr DENIS, DANS ST-DENIS

Jeudi, 22 — 12 p.m. Nomiantion : 8 heures p.m., St-Gérard, Youville, coin Liège et Berri ; 8 heures p.m., Ste-Cécile, salle de l'école, 3101 rue de Gaspé.

Vendredi, 23 — 3 heures p.m. (Femmes), St-Stanislas, 1492 rue Gilford ; 4 heures p.m. (Femmes), St-Edouard, école Morin ; 8 heures p.m., St-Vincent-Ferrier.

Samedi, 24 — 8 heures p.m. Pour les Anglais ; 8 heures p.m. Pour les Hébreux, 6586 rue Papineau.

Dimanche, 25 — 3 heures p.m., St-Stanislas, coin Gilford et Chambord ; 8 heures p.m., académie St-Arsène, rue Christophe-Colomb.

Lundi, 26 — 8 heures p.m., salle du St-Rosaire, Villeray ; 8.30 heures p.m., Ste-Etienne, rue Christophe-Colomb.

Mardi, 27 — 8 heures p.m., St-Denis, école Champagnard, coin Laurier et St-Hubert.

Mercredi, 28 — 8 heures p.m., Académie St-Paul.

A ST-PIERRE-AUX-LIENS

Ce soir à huit heures, dans la salle du couvent à l'angle de la rue St-Jacques et de la seconde avenue, St-Pierre-aux-Liens, aura lieu une grande assemblée libérale en faveur de M. Théodule Rhéaume, candidat libéral dans Jacques-Cartier.

UNE ASSEMBLEE POUR LES DAMES

M. Clément Robitaille, le candidat libéral dans le comté de Maisonneuve, tiendra une grande assemblée ce soir, spécialement pour les dames. Plusieurs orateurs distingués l'accompagneront à cette assemblée qui sera tenue au marché de Maisonneuve. Toutes les dames de Maisonneuve sont cordialement invitées à assister à cette grande assemblée. Les hommes y sont aussi invités.

DANS MAISONNEUVE

M. Clément Robitaille, le candidat libéral du comté de Maisonneuve, tiendra demain soir une grande assemblée à Tétraultville. Plusieurs orateurs distingués l'accompagneront. Tous les électeurs et les électrices de cette partie du comté sont cordialement invités à assister à cette assemblée.

AVEC LES TORIES, MONTREAL PERDRA LES USINES DU C. N. R.

(Suite de la dernière page)

les journaux nous annoncent tous les jours des faits qui idiquent un retour à la prospérité. Et les ouvriers ne sont pas dans une si mauvaise position; il y a actuellement dans les banques, en petites épargnes, 65 millions de dollars de plus que l'an dernier à la même date. Les gens font donc de l'argent. Croit-on aussi que M. O'Connell est l'homme de M. Patenaude, il a toujours embrassé Meighen à deux genoux; ces trois hommes vont dans le même sac. M. Guérin rappelle aussi que c'est le gouvernement King qui a su arrêter l'émigration aux Etats-Unis; même nos gens s'en reviennent, chose que Tom O'Connell n'aurait pas pu obtenir. M. Meighen veut centraliser les chemins de fer nationaux à Toronto; les journaux l'ont anoncé, mais probablement que M. O'Connell n'a pas lu les journaux." En réalité messieurs, si vous votez pour Tom O'Connell vous votez pour que les usines des chemins de fer nationaux à Montréal soient transportées partie à Toronto et partie à Moncton. C'est bien plus grave que vous ne pensez; voulez-vous vous enlever votre gagne-pain. M. O'Connel e sai tpeut-être pas cela; il n'est pas capable de le comprendre

M. O'Connel veut aussi mettre notre protection sur le même pied qu'aux Etats-Unis. Il se ridiculise lui-même. Nos produits agricoles sont admis librement aux Etats-Unis; alors, au lieu d'un tarif protecteur, il va falloir enlever complètement le tarif (Rires). Il fit ensuite une violente attaque contre tous les candidats patenaudistes, déclarant que ce sont des amis de M. Meighen qui se cachent.

L'honorable Marler, qui reçut un bel accueil de la foule, prononça un vibrant discours. Il considère d'abord que tous les indépendants actuels et les conservateurs se conduisent en véritables parjures vis-à-vis de l'électorat, en préconisant une politique qu'ils savent ne pouvoir appliquer. Ils veulent se faire élire sous de fausses représentations. M. Marler fut interrompu en une couple d'occasions par un citoyen du nom de Smith, qui demanda des renseignements, mais la foule lui fut franchement sympathique en général. Après avoir montré l'attitude des conservateurs, il fit voir les libéraux qui demandent d'aller au Parlement, non en faisant de fausses représentations, mais en exposant une politique dont ils n'ont pas honte, une politique qui est la même partout, dans toutes les provinces du pays. Le Dr Guerin n'arrive pas devant le public en voleur de votes. Les libéraux arrivent devant le peuple avec des faits tandis que M. O'Connell et ses amis n'arrivent qu'avec une politique de section, une politique de groupe, qui tend à la division du pays.

A ce moment, M. Smith demanda à M. Marler d'expliquer comment il se faisait que lui, un protectionniste, avait accepté d'entrer dans le cabinet King dont les membres, dit-il, sont tous libres-échangistes.

"M. Smith fait erreur en affirmant une telle chose, répondit M. Marler; il n'y a pas de libres-échangistes dans le cabinet libéral, et le parti libéral lui-même n'est pas libre-échangiste. Nous voulons une potection modérée et pas plus; nous voulons une protection qui rendra justice à tout le pays également; une partie du pays voudrait une haute protection, l'autre n'en veut pas du tout; alors, nous voulons un juste milieu. Nous voulons l'intérêt général, et non l'intérêt d'un groupe comme le veut la politique de M. O' Connell, et de ses amis les conservateurs. Je puis dire aussi que quand je suis entré dans le cabinet, et je puis déclarer au nom de tous mes collègues, que nous sommes là-bas non pas avec l'intention de mettre de l'argent dans notre poche, mais de préserver les intérêts de tout le pays. Nous voulons la prospérité du pays en tout et partout, pas autre chose. Je refuse d'accepter le point de vue de M. O'Connell, de M. Patenaude et de M. Meighen, parce qu'il aboutit à un désastre, mais j'accepte le point de vue libéral, parce qu'il conduit à la prospérité générale. Il ne faut pas comprendre le programme de M. O'Connell pour l'appuyer. Je défie n'importe qui de dire que la haute protection est préférable à la protection modérée. Le tarif n'est ni plus ni moins qu'une taxe sur le consommateur. Si vous achetez pour $100 et qu'il y a $25 de droits, vous payez $125 pour cette marchandise. Ce n'est pas le marchand qui paie, c'est le consommateur; c'est vous tous. M. Marler parla ensuite de la commission du tarif nouvellement nommé et qui doit faire une étude de toute la question. Cette commission constitue un des plus grands pas jamais accomplis pour rendre justice à tout le pays. Si on accepte au contraire la politique de M. Patenaude, il y aura une augmentation considérable de la taxe sur les produits. Il espère que l'électorat saura conserver la politique libérale, qui vise à protéger l'intérêt du pauvre comme du riche, sans partialité, et qu'à cette fin, les électeurs de Sainte-Anne donneront une grande majorité à M. Guerin le jour de l'élection.

M. Jos. Dillon, c.r., M.P.P., dit aussi quelques mots en faveur du candidat libéral, après que la foule lui eut demandé d'adresser la parole.

LES ELECTEURS DE VALOIS ET DE YOUVILLE ACCLAMENT M. RHEAUME

(Suite de la dernière page)

servateur pour le plus grand malheur du pays tout entier. M. Cromp fait un chaleureux appel à l'esprit de justice de tous les citoyens d'Youville, ainsi qu'au coeur généreux des dames de ce quartier et leur demande de se rappeler le passé de M. Patenaude et de ses chefs, de comparer ce passé à celui des candidats libéraux qui briguent aujourd'hui les suffrages et tout particulièrement à M. Théodule Rhéaume, candidat libéral dans Jacques-Cartier. L'orateur demande à tous de rendre un verdict juste, honnête, concencieux, et il se dit convaincu que ce verdict favorisera sûrement M. Rhéaume.

L'orateur fait une comparaison entre les deux candidats en lice dans Jacques-Cartier et demande si les électeurs de Jacques-Cartier donneront leur appui à un traitre, un lâche, plutôt qu'à un homme en qui les chefs libéraux ont mis toute leur confiance. "Je crois vous connaitre assez, dit M. Cromp en terminant, pour me rassurer dès maintenant sur le résultat de la présente lutte, et je suis heureux de saluer dès maintenant en M. Rhéaume votre digne et très distingué député.

M. ARTHUR GEOFFRION

Après avoir été chaleureusement accueilli, M. Geoffrion voulut d'abord rappeler que dans Jacques-Cartier il eut autrefois l'avantage de combattre comme candidat pour la bonne cause libérale. Il est donc heureux d'y revenir pour appuyer de tout coeur la candidature de son collègue et ami sincère, M. Rhéaume. M. Geoffrion veut, après avoir salué très délicatement les dames présentes, faire le procès de ceux qui aujourd'hui combattent le gouvernement libéral et faire l'exposé le plus bref possible de la saine politique libérale, en énumérant les oeuvres admirables accomplies par le parti libéral durant les quatre dernières années.

M. Geoffrion souligne que l'erreur commise par M. Meighen fut de permettre aux femmes du pays de se servir du droit de vote qu'il leur avait donné pour le condamner et le châtier comme il le méritait. Les femmes canadiennes se sont en effet souvenues et lorsque le moment fut venu pour elles de se prononcer, elles le firent vaillamment et proclamèrent par leur vote, M. King comme leur chef.

Les libéraux du pays tout entier, ceux de Québec surtout, reconnaissent Mackenzie King comme leur chef et sont véritablement fiers de lui. En est-il de même des conservateurs qui, sachant que la venue dans Québec, de M. Meighen serait un désastre pour eux, évitent même de prononcer son nom. Ils savent bien que l'électorat de Québec se souvient trop des scandales nombreux qui ont marqué le stage des conservateurs au pouvoir. Ne sont-ce pas en effet les tories qui nous ont donné la loi néfaste et honteuse de la conscription ; responsables de l'achat désastreux du Canadien Nord qui valut un cadeau de 10 millions à MM. Mackenzie et Mann ; responsables de la dette énorme qui nous écrase ; responsables de l'achat inutile de la marine Ballantyne ; responsables enfin de scandales de toutes sortes. C'est de ces gens-là que le peuple canadien se souviendra le 29 octobre courant, en écrasant pour toujours les candidats de cet homme masqué, de ce prétendu indépendant que l'on nomme Esioff Patenaude, un homme qui en politique n'a jamais su faire autrement que de vendre ses concitoyens à ceux qui comme MM. Borden et Meighen, veulent exploiter et faire disparaitre si possible, la noble et belle race canadienne-française.

"L'électorat, dit M. Geoffrion, ne voudra pas accorder sa confiance à ceux qui comme en 1911 veulent, sous le couvert de l'indépendance tromper effrontément les électeurs de la province de Québec.

M. Geoffrion fait ici un parallèle entre M. Patenaude, girouette politique par excellence, et M. Rhéaume, fidèle et loyal partisan d'un gouvernement qui en moins de quatre années a pu non seulement réduire notre dette, réduire nos dépenses, mais encore rétablir l'équilibre dans nos finances et développer notre commerce en créant de nouveaux marchés à l'étranger et en négociant des traités des plus avantageux pour les industriels canadiens.

M. Geoffrion reproche ici à M. Patenaude et à ses amis de prêcher dans notre province une politique de division, et de faire acte, par conséquent de mauvais patriote et de mauvais canadiens. Ce n'est pas ainsi que nous inspirerons confiance au peuple de notre jeune pays. M. Geoffrion parle ensuite avec joie de la politique libérale qui depuis quatre ans a permis aux Canadiensfrançais de voir leurs droits et leurs privilèges reconnus. Le gouvernement King veut un Canada uni, prospère et heureux et toute sa politique tend vers ce but. En terminant son éloquent discours, M. Geoffrion exprime l'espoir que Jacques-Cartier retournera à la Chambre des Communes, M. Rhéaume, qui à l'exemple des Cardin, des Lapointe et des autres jeunes et distingués ministres de notre province, saura continuer l'oeuvre bienfaisante commencée depuis quatre années. M. Geoffrion fait aussi un bel appel aux dames et leur demande de se faire elles aussi les architectes de la brillante victoire assurée au parti libéral pour le 29 octobre prochain.

M. PHILIPPE MONETTE

De chaleureux applaudissements accueillent le jeune et brillant orateur lorsque sur l'invitation du président il se lève pour adresser à son tour la parole.

M. Monette rappelle le triomphe éclatant remporté par l'honorable M. Mackenzie King, lundi soir dernier au Forum, alors qu'environ trente mille personnes l'acclamèrent, ainsi que tous ses collègues qui l'accompagnaient. L'orateur rappelle que le premier ministre a surtout prêché, dans son discouprs, l'union de toutes les provinces du pays. Seule cette union comme celle de toutes les races qui composent notre population pourra assurer le progrès de notre pays.

Le peuple canadien devra, le 29 octobre, décider si le parti libéral est encore digne de conserver le pouvoir, ou s'il est profitable de redonner la direction des affaires du pays à ceux qui nous administré de 1911 à 1921. C'est le peuple qui gouverne dans notre pays. A qui donnera-t-il sa confiance, à qui accordera-t-il son vote?

Les adversaires du gouvernement parlent de protection mais ils ne parlent pas du désastre que cette même protection a causé partout o ùelle a été adoptée, et tout particulièrement aux Etats-Unis. Il faut protéger les industries qui le méritent, mais refuser aux industries qui ne la méritent pas, aux organisations basées sur des stocks mouillés.

La protection qu'accorde un gouvernement doit être accordée intelligemment ,et dans le but tout d'abord de protéger autant le consommateur, l'acheteur que le manufacturier. Les capitalistes n'ont pas besoin d'autant de protection que les consommateurs, car quand ces derniers seront protégés, les industries sauront se protéger elles-mêmes.

M. Monette s'attaque à M. Patenaude, qu'il ne veut pas reconnaitre comme indépendant. Il se demande pourquoi M. Patenaude qui affirme n'avoir pas plus d'attachement à M. Meighen qu'à M. King ne peut trouver de reproches qu'à l'adresse de M. King, et n'a rien à reprocher à M. Meighen. Sans doute il se garde bien d'attaquer celui dont il est l'agent secret parmi nous.

M. Monette compare ensuite l'administration conservatrice de 1911 à 1921 avec celle que nous a donné le gouvernement Mackenzie King et prouve que les libéraux, grâce à leur politique d'économie ont su remédier à plusieurs des maux dont nous avons souffert sous le régime conservateur. Le gouvernement a pu faire de grandes choses grâce à l'appui sincère des 65 députés de la province de Québec, et M. Monette espère que le 29 octobre prochain le bloc solide de Québec ne sera pas effrité et que la phalange libérale de notre province saura de nouveau accorder son appui sincère et loyal au gouvernement si habilement dirigé par le très honorable William Lyon Mackenzie King.

L'orateur fut très vivement applaudi.

M. THEODULE RHEAUME

Acclamé très longuement à son entrée dans la salle, par la foule nombreuse qui malgré l'heure tardive remplissait quand même la salle à sa pleine capacité, le populaire candidat libéral, M. Rhéaume voulut saluer tout d'abord ses nouveaux électeurs de Youville qu'il a vu avec joie ajoutés à la grande division de Jacques-Cartier.

Il explique ensuite que son retard est dû au fait que depuis le début de la soirée il a dû tenir deux assemblées dans d'autres parties de son comté. Il a voulu cependant ne pas désappointer les citoyens de Youville et se dit heureux de se voir au milieu d'eux.

M. Rhéaume explique ensuite que vu l'entente faite avec M. Patenaude, il n'y aura pas d'assemblée à la nomination, demain, à Lachine. C'est la coutume dailleurs suivie dans les grandes villes.

Le candidat libéral dit ensuite que depuis le début de la présente campagne, il n'a pas voulu faire de personnalités dans la discussion des affaires du pays. C'est l'attitude qu'il entend suivre jusqu'à la fin de la présente lutte. Il refuse à M. Patenaude son titre de sauveur et refuse de croire que c'est la voix du peuple qui l'appelle. M. Patenaude est aujourd'hui le chef de tous les candidats oppositionnistes qui ne peuvent briguer les suffrages d upeuple sans avoir reçu la bénédiction de M. Patenaude. Ici M. Rhéaume fait exception de M. Monty que M. Patenaude a simplement et hypocritement poignardé pour prendre sa place.

M. Rhéaume s'étonne que M. Patenaude se dise indépendant quand dans tous ses discours il n'a de critique que pour M. King et presque des éloges pour M. Meighen. Le peuple voit sous son masque et le 29 octobre prochain le lui fera savoir.

Si M. Patenaude est indépendant, pourquoi son portrait orne-t-il les quartiers généraux des conservateurs? Pourquoi M. Patenaude publie-t-il dans le "Star" des annonces dans lesquelles ce candidat tronque des chiffres importants concernant le tarif et nos importations? Dans ces annonces on trompe le peuple effrontément et les chiffres qu'on y donne sont falsifiés. Quand un candidat ose falsifier des documents publics dans lesquels on donne des chiffres exacts, quelle confiance pouvons-nous avoir en lui?

M. Rhéaume déclare qu'à son assemblée à l'école Ste-Clothilde il a demandé à M. Patenaude une rectification, mais M. Patenaude a fait la sourde oreille, probablement parce qu'il ne veut pas avouer publiquement sa supercherie. M. Patenaude exprime ses craintes de voir les produits étrangers venir faire une trop grande compétition à nos propres produits. Mais quelles sont les concessions faites par le gouvernement aux pays étrangers avec lesquels il a négocié. Aucune, si ce ne sont que des concessions qui ne peuvent en aucune façon nous affecter.

M. Rhéaume souligne ici une annonce publiée dans le "Star" du 7 octobre dernier et dans laquelle on a falsifiée des chiffres qui auraient dû être pris dans les rapports officiels. D'un côté de cette annonce on voit la photographie de M. Patenaude et de l'autre celle de M. White, candidat conservateur dans Mont-Royal qui pendant plusieurs années fut collecteur des douanes à Montréal. Et c'est cet homme qui reste impassible devant les mensonges contenus dans l'annonce, puisque sur sa photographie, il a la figure tournée vers les chiffres dont nous parlons plus haut. Pouvons-nous avoir confiance dans ces hommes qui ne reculent même pas devant les pires mensonges et les pires calomnies. Ce sont ces gens-là qui maintenant lancent des fleurs à M. Patenaude. Mais ce dernier en reçoit trop de M. Meighen, du baron Atholstan et du "Star". Il mourra certainement asphyxié sous l'atmosphère des fleurs mortelles qui lui sont lancées. Et le baron Atholstan n'aura ensuite qu'à lui élever un monument sur lequel on pourra lire: "Il aimait trop les fleurs; c'est ça qui l'a tué."

Comme l'heure était alors très avancée, M. Rhéaume ne voulant pas discuter en détails les grandes questions politiques, se réserve le privilège de rendre de nouveau visite à ses électeurs de Youville auxquels il demande cependant de rendre un verdict juste et consciencieux le 29 octobre, en retournant au pouvoir le gouvernement libéral qui a tant mérité de l'électorat canadien.

Le candidat libéral fut très souvent et très chaleureusement applaudi au cours de ses remarques.

A VALOIS

Avant de venir à Youville, M. Rhéaume a tenu deux assemblées à Valois, l'une au club Candover, près de PointeClaire et l'autre au Country Club de Valois. La première était présidée par M. Vidal Malette et la seconde par M. H. Walmer.

M. Rhéaume accuse son adversaire de publier des chiffres faux dans ses annonces du Star. Il dénonce aussi cette étrange appui que le Star, journal impérialiste, accorde à un candidat qui veut se faire passer pour anti-impérialiste.

M. Rhéaume répète, devant ces deux assemblées, les questions qu'il a déjà posées à l'hon. M. Patenaude et de nouveau il somme le candidat conservateur de lui répondre. L'orateur s'atache ensuite à démontrer que les industries ne souffrent pas du tarif. Il établit une comparaison entre 1896 et 1925. Il y a 29 ans, les manufacturiers conservateurs répétaient partout que le pays serait ruiné et les usines fermées si Laurier arrivait au pouvoir. Il cite le cas d'un usinier qui a menacé ses 2000 employés de fermer les portes de son usine si les libéraux arrivaient au pouvoir. Le résultat de cette tactique fut que tous les ouvriers votèrent pour les libéraux.

L'usine en question n'a pas fermé ses portes, au contraire, mais son capital qui était alors de deux millions est aujourd'hui de 45 millions et ses principaux actionnaires sont des millionnaires.

M. Rhéaume a répété son discours dans les deux clubs avant d'aller à Youville où une ovation magnifique l'attendait.

LES PLAIDOIRIES SUR L'INJONCTION DE L'AMIANTE

L'hon. juge en chef Martin prend en délibéré la requête de Cohen et de la Gen. Asbestos Co.

L'honorable juge en chef Martin de la Cour supérieure a pris hier en délibéré la demande d'injonction faite par Samuel Cohen et la General Asbestos Co., ltd., pour empêcher la formation d'un merger de l'amiante sous prétexte que parmi les promoteurs de ce merger, Jacobs A. Jacobs, financier de cette ville, et la Cie Credit Canada Ltd. sont sur le point de transporter à des tierces personnes les actions et les obligations de certaines compagnies d'amiante en violation d'une convention qu'ils avaient avec eux.

L'enquête sur cette demande d'injonction avait eu lieu lundi dernier, et hier l'honorable juge en chef Martin entendit les plaidoiries.

Me George A. Campbell, c.r., qui représente les requérants Cohen et General Asbestos Co., Ltd., argumenta en faveur de l'émanation de l'injonction tandis que Me Frédéric Bélque, c.r., qui représente les intimés Jacobs et Credit Canada ltée, et Me George H. Montgomery, c.r., procureur de R. D. Goldthwaite et de Clarence Dillon, président de la Dillon, Read and Co., banquiers de New-York, s'opposèrent fortement à la demande.

Me Campbell prétendit qu'il y avait eu une preuve suffisamment forte prima facie pour justifier l'émanation de l'injonction afin d'empêcher la form[illegible] du merger tant que la cause [illegible] as été vidée au mérite.

Me [illegible] Me Montgomery soutenu[illegible] requérant Cohen avait acqui[illegible] actes à la formation du me[illegible]noncé par le fait même a l[illegible]on qui existait entre lui et l[illegible]. Ils affirmèrent aussi qu'il [illegible]possible d'estimer le dommage qui résulterait aux nombreuses personnes intéressées à la formation de ce merger, si l'injonction était accordée, beaucoup d'argent et de temps ayant été consacré à la formation de ce merger. De plus la convention sur laquelle Cohen basait sa cause, n'était pas susceptible d'être exécutée par les parties elles-mêmes, de sorte que la Cour ne pouvait en forcer l'exécution et que le seul recours que Cohen pouvait avoir était une action en dommages. Dans les circonstances, il n'y avait pas lieu à injonction.

M. Campbell nia que Cohen eut abandonné les droits qu'il avait en vertu de la convention ou qu'il eut acquiescé de quelque façon que ce fut aux négociations qui suivirent pour la formation d'un nouveau merger. On lui avait demandé d'examiner une proposition différente de celle qui était contenue dans la convention, mis bien qu'il eut consenti à examiner ce deuxième projet il n'avait jamais abandonné les droits qu'il avait en vertu de la première entente. Cohen ne consentit aux négociations qui suivirent la convention qu'à condition qu'on lui soumettrait une proposition satisfaisante, ce qui ne fut pas fait. Quant aux dommages que l'émanation de l'injonction pouvait causer, M. Cohen fit remarquer qu'aucune preuve n'avait été faite à ce sujet. Il soutint qu'il y avait eu lieu à injonction afin d'empêcher que Cohen fut lésé dans ses droits.

L'honorable juge en chef Martin prit la cause en délibéré.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

21 octobre, 1925

Président: Hon. juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Natalie Surtoe vs Selim Kassab. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordée; dépens à suivre.

Dame Eugénie Jasmin vs Jos. Edmond Lefebvre. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordée, dépens à suivre.

Morris D. Wener, George Cuchureau, Stephen Cabba (Armstrong et Cuchureau Co.) débiteurs. Assemblée des créanciers; George R. Wilson nommé syndic.

Dame R. Laurier vs J. Antoine Vézina. Motion de la demanderesse pour règle Nisi; accordée quant aux déboursés.

Dame Marie Claire Elizabeth Yale vs Joseph Hormisdas Lacourse. Requête de la demanderesse pour la garde de l'enfant; accordée; dépens à suivre.

Dame Eva Marcel vs Alexandre Prévost. Requête de la demanderesse pour pension et provision de frais; accordée, dépens à suivre.

J.-O. Mousseau et al vs J. A. Tétreault et J. A. Tétreault and Co., opposante. Motion des demandeurs pour interroger l'opposante; accordée quant à l'examen fixé le 27 courant à 10.30 a.m., au greffe; dépens réservés.

Hubert Pelletier vs A. Montpetit. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur et mode de signification; accordée.

J. Boutin et al vs Martial Drouin. Jugement pour $105.00. Coderre, juge.

Ovide Moreau vs O. Bessette et al. Délibéré rayé. Coderre, juge.

G. C. Midwinter vs Dame M. A. Paradis et A. Latour mis en cause. Motion de la défenderesse pour cautionnement pour frais; corrigé défaut de motion; accordée avec dépens.

F. N. Fry vs Charles Vankevel alias Van Kerver. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Abraham Bender vs E. Vallières. Motion du défendeur pour le rejet de détails; délibéré rayé; Coderre, juge.

A. Kramer vs Union Iron, Wool and Metal Co. Délibéré rayé. Coderre, juge.

Elwood J. Wilson vs Black Lake Asbestos and Chrome Co., limitée. Motion du demandeur pour le renvoi de l'opposition. Délibéré rayé; Coderre, juge.

Amable Brousseau vs Delle Luce Brosseau et J.-A. Molleur, distrayont. Motion du demandeur pour mide de signification; accordée.

W. St-Pierre vs E. P. Bertrand es-qual et Outremont Land Co., mis-en-cause. Inscription en droit du demandeur; preuve avant faire droit; dépens réservés. — Juge Coderre.

Chassel Verner vs Louis Cantor et Sam Stutman et al mis-en-cause. Exception à la forme. Délibéré rayé. —Jug Coderre.

The E. B. Myers Company Limited, et liquidation, et Isaac Freedman, liquidateur et International Western Electric Co. requérants. Requête pour ordre de procéder; accordée. — Jugge Coderre.

Dame Oscar Lasnier vs Oscar Lasnier. Jugement pour demanderesse.— Juge Coderre.

Dame L. Archambault vs Peerless Hats Limited. Exception à la forme; maintenue quant aux frais seulement.

Dame R. Goulet et vir vs J. I. E. Lagacé et al. Jugement pour $900.

Henry Ponting vs S. Barker. Jugement pour $360.

Théodule Miron vs Nicolas Pattlolakis et al et Mark Sargent, mis-en-cause. Motion des défendeurs pour forcer demandeur à se nommer un nouveau procureur; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Agnes Butt vs Georges Larivière. Jugement pour demanderesse.

Patrick Donahue vs Alexandre Normandin. Jugement pour $518.

H. Meunier Limitée vs Eudore Piché. Jugement pour $250.

Joseph Lales vs A. Parser. Jugement pour $181.45.

Maurice Aubin et al vs J. N. Paradis. Jugement pour $249.85.

W. Bessette J. W. Guimont. Jugement pur $4,000.

Odiln Leroux vs Gustave Drolet. Jugement pour $250.

Arthur Brossard vs la Cité de Montréal. Motion de la défenderesse pour amender; accordée, dépens à suivre.

J. P. Lanctôt vs la Cité de Montréal. Motion de la défenderesse pour amender; accordée, dépens à suivre.

J. H. Michaud vs la Cité de Montréal. Motion de la défenderesse pour amender; accordée, dépens à suivre.

Arthur Brossard vs la Cité de Montréal. Motion du demandeur pour amender réponse; accordée, dépens à suivre.

J. P. Lanctôt vs la Cité de Montréal. Motion du demandeur pour amender réponse; accordée, dépens à suivre.

NAVIRE RETARDE POUR UNE ARRESTATION

Un individu qui était à bord est accusé de refus de pourvoir et condamné sur-le-champ

Au moment où le transatlantique "Minnedosa" quittait le port hier après-midi à deux heures et demie, Me L.W. Jacobs, accompagné du détective Danis de la police provinciale arrivait sur les quais, tenant dans sa main un document blanc qu'il agitait nerveusement. Le navire quittait, mais un ordre fut aussitôt donné d'arrêter. L'ordre fut exécuté et le vaisseau fut maintenu stationnaire à quelques pouces des quais. Le policier et l'avocat montèrent dans le transatlantique et ils redescendirent avec Maurice Strongwater, un jeune homme qui quittait le Canada mais contre qui il y avait eu un mandat d'amener de signé hier.

L'accusé comparut devant le juge Perrault sous l'accusation d'avoir négligé de pourvoir au besoin de sa femme.

Le prévenu commença par protester de son innocence puis il admit sa culpabilité. Il fut condamné sur-le-champ à 6 mois de détention puis à la déportation et il quitta la Cour en riant, en envoyant la main à l'avocat et au policier. Pendant qu'on le conduisait aux cellules, il s'écriait : "Tout le monde est satisfait ; je m'en vais me reposer pendant six mois puis je m'en irai content.

La sentence prononcée contre Strongwater comprend les travaux forcés pendant les six mois de détention.

CRIME D'INCENDIE

René Brouillette a plaidé coupable hier devant le commissaire des incendies à l'accusation d'avoir allumé un incendie en arrière de la demeure de Wm. Bell, boulevard Crémazie. Il a plaidé non coupable à l'accusation d'en avoir allumé un autre chez T. Hannah, également du boulevard Crémazie.

ELLE MEURT DE SES BLESSURES A L'HOPITAL

Mme Gravel de Ste-Dorothée qui avait eu le crâne fracturé succombe, hier

Madame Ferdinand Gravel, 50 ans, de Ste-Dorothée, qui a été victime d'un accident, de bonne heure le 13 du courant, et qui avait alors subi une fracture du crâne, est morte hier après-midi à l'hôpital Notre-Dame des suites de son accident.

Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête.

Madame Gravel et son fils s'en revenaient chez eux en automobile lorsque pour éviter un cheval et une voiture qui venait en sens contraire, M. Gravel jeta son automobile dans le fossé. Mme Gravel a été précipitée hors de l'automobile et elle s'est fracturée le crâne. Son fils la ramassa et aidé du conducteur de la voiture venant dans le sens opposé, il transporta la victime chez des voisins et de là l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame transporta la blessée à l'hôpital, où dès lors on crut qu'on ne pourrait pas lui sauver la vie.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Les cours libres donnés à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, le 22 octobre 1925, sont les suivants :

Espagnol : 7 heures et 8 heures.

Organisation des entreprises modernes : 8 heures.

Economie politique : 8 heures.

Géographie économique : 8 heures.

Législation douanière : 7 heures.

COURS GRATRUIT STENOGRAPHIE

Les cours de sténographie donnés le soir au Monument National, chambre No 10, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, sont les suivants:

Cours élémentaire, anglais et français, lundi et mercredi de 8 h. à 9.30 h.

Cours avancé, anglais et français, mardi et vendredi de 8 h. à 9.30 h.

Pour renseignements au sujet de ces cours du soir s'adresser au professeur du cours, Madame J. M. Cinq-Mars, 4715 avenue Delorimier.

(Communiqué)

LA NAVIGATION

LE TOUR DE L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Ce système de voyager et d'amener les autos en Europe devient populaire

SUR LES PAQUEBOTS

Cinq enfants sont à bord du Marburn et voyagent absolument seuls

La nouveauté d'aller en Europe "en automobile" devient de plus en plus populaire, d'après ce que déclarait hier un officier maritime. On s'attend à ce qu'il y ait une forte augmentation de ce trafic qui consiste à embarquer l'automobile des touristes avec eux afin qu'ils puissent visiter les différents pays de l'Europe avec leur propre automobile. Différentes innovations et règlements ont été passés au récent congrès international à La Haye pour simplifier les moyens de voyager en automobile en Europe. Ainsi les touristes en bénéficieront. Un taux spécial est mis en effet pour le transport de ces automobiles, incluant les taux de douanes anglaises et autres formalités nécessaires.

Le propriétaire de l'automobile pourra donc à l'avenir visiter l'Europe avec sa propre automobile et en débarquant au port de Montréal ou d'ailleurs embarquer de nouveau dans sa voiture, avec un réservoir plein de gazoline et d'huile et prêt à se rendre chez lui comme s'il revenait simplement d'un voyage de plaisir autour de la ville.

LES ARRIVAGES

Le nombre total des transatlantiques et des navires côtiers qui sont entrés dans le port de Montréal depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à la fin de la semaine dernière est de 1,013, soit 40 de plus que le nombre à même date il y a un an. Le nombre des océaniques à entrer dans le port la semaine dernière a cependant été de 11 de moins qu'au cours de la semaine correspondante il y a un an.

Le paquebot du Pacifique Canadien, "Montnairn" est attendu à Québec samedi avec un grand nombre de passagers éminents à bord. Parmi eux on remarque le major Thomas Robb, gérant de la Fédération Maritime du Canada ; Madame de Sola et sa fille ; le colonel K.E. Clayton Kennedy, Mlle M. Purdy, Mme M. Curry, tous de Montréal.

ENFANTS SUR LE "MARBURN"

Cinq bambins, de deux ans à 15 ans, s'embarqueront à bord du paquebot "Marburn" lorsqu'il quittera le port de Montréal ce matin, pour les Iles Britanniques après être venus ici de l'ouest canadien. Ce sont, Alexandre Russ, deux ans, qui s'en va rejoindre sa mère à Glasgow ; James McCullough, âgé de 15 ans et son frère Wesley McCullough, 4 ans, qui s'en vont à Lanarkshire, Ecosse, pour voir Mme James McCullough ; Jimmie McFarland, neuf ans, qui s'en va rejoindre son père, J. McFarland à Belfast ; Agnes M. Cassidy, six ans, qui va voir son grand-père, Thomas Imrie, à Kilmarnock.

Il y a aussi plusieurs passagers à bord.

A LA COMMISSION DES INCENDIES

Le commissaire Emmett Quinn a siégé, hier après-midi, à la Commission des Incendies à plusieurs enquêtes.

La première fut au sujet de l'incendie qui se déclara dans la maison de M. Robert Cardwell, 5661, 1ière avenue, Rosemont, le 18 octobre dernier à 10 heures p.m. D'après les témoignages entendus, il n'y a aucun doute que des fusées électriques d'un volume trop fort pour le courant de la maison ont été cause de cet incendie. M. Cardwell a déclaré au commissaire que, dans l'après-midi qui précéda l'incendie, il avait allumé une lumière, et celle-ci s'était subitement éteinte sans cause apparente. Il n'en fit point cas et quitta la maison avec sa femme. Quand il revint, il constata que les pompiers avaient rendu visite à sa résidence.

La deuxième enquête fut au sujet de l'incendie qui se déclara dans le logement inhabité, situé au deuxième étage de la maison appartenant à Mme Mosie Greenberg, 291, Colonial. S'il faut en croire le témoignage de Mme Bessie Klaiman, un individu serait venu, la veille du feu, et lui aurait dit qu'il était le nouveau locataire du logement supérieur au sien. Le soir de l'incendie, Mme Klaiman entendit marcher dans le logement supérieur, mais n'en fit point cas, croyant que c'était ce locataire. Plus tard dans la soirée, l'incendie se déclara. Or, la propriétaire, Mme Greenberg déclara au commissaire, qu'elle n'avait pas reçu personne lui demandant de louer son logement et elle ne donna pas la clef à personne non plus.

Le commissaire Quinn en vint à la conclusion que cet étranger mentionné par Mme Klaiman, se serait introduit dans le logement pour une raison quelconque et y aurait mis le feu, soit volontairement, soit involontairement.

Le commissaire Quinn ne peut en venir à aucune conclusion au sujet de l'incendie qui se déclara dans la maison de M. Victor Legault, 266, rue Saint-Antoine, le 18 octobre dernier, à 3 heures 35 a.m. Les témoins dans cette cause, déclarèrent qu'ils ne comprenaient pas qu'un incendie ait pu se déclarer là.

M. Quinn servit une verte semonce à M. Nap. Paquin, boucher, parce qu'il avait laissé une chandelle allumée dans son étal, 6311, 1ère avenue Rosemont. M. Paquin venait de se faire construire un petit bureau dans son étal, et n'avait pas fait installer l'électricité encore. Comme ce bureau était pas mal sombre, il se servit d'une chandelle pour y travailler. Le soir du feu, il aurait laissé la chandelle sur une tablette dans le bureau, probablement allumée et, le commissaire ne voit pas d'autre cause à l'incendie, que cette chandelle.

SERAIT-CE LA L'ŒUVRE D'UN INCENDIARE ?

Telle est la question qui se pose au sujet de l'incendie de l'église de Varennes

PROMPTE INTERVENTION

Un incendie mystérieux s'est déclaré mardi à une heure et 30 dans l'église de Varennes. Sans l'intervention immédiate de M. J.-W. Lefebvre, contremaître de M. Chouinard, ferblantier, de Montréal, qui est à réparer le toit de l'église, celle-ci aurait été détruite de fond en comble.

M. Lefebvre se rendait à son travail et pour monter sur le toit il devait passer par l'église. En y passant il fut soudain pris à la gorge par une odeur très âcre de fumée. Il s'approcha de la Sainte Table et remarqua que les flammes consumaient l'autel de Saint-Joseph. Il arracha vivement la nappe de l'autel et essaya d'étouffer les flammes. Mais le feu était déjà trop ardent.

Il appela aussitôt ses compagnons qui descendirent de leurs échafaudages et vinrent lui prêter main-forte. On courut partout chercher des boyaux à incendie et des extineteurs chimiques. Pendant ce temps les flammes prenaient de l'emprise et risquaient de se communiquer au choeur.

Tous les citoyens de Varennes s'étaient déjà rendus sur le lieu du sinistre et on était allé prévenir M. l'abbé Féréol Jobin, curé de la paroisse.

Aussitôt des pompiers volontaires se mirent au travail et essayèrent de circonscrire le feu qui faisait déjà rage.

Au moyen d'extincteurs on parvint après beaucoup d'efforts à éteindre l'incendie. Ce n'est qu'au bout de trente minutes qu'on put contrôler le feu.

On ne saurait expliquer la cause de cet incendie. Ce ne saurait être un fil électrique ou un lampion, car il n'y avait rien d'enflammable dans cette partie incendiée.

Le feu avait assurément couvé quelque temps, car quand M. Lefebvre constata les flammes, elles tourbillonnaient et un épais nuage de fumée emplissait l'intérieur de l'église.

Bien que cet incendie ait été éteint dans l'espace de trente minutes, les dommages sont, toutefois, très considérables.

Si l'incendie s'était déclaré en pleine nuit, il est fort possible que l'église aurait été complètement consumée.

Cet incendie a causé un émoi facile à comprendre dans la paroisse de Varennes. L'on est à se demander si le feu n'a pas été mis criminellement. On est à faire une enquête pour essayer d'éclaircir la chose.

Ce qui confirme cette hypothèse c'est qu'à l'endroit même où le feu fut découvert il n'y a aucune matière inflammable. D'ailleurs, les ouvriers qui restauraient le toit étaient revenus reprendre leur ouvrage et n'avaient constaté rien d'anormal.

Ce n'est qu'à une heure et demie que M. Lefebvre qui avait à monter sur le toit pour surveiller les progrès des travaux en marche entra dans l'église. Son attention fut immédiatement attirée par un nuage de fumée. Il examina attentivement d'où pouvait bien venir cette fumée. Il crut tout d'abord que ça pouvait être de la fumée de cheminée, mais en s'approchant de la sainte table, il remarqua des flammes qui s'échappaient en-dessous de l'autel de Saint-Joseph. Il appela aussitôt ses compagnons qui parvinrent, comme nous l'avons noté plus haut, à éteindre l'incendie.

Après la série d'incendies qui ont consumé un grand nombre d'églises dans le district de Montréal et ailleurs, l'hypothèse d'une main criminelle est bien plausible.

M. le curé Jobin nous a affirmé qu'il ne comprend rien dans ce commencement d'incendie.

Le feu s'est déclaré à midi 30 dit-il, "et ce n'est qu'à une heure 10 que les employés de M. Chouinard, en entrant dans l'église découvrirent les flammes. Il n'y a jamais personne dans le temple pendant l'heure du midi.

M. le curé Jobin est certain que l'incendie ne peut être attribué à un fil électrique défectueux.

Chose curieuse, il n'y avait ni lampion, ni cierge qui se consumait sur l'autel. Le feu a pris naissance aux deux côtés latéraux de l'autel, ajouta M. l'abbé Jobin, et il a fallu le mettre en pièces pour contrôler l'incendie. Les dommages sont évalués à près d'un millier de dollars.

Si l'incendie s'était déclaré en pleine nuit, conclut M. le curé, on eut enregistré la destruction totale de l'église.

CONFERENCE SUR CREMAZIE

Malgré la tourmente politique qui absorbe l'attention de notre population les sections de la Société Saint-Jean-Baptiste maintiennent leurs activités paroissiales et l'une d'elles, la section Crémazie organise pour demain soir le 20 de ce mois, en la salle de l'Ecole Gérard, paroisse d'Youville un grand concert causerie dont le R. P. Rioux, curé de la paroisse a bien voulu accepter le patronage.

Au cours de la soirée un groupe d'artistes en vue, sous l'habile direction de M. Gaston Favreau donnera un programme musical de premier choix. La section Crémazie recevra ce soir-là le président-général de la Société St-Jean-Baptiste, l'échevin Léon Trépanier, qui décrira l'oeuvre et la vie d'Octave Crémazie, le père de la poésie nationale et "le plus canadien de nos poètes", suivant l'expression de l'abbé Casgrain.

M. Trépanier a fait une étude approfondie de la vie du poète et les anecdotes qu'il fournira sur la carrière du noble exilé intéresseront vivement l'auditoire.

Cette soirée organisée par la Société Crémazie sera également le point de départ d'une campagne de recrutement qu'entend poursuivre activement cette jeune section de la société.

C'est de 3 heures p.m., jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LES QUOTIDIENS SONT LES MEILLEURS AIDES DU COMMERCE

La semaine nationale des Pommes s'ouvrira le 31 octobre courant, à Montréal

UN PRINCIPE

"Les journaux par leur diffusion énorme dans tous les lieux habités sont les meilleurs et les moins coûteux voyageurs de commerce pour vos marchandises. Ce que le marchand veut c'est que sa marchandise soit connue au loin et partout. Le journal est le meilleur aide pour cela car il atteint tous les acheteurs par ses annonces", a dit M. William P. Turtle, président de la Ronald Advertising Agency aux membres de l'association de Publicité de Montréal, à leur dîner à l'hôtel Mont-Royal.

Le titre de la causerie de M. Turtle était "Le développemet d'un principe au point de vue commercial. "Rien de nouveau sous le soleil, dit-il, mais ombre d'idées anciennes ne demandent qu'à être mises en pratique efficacement".

Avant de lire sa causerie M. Turtle avait écrit à de nombreux et prospères firmes leur demandant quelle principe avait rendu leur commerce si prospère. Toutes ces compagnies s'étaient basées sur le même principe d'abord un service rapide et courtois envers le grand public et ensuite l'effort continuel pour redre la vie plus commode à leur clientèle.

Le professeur T.J. Bunting du Collège MacDonald fit ensuite une brève allocution sur la Semaine des Pommes pendant laquelle se tiendra ue exposition à l'hôtel Widsor le 4, 5 et 6 ovembre prochai. Il encourage ses auditeurs à acheter les pommes de Québec. Il dit qu'actuellement 200,000 barils de pommes sont sur les marchés dans Québec et que la production devrait être plus considérable.

La Semaine nationale des Pommes commencera le 31 octobre et durera une semaine. Une forte publicité pour la diffusion de ce fruit sera faite durant ce temps. Son but sera de montrer que dans la province de Québec on ne récolte pas seulement les pommes mais qu'on peut aussi les classer par ordre de qualité et de grosseur.

LE STAR VIENT DE FAIRE DES DECOUVERTES ETONNANTES

(Suite de la dernière page)

est une autre beaucoup plus insidieuse. Dans une nouvelle censée venir de Québec et qui lui est spéciale, le "Star" annonce que les manufactures de chaussures vont fermer à Québec le premier novembre et que 25,000 personnes en seront affectées.

Le "Star" a bien soin cependant, afin de se couvrir, de noter rapidement en première ligne que c'est une rumeur et que cette rumeur n'a pu être confirmée. C'est là le seul point important à retenir dans toute cette nouvelle, machinée dans l'ombre, au milieu des "murmures de la mort", dans le but de faire du capital politique à la protection que prêchent le "Star" et ceux qu'il appuie.

Le "Star", pour mieux cacher son jeu, semble s'appuyer sur des paroles voilées de M. Pierre Beaulne, président général des unions catholiques. Malheureusement pour le "Star", nous sommes convaincus qu'il prête aux paroles de M. Beaulne, un sens qu'elles n'ont pas, sans cela, il citerait, trop heureux de pouvoir le faire, le texte de ces paroles.

Dans cet article, la politique du "Star" se découvre tout à fait à la fin, "in cauda venenum". Ce serait le tarif préférentiel anglais qui obligerait, dit-il, les manufactures de chaussures à fermer leurs portes. Le "Star" pourrait peut-être alors nous expliquer comment il se fait, si ce tarif fait tant de tort au Canada, que les importations de chaussures au Canada n'atteignent que deux et demi pour cent du montant total de la fabrication de la chaussure canadienne. Ces chiffres sont assez éloquents pour se passer de commentaires.

LA BOMBE DE "LA PRESSE"

Aucun scandale n'a marqué l'administration King qui est fière de son passé et confiante en l'avenir se présente devant les électeurs. Il fallait que ses ennemis trouvent un scandale et un moyen de répandre ce scandale. Le scandale, ils eurent quelques difficultés à le trouver et ce ne fut qu'après avoir longtemps cherché, à la veille de la nomination seulement, un peu tard pour lui faire porter de bons fruits dans un campagne politique, mais assez tôt, cependant pour que l'on tente de l'utiliser dans les derniers discours, sans crainte d'être trop confondus, qu'ils trouvèrent, ô merveille, l'affaire récente des obligations du chemin de fer de Rouyn.

Malheureusement, les adversaires du régime King qui firent cette trouvaille, n'avait pas songé à la façon dont les obligations sont émises chez nous et à la façon dont les fonds d'un chemin de fer sont contrôlés, car ils se seraient vite aperçus que destiner trois millions d'obligations de chemins de fer à une caisse électorale est une impossibilité.

Cette rumeur était annoncée dans "La Presse", hier, mais elle ajoutait: "Dans les cercles sérieux on croit voir là une affaire montée contre l'administration King afin d'influencer l'électorat à la veille des élections du 29 octobre."

C'est là toute la vérité: "une affaire montée."

LA MISE EN NOMINATION AUJOURD'HUI

Les candidats seront choisis dans toutes les divisions du pays

DANS MONTREAL

C'est aujourd'hui qu'a lieu la mise en nomination des candidats dans les différentes divisions électorales du pays. On prévoit que dans certains endroits, des candidats se retireront pour laisser le champ libre à leurs adversaires, mais ces prévisions n'ont encore rien de certain.

Voici quels seront les candidats probables dans les quarante-deux divisions qui constituent le district de Montréal; le premier nom est celui du candidat libéral, le deuxième, celui du candidat conservateur :

ILE DE MONTREAL

Jacques-Cartier: M. Théodule Rhéaume, c.r.; l'hon Esioff Patenaude.

Mont-Royal: R. L. Calder, crr., libéral indépendant; R. S. White.

Sainte-Anne: Dr J. J. Guérin; l'échevin Thomas O'Connell.

Saint-Antoine: l'échevin W. J. Hushion; Leslie G. Bell.

St-Laurent-St-Georges : l'hon. H. M. Marler; C. H. Cahan, c.r.

Hochelaga: E. C. St-Père; J. E. C. Bumbray.

Maisonneuve: Clément Robitaille, c.r., Hubert Desjardins, W. Tremblay, ouvrier.

St-Denis: Dr Arthur Denis, Léonce Plante, libéraux; Aldéric Blain, conservateur.

St-Henri: Paul-E. Mercier, c.r.; Léo Doyon.

St-Jacques: Fernand Rinfret; Dr Ruben Laurier.

Ste-Marie: Dr Hermas Deslauriers; Dr Yvon Laurier.

Laurier-Outremont: J. A. Mercier, c.r.; hon. Rodolphe Monty.

Cartier: S. W. Jacobs, c.r., et J. A. Bernier, libéraux; Isidore Popliger, conservateur.

Argenteuil: M. L. L. Legault, K.C.; Sir Georges Perley.

Bagot: J. E. Marcile; Hon. André Fauteux.

Beauharnois: M. Raymond et le Dr S. W. Laroche.

Berthier-Maskinongé: le Dr T. Gervais; J. A. Barrette.

Brôme-Missiquoi: M. Fred. Kay; le Dr Pickell.

Chambly-Verchères: M. A. Langlois; M. J. A. Gareau.

Champlain: M. A. L. Desaulniers; J. O. Bergeron.

Châteauguay-Huntingdon: l'hon. J. A. Robb; M. J. A. Sullivan, K.C.

Compton: M. J. E. Letellier; M. Sam Gobeille.

Drummond-Arthabaska: M. W. Girouard, libéral; L. P. de Courval, progressiste et Jos. Marier, conservateur.

Hull: le Dr J. F. Fontaine; M. Louis Cousineau.

Joliette: M. J. J. Denis; J. E. Ladouceur.

Laprairie-Napierville : M. Roch Lonctôt, libéral; le Dr J. H. Lamarre, progressiste et Arthur Brossard, conservateur.

L'Assomption-Montcalm: M. P. A. Séguin; J. Monahan.

Laval-Deux-Montagnes: M. L. Lacombe et A. Bibeau; M. Alban Germain.

Nicolet: MM. J. P. Desroteaux et J. O'Shaughnessy; M. J. P. Lamarche.

Pontiac: MM. F. S. Cahill et Arthur Lepage; M. Lucien Ladouceur.

Richelieu: l'hon. P. J. A. Cardin; M. W. A. G. Morgan.

S.-Hyacinthe-Rouville : M. René Morin; M. J. B. Bousquet.

Shefford: l'hon. George Boivin; M. James Davidson.

Richmond-Wolfe: M. E. W. Tobin; M. J. H. Paré.

S.-Jean d'Iberville: MM. A. J. Benoit et A. Forget, libéraux; protectionnistes à venir.

Sherbrooke: M. F. N. McCrea, libéral-protectionniste; le col. E. B. Worthington.

Stanstead: M. W. K. Baldwin; M. J. Hackett, K.C.

Terrebonne: M. Jules Edouard Prévost; M. Léopold Nantel.

Trois-Rivières-S.-Maurice: MM. Arthur Bettez et R. Ryan; M. Louis Normand.

Vaudreuil-Soulanges: MM. L. A. Wilson et L. A. Sauvé; M. J. E. Leroux.

Wright: M. F. W. Perras; M. F. A. Labelle.

Yamaska: M. Aimé Boucher; M. J. F. Boulais.

EN BELGIQUE

La hausse du coût de la vie et la lutte contre la vie chère

Le nombre-indice des prix de détail, établi par le ministère de l'Industrie et du Travail d'après les prix de vente moyens de 56 produits de consommation courante, a subi une nouvelle hausse.

Au 15 septembre 1925, l'indice s'établissait à 525 pour l'ensemble du royaume (base 100 — avril 1914), au lieu de 517 le 15 août. L'indice atteint 555 pour Bruxelles, 542 pour Anvers et agglomération, 530 pour Liège, et 529 pour Gand.

Cette hausse, qui menace de bouleverser les prévisions budgétaires pour 1926 (on sait que les traitements des fonctionnaires et ouvriers de l'Etat varient en fonction de l'indice officiel des prix de détail), inquiète vivement le ministère catholique-socialiste.

La presse socialiste demande à ses ministres de "songer aux actes possibles et nécessaires", fait prévoir des demandes d'augmentation de salaires, et exige du gouvernement qu'il rende public son programme de lutte contre la vie chère.

Parmi les mesures immédiates préconisées par la presse socialiste figurent, bien entendu, l'interdiction d'exporter les denrées alimentaires, la réglementation du commerce des vivres, le rétablissement de la taxation, et de la loi sur les bénéfices usuraires.

Sur tous ces points, de sérieuses divergences de vues existent dans le cabinet. Le ministre catholique de l'agriculture, M. Van de Vyvère, et le ministre socialiste de l'Industrie et du Travail, M. Wauters, défendent des thèses opposées. Le premier fait observer qu'une politique prohibitionniste, de la part de la Belgique, appellerait des représailles, et générait le ravitaillement du pays, dont les besoins sont énormes. Au surplus, la Belgique comble une partie de son déficit agricole en vendant à l'étranger des produits chers, parfaitement sélectionnés, et rémunérateurs.

Le second demeure fidèle à la politique interventionniste qu'il a appliquée pendant son précédent passage au pouvoir.

L'accord ne paraît pas près de s'établir; de nouveaux dissentiments naissent au sein du cabinet catholique socialiste, que les organes de l'opposition libérale rendent responsable de l'élévation rapide du coût de la vie.

"Je me sens toute excitée"

dit la Fournaise à la Pelle. "Je me sens de même", dit la Pelle, "nous n'avons rien fait depuis si longtemps, j'ai hâte de recommencer à travailler". "Oui, dit la Fournaise, j'ai encore plus hâte cette année qu'avant parce que je sais que le Patron a commandé du charbon anthracite Weaver-Welsh, le meilleur charbon au Canada". "Trois hourras pour l'hiver" dit la Pelle. "Oui", dit la Fournaise "et trois hourras pour le "Weaver-Welsh".

Commandez le charbon anthracite "WEAVER-WELSH" par son nom. [illegible] n'est pas le même. Si votre vendeur ne peut remplir votre commande téléphonez-nous. Préparations [illegible] — Stove, Egg, Chestnut ou Pea.

MAIN 4224

GALLOIS WEAVER CHARBON ANTHRACITE GALLOIS

F. P. WEAVER COAL CO. LIMITED

169-1

HOTEL

Windsor

CARRE DOMINION

Pour répondre à la demande pressante de nos patrons d'ouvrir de nouveau "The Cascades" et faire face à l'augmentation constante de la clientèle, la direction a décidé qu'à partir de

SAMEDI, LE VINGT-QUATRE OCTOBRE

THE DANSANT, de quatre trente à six heures.
DINER DANSANT, de sept à neuf heures.
SOUPER DANSANT, de dix heures jusqu'à la fermeture.

seront donnés les samedis dans

"THE CASCADES"

Orchestre de danse de l'Hôtel Windsor — Harold Leonard's Red Jackets — "Il n'a pas son égal".

L'ORCHESTRE DE CONCERT DU WINDSOR

Sous la direction de M. Raoul Duquette, se fera entendre tous les jours dans

LA SALLE A L'HEURE DU THE

169-1

CETTE SEMAINE

EXPOSITION

De Produits Alimentaires et d'Ustensiles de Ménage

La plus grande exposition du genre au Canada. Plus de 100 exposants.

EDIFICE MORGAN, Avenue Union

10.00 A.M. à 11.00 P.M. - - - - - - - - - - - ADMISSION, 30c

ADELSTAN LEVESQUE, Gérant.

169-1

UNE GRANDE TRANQUILLITE REGNE SUR LE MARCHE LOCAL

QUELQUES AVANCES LEGERES SE PRODUISENT AVANT LA FERMEURE DE L'APRES-MIDI. —L'ASBESTOS ORDINAIRE SE MONTRE TRES FERME ET LAISSE AUGURER LA REALISATION PROCHAINE DU MERGER.

Le marché local d'hier, à comparer avec celui de la fin de semaine dernière, fut extrêmement tranquille, alors que deux ou trois valeurs seulement ont manifesté un peu d'activité. Le Brazilian est en tête de la liste avec 2000 parts vendues, suivi de près par le Power et le Steamships de priorité.

On n'a enregistré en somme que peu de changements, les pertes et les gains ne dépassant pas deux points.

Le Brazilian a subi une légère baisse de 3-4 de point à 78 3-4, après une ouverture de 79 et un maximum de 79 1-4. Le Montreal Power a également subi une perte de 1-2 point à 215 1-2.

D'une ouverture de 155, le Smelters a monté jusqu'à 156 1-2 pour fermer à la séance de l'après-midi à 156. La manière que se comporte cette dernière valeur est assez curieuse depuis son récent mouvement de hausse alors qu'elle toucha 165 3-4 la semaine dernière. Une valeur cotée aussi élevée est sujette à des fluctuations de ce genre.

La réaction qui s'est produite vers midi dans le Steamships de priorité n'a pas été sans causer de la surprise. Ouvert à 63, la cote monta à 63 3-4 et descendit vers midi à 61 3-4, pour fermer finalement à 63 3-4, à la hausse de 1 1-4 point pour la journée.

La vigueur de l'Asbestos ordinaire qui a monté de 1 point net à 94, fut l'un des faits intéressants du marché. Cette hausse semble être le pronostic de la réalisation prochaine du merger. Il est presque certain que les actionnaires recevront prochainement un avis de convocation pour étudier le projet soumis par les directeurs.

La balance de la liste fut très peu intéressante. Le Dominion Bridge a baissé de 1 point à 94; le National Breweries n'a pas changé; l'Alcohol a perdu 1-8; le Textile a fléchi de 1-2 point.

A la hausse, on remarque la Banque Royale, qui a gagné 2 points à 248; le Wayagamack, un gain de 1 point à 57.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Cours fournis par la maison Bruneau et Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

Abitibi — 15 à 67¼.
Asbestos Corp — 15 à 94¼, 50 à 94, 25 à 93¾, 185 à 94.
Atlantic Sugar — 65 à 24.
Bell Telephone — 2 à 140, 1 à 140, 2 à 140, 1 à 140, 20 à 140.
B C Fishing — 85 à 52, 5 à 51¾.
Brazilian — 150 à 79, 2 à 79, 1 à 79, 3 à 79, 3 à 79, 1 à 79, 5 à 79, 100 à 78¾, 100 à 79, 100 à 78¾.
Brit Emp Steel — 4 à 3, 6 à 3, 160 à 3, 2 à 3, 3 à 2.
Can Converters — 20 à 90¼.
Can Ind Alco — 10 à 14¾, 25 à 14¾.
Can SS Lines — 1 à 12½.
Cons Mining and Smelting — 140 à 156.
Dom Bridge — 25 à 93, 10 à 93½, 50 à 93, 20 à 93¼, 10 à 94, 25 à 93½, 25 à 94.
Dom Textile — 50 à 87.
Hollinger Mines — 100 à 1610.
Lake of Woods — 25 à 175, 10 à 175½, 110 à 175.
Laurentide — 5 à 79, 5 à 78¾, 5 à 78½.
Mont Power — 150 à 215¾, 575 à 215, 200 à 215½, 15 à 215¾.
Nat Breweries — 70 à 64.
Shawinigan — 70 à 162.
Shawinigan Rights — 12 à 2½, 2 à 2¼, 5 à 2.
Spanish River — 60 à 97½.
St Maurice — 100 à 85, 25 à 84½, 75 à 85.
Twin City — 75 à 60.
Wayagamacg — 25 à 56¼, 45 à 57.
Winnipeg Elec — 5 à 44¼.

Privilégiées:—

Atlantic Sugar — 10 à 85.
Can Canners — 25 à 58½.
Can SS Lines — 50 à 62, 60 à 62¼, 235 à 62½, 15 à 62, 10 à 62¼, 12 à 62, 8 à 62, 90 à 62, 50 à 62, 102 à 62¾, 150 à 62¾, 25 à 62½, 150 à 62¾.
Dom Iron — 10 à 75.
Mackay — 3 à 71, 2 à 71, 25 à 70¾.
Nat Brick — 105 à 75.
Steel of Can — 10 à 114.
Tooke Bros — 10 à 82.

Banques:—

Commerce — 47 à 219.
Montréal — 25 à 265.
Royal — 17 à 248.

Obligations:—

Mont Tram & Gen Mort — $500 à 97½.
Mont Tram Scrip Cert — 1 x 10 à 9.60, 1 x 19 à 9.60.

Victoire:—

1927 — 1 x 50 à 102.10.
1933 — 1 à 102.90.
1934 Taxe — 1 x 100 à 101.65, 1 x 50 à 103.40.
1932 — 1 à 102.50.

Rachat:—

1943 Taxe — 1 x 500 à 101.45.

LE COMMERCE CANADIEN EN GRANDE-BRETAGNE

Il est intéressant de remarquer le succès que le Canada a remporté par sa participation à la seconde année de l'Exposition de l'Empire britannique à Wembley. On y a placé de fortes commandes pour les meubles canadiens, les boites de caoutchouc, les fourrures manufacturées, les instruments aratoires et le saumon en conserve. Jusqu'à il y a quelques années, les meubles canadiens étaient virtuellement inconnus comme articles d'exportation, et le Canada était un pays importateur d'articles en caoutchouc. On regarde comme significatif le fait que 130 firmes canadiennes, qui n'étaient pas représentées auparavant à Londres, Angleterre, y ont actuellement nommé des représentants permanents.

Les statistiques fédérales relatives au commerce canadien durant les douze mois terminés à la fin de juillet indiquent que la valeur des marchandises de la Grande-Bretagne et autres parties de l'Empire ont formé 24 pour cent du chiffre total des importations, qui s'élevaient à $817,757,042, tandis que nos exportations étaient évaluées à $1,093,165,968. De ce chiffre, 44 pour cent représentent nos exportations à la Grande-Bretagne et autres parties de l'Empire. Bien que 64 pour cent de nos importations viennent des Etats-Unis, celles-ci ont diminué de $40,000,000 en comparaison de la période correspondante de l'année dernière. Nos exportations aux Etats-Unis, qui forment 40 pour cent du total, dépassent de $3,000,000 celles de l'année dernière.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

		Offre	Dem.
Guerre 1925	5	99.85	100.35
do 1931	5	102.26	102.50
do 1937	5	104.25	104.60
Vict 1923	5½	100.25	100.45
do 1933	5½	102.15	102.30
do 1934	5½	103.50	103.70
do 1937	5½	108.00	108.45
Renouv 1931	5½	101.40	102.00
do 1927	5½	101.75	102.45
Rachat 1929	5	100.10	100.40
do 1943	4½	96	96.70
de 1943	5½	101.15	101.35
de 1944	4½	96.25	96.45

LES HAUSSIERS PRENNENT DE NOUVEAU LA DIRECTION

LE MOUVEMENT DE BAISSE DES JOURS DERNIERS EST ARRETE GRACE AU TRAVAIL DES HAUSSIERS. — LES CHEMINS DE FER ET LES INDUSTRIELS TOUCHENT DES NOUVEAUX SOMMETS.

New-York, 21. — Les haussiers ont réussi à reprendre la direction du marché, alors que les chemins de fer et les industriels ont touché de nouveaux records. Le nombre de parts vendues fut de un peu plus de 2,500,000, tout près du record de vendredi dernier.

Un bon nombre de facteurs ont produit le sentiment de hausse, y compris la publication de rapports additionnels favorables des chemins de fer et des compagnies d'huile, en plus du bas taux de l'argent. Les courtiers ont également constaté une plus grande participation de la part du public.

Des rumeurs de l'augmentation des dividendes et la baisse de la production de l'huile crue, au cours de la semaine dernière ont stimulé le mouvement d'achat dans le groupe des huiles. Le Marland a dépassé 55 à un nouveau sommet pour 1925 tandis que des gains nets de 2 points et plus ont été réalisés par d'autres compagnies.

Des prises de bénéfices ont interrompu seulement l'avance des chemins de fer. Baltimore & Ohio, qui devrait être bientôt mis sur une base de dividende de $6.00 avant la fin de cette année, a dépassé 86 à un nouveau haut et le New York Central a touché un nouveau record à 127¾.

Les cuivres ont été en grande demande. L'Utah Copper s'est vendu à au-delà de $100 la part pour la première fois depuis 1917. Cerro de Pasco a grimpé de 4 points à un nouveau sommet de 62¼ et l'American Smelting a avancé de 3 points à 113⅜.

Le volume d'affaires des compagnies Armour s'est développé dans des proportions énormes. Armour B, dont la première vente fut un lot de 11,000 parts à 19⅝, a avancé plus tard à 20½, un haut, dans l'attente de nouveaux développements intéressants. Le U. S. Rubber ordinaire fut aussi en bonne demande eetpdsa sa aussi en bonne demande et dépassa 80 à un nouveau sommet, soit un gain de 4 points. L'American Tobacco A et B, Paige-Détroit et Union Bag & Paper furent aussi à l'honneur.

Le S. S. Kresge a remonté de 51 points pour quelques ventes. L'argent à demande s'est renouvelé à 4½ p.c. et a retombé à 4. Les fonds à terme ont continué à se maintenir fermes à ¾ et 5 p.c. Les effets commerciaux n'ont pas changé.

BOURSE DE NEW-YORK

Compilation de Jenks, Gwynne & Co.:

	Max.	Min.	Ferm.
Abitibi Paper	67⅝	67½	67½
Allis Chalmers	94	93¼	94
Allied Chem.	108½	105¼	106¾
Am Agri Chem.	27½	27	27
Am Bosch Mag.	35½	35¼	35½
Am Can	249¼	245½	246¼
Am Car and F.	110⅞	109¾	110⅜
Am Intern Corp.	41	40½	40⅝
Am Loco	120⅛	119⅜	120
Am Smelting	113½	111¾	113½
Am Sugar	67¼	66	66
Am Sumat Tob.	13¼	12	12
Am Tel and Tel	141½	141¼	141⅜
Am Woollen	43½	42½	42⅝
Anaconda Cop	45½	44⅝	45⅛
Atchison	124⅛	123	123
Atlantic Gulf	70¼	68½	68⅞
Balt and Ohio	86½	85⅛	86
Baldwin Loco	124⅜	122	122
Bethlehem Steel	41¼	41⅛	41⅛
Brooklyn Man Tr	58½	57⅝	58⅜
Cal Petrol	30	29⅜	29⅞
Can Pac	150⅜	149	149
Central Leather	21¼	20¾	20¾
Cerro de Pasco	62⅞	61½	61⅞
Chandler Motors	37⅜	36½	36½
Chesapeake Ohio	108⅞	107⅝	108⅜
Chic M St P	8	8	8
do pref	15½	15	15¼
Chic Rock Isl	48⅜	47¾	47⅞
Chile Copper	35⅛	34⅝	35⅛
Columbia Gas	86	85⅛	85¾
Cont Can	78⅜	78	78⅜
Corn Prod	37½	36¾	37
Cosden Oil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crucible Steel	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cuba Cane Sugar	8¾	8½	8⅝
do pref	35¾	35¼	35⅝
Cuba Co	31¼	31⅛	[illegible]
Endicott J	69½	69⅛	[illegible]
Erie Rail	34⅜	34	34
Famous Players	110	109½	109½
Gen Asphalt	60¾	58	58½
Gen Cigars	104½	101¾	101½
Gen Elect	301	298	298
Gen Motors	126	124½	124½
Goodrich	68⅜	67⅞	68⅛
Granby Mining	29½	28	29
Great North pref	75	74¼	74½
Great North Ore	21⅝	21	21
Gulf States Steel	82⅞	82¾	82⅞
Houston Oil	73⅞	71	71
Insp Copper	27¾	27⅛	27¾
Intern Nickel	28½	27⅞	27⅞
Int Merc Mar	9⅞	9⅝	9¾
do pref	36½	35⅜	36⅛
Intern Paper	64¼	62	64⅛
Kansas C South	42⅜	41⅝	41⅞
Kennecott Cop	57⅝	57¼	57⅜
Lehigh Valley	80⅞	80	80
Loews Th	37½	37¼	37⅜
Marland Oil	55⅛	54⅝	55⅛
Missouri K T	43¾	43	43⅜
Missouri Pac	38½	36½	36⅜
Nat Lead	161	159	161
New Haven	38½	38⅛	38⅛
N Y Air Brake	37½	37	37⅜
N Y Central	127⅜	126⅝	127
Norfolk West	141	140¾	140⅞
Northern Pac	71¼	71	71⅛
Pac Oil	56⅞	56	56
Pan Am Petrol	67	67¼	68
Penn RR	48¼	48⅛	48¼
Pere Marquette	75	75	75
Pierce Pete	5⅛	5⅛	5⅛
Pierce Arrow	41	41	41⅛
Pullman	161	160¾	160¾
Reading	87⅜	87⅛	87⅜
Replogle Steel	13½	13	13¼
Republic Iron	52⅞	51⅝	52⅜
Royal Dutch	52	51⅞	52
Sears Roebuck	214	209⅞	214
Shell Union Oil	24⅛	23⅞	24
St Louis S F	98⅞	98	98⅛
Sinclair Cons	20½	19¾	20⅜
Skelly Oil	29	28⅜	29
Southern Pac	99⅞	99⅛	99⅞
Southern Rail	112⅞	111¾	112
do pref	91	90	90
Stand Oil N J	43	42⅝	42
Stand Oil Cal	57	55⅞	57
Stromberg Cr	83	83	83
Studebaker	62⅛	60⅝	61⅛
Tenn Copper	12¼	12⅛	12⅛
Texas Oil	52	50⅞	51⅞
Texas Pac	52	51⅛	52
Tob Prod Co	94⅛	93⅛	93⅝
Union Bag	76	75	75
Union Pac	143	142	142
United Fruit	237	235	235
U S Indust Alco	82⅞	82	82⅛
U S Rubber	80⅛	78⅛	79⅛
U S Steel	126⅞	125⅛	125⅛
Utah Copper	100⅛	100	100⅛
Wabash A	73⅝	71⅞	73
Westinghouse	75⅛	74⅜	74⅝
White Motor	94⅞	94¼	94⅛
Worthington P.	41⅞	41⅛	41⅛
Woolworth Co	195¾	193⅞	195⅛

Obligations:—

Belgique 8, 1941	109	108	109
do 6½, 1949	94⅞	94	94
Bordeaux 6, 1934	87	87	87
Can 5½ 1929	101⅞	101⅞	101⅞
do 5, 1926	100⅛	100⅛	100⅛
do 5, 1931	102⅜	102	102
do 5, 1952	102⅜	102¼	102⅜
Rép Fr 8, 1945	104⅛	104⅛	104⅛
do 7½, 1941	100	99⅝	99⅝
do 7, 1949	91⅞	91⅝	91⅝
Japon 4, 1931	82⅛	82	82⅛
Lyon 6, 1934	87⅛	87	87⅛
Marseille 6, 1934	87⅛	87	87⅛
P L M 7, 1958	81⅛	81	81
do 6, 1958	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seine 7, 1942	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Soissons 6, 1936	[illegible]	[illegible]	[illegible]
R U 5½, 1927	[illegible]	[illegible]	[illegible]
do 5½, 1937	[illegible]	[illegible]	[illegible]

LES ETATS-UNIS EXPEDIENT UN MILLION D'OR EN NOTRE PAYS

LA HAUSSE DE NOTRE MONNAIE NECESSITE CETTE DEMARCHE DE LA PART DE NOTRE RICHE VOISIN

La vigueur soutenue du change canadien a eu comme conséquence l'envoi de $1,000,000 d'or de New-York à Montréal, hier. C'est la première fois que le fait se produit depuis longtemps. Le dollar canadien commande en ce moment une prime de 5-32 de 1 pour cent sur le dollar américain et, à ce taux, il est plus profitable de payer en espèces que d'acheter des effets canadiens. La force du dollar canadien est due aux achats croissants de blé canadien par les maisons américaines et aux dépenses des touristes américains au Canada. Le dernier envoi d'or au Canada avait eu lieu en 1922; un montant de $15,000,000 avait été expédié avec entente que cet or serait ré-expédié au pays quand la situation du change l'exigerait, sans égard à l'embargo sur la sortie de l'or.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par Bruneau et Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

	Offre	Dem.
Abitibi P and P	67	68
do pref	105	107
Asbestos Corp	94	..
do pref	109½	112
Atlantic Sugar	23¾	24
Belgo Can Paper	83½	84
do pref	97	97½
Bell Telephone	139	140½
B C Fishing	51¾	52½
Brazilian T L P	78½	78¾
Brit Emp Steel Corp	2	3½
do 1st pref	29	..
do 2nd pref	9¾	10
Brompton Paper	22½	23
Can Canners	12	..
do pref	58½	58¾
Can Car Fdry	29½	..
do pref	79½	80
Can Cement	107¼	107¾
do pref	115	..
Can Converters	90	91
Can Cottons	..	120
do pref	98	..
Can Forgings	..	16
Can Gen Elect	..	53
Can Indust Alco	14½	14¾
Can Iron Fdries	8	..
do pref	25	..
Can Loco pref	75	78
Can Salt	..	148½
Can SS Lines V T	10	..
do pref	62½	64½
Can Woollens	11	..
do pref	..	60
Carriage Fact	1.60	..
Cons Min and Smelt	155½	156
Crown Reserve	16	..
Cuban Can Sugar	..	5½
do pref	25	30
Detroit United Rail	1½	..
Dom Bridge	93⅞	94
Dom Coal pref	40	..
Dom Glass	105	106½
do pref	112	..
Dom Steel Corp pref	..	28½
Dom Textile	..	87
do pref	117	..
Goulds Mfg Co	92	..
Goodyear Tire pref	89¾	..
Holt, Renfrew	28	..
do pref	78	..
Hollinger C Gold	16 10	..
Hillcrest Collieries	50	..
do pref	89½	..
Howard Smith pref	..	96
Illinois Traction pref	96	..
Kaministiquia Power	..	128
Lake of Woods	174¾	175
Laurentide Paper	77½	..
Laurentide Power	..	105
Lyall Cons	20½	21
Mackay	..	126
do pref	..	72
Mexican L H and P	..	22
do pref	..	61
Mont Cottons pref	112	..
Mont L H and P	215¾	215¾
Mont Loan and Mort	49	..
Mont Telegraph	41	58
Mont Tram	..	185
Nat Breweries	64	64¾
do pref	107	110
Nat Brick	72	75
Ont Steel Prod pref	96	..
Ottawa L H and P pref	102	..
Ottawa Car Mfg	..	40
Ottawa Traction	..	64
Penmans Ltd	..	184
do pref	100	..
Price Bros	47	48
Prov Paper	109	..
Quebec Power	110	110½
do pref	111½	..
Shawinigan xr	..	164
Sherwin Williams	..	124
do pref	107½	..
Southern Can Power	80	..
Spanish River	97	97½
do pref	112	114
Steel of Can	91½	92
do pref	113½	..
St Lawr Flour	36½	37
St Maurice Paper	84¾	85
Tuckett Tobacco	63	63½
do pref	101	..
Twin City	59⅝	60
Wabasso Cotton	65	66½
Wayagamack	56½	61
Western Grocers	..	32½
Winnipeg Elect	41	44¾
Woods Mfg	22	..
Banques:—		
Canadienne	151	151½
Commerce	..	219½
Montreal	264	265
Nova Scotia	282	283
Royal	247	248
Standard	..	189
Obligations:—		
Asbestos Corp	98	..
Can Car Fdry	..	102
Can Converters	100	..
Can Cottons	92½	..
Can Fel	97	..
Can Loco	97¾	99¼
Can Cons Rubber	100¾	101
Can SS Deb	80	..
Cedars Rapids	99¼	..
Dom Canners	101½	103
Dom Coal	..	88
Dom Glass	101½	..
Dom Iron	88	89
Mexican Elect	63	64
do L and P	..	78
Mont Power	..	98
Mont Tram 1st M	97½	97¾
Northern Elect	94	..
N S Steel Coal	..	89
Ogilvie Milling	105¼	..
do B	105¼	..
do C	105¾	..
Ontario Steel Prod	99¾	..
Penmans Ltd	99¼	..
Quebec Ry	..	84
Riordon Paper	100¾	..
Rio de Janeiro	92¾	93½
Sao Paulo Tram	94½	95
Sherwin Williams	103¼	..
Steel of Can	105	..
Wabasso Cotton	98	99
Wayagamack	..	[illegible]
Winnipeg Elect	93¼	93½
do Street Ry	99	..

Marché du Coton

New-York, 21 — Les futurs ont clos faciles.

Janvier	2070-71
Mars	2100-01
Mai	2108-10
Juillet	2058
Octobre	2114
Décembre	2146-48

L'option immédiate a clos tranquille.

Middling Uplands	2200

Liverpool, 21 — La demande était bonne pour l'option immédiate. Les prix étaient soutenus.

Middling américain	1233d
Middling bon	1178d
Middling	1143d
Middling low	1103d
Ordinaire bon	1008d

Les ventes de la journée ont été de 1,000 ballots dont [illegible] de coton américain.

Les arrivages ont été de 12,400 ballots dont 11,200 de coton américain.

Les futurs ont clos tranquilles mais soutenus.

BOURSE DE MONTREAL

HORS-LISTE

	Ach.	Vend.
Brit Cont Oilfields V T C	4.20	..
Paton Mfg Co	..	45
do pref	..	[illegible]
Mines—		
Argonaut Gold	12	[illegible]

Ventes de l'après-midi—

St Maurice Power — 1 à [illegible]

Les Grains

A WINNIPEG

Winnipeg, 21. — Le marché du blé a débuté à une allure très ferme alors que les prix ont monté de 1-2 à 1 cts mais les achats ne furent pas assez nombreux pour le nombre d'offres, ce qui eut pour effet de faire baisser le marché à la fermeture.

Une baisse rapide sur le marché de Chicago se fit sentir sur celui de Winnipeg. L'octobre a fermé à $1.27 5-8 à comparer avec $1.28 3-4, mardi dernier. Durant les dernières heures, il y eut une pression considérable sur le mai qui ferma à $1.26 1-8. Les conditions de température se sont grandement améliorées dans les provinces de l'ouest.

Le volume d'affaires dans l'orge fut assez intéressant ainsi que pour l'avoine, tandis que le seigle et le lin furent tranquilles. Les prix ont baissé en sympathie avec celui du blé.

La demande a dépassé l'offre sur le marché du blé au comptant. Les prix furent de quelques fractions à la hausse. Les gros grains au comptant furent calmes.

On cote:

	Ouv.	Ferm.
Blé:—		
Oct.	129 à 128 3-4	127 5-8
Nov.	127 1-2 à 127	126 5-8
Déc.	123 1-2 à 123	122 1-8d
Mai.	127 à 126 3-4	126 1-8d
Avoine:—		
Oct.	45 3-8	46 o
Nov.	44 3-8	45 o
Déc.	42 3-8	42 7-8
Mai.	46 3-8 à 46 3-4	46 1-2
Orge:—		
Oct.	65	64 7-8o
Nov.	64 1-2	64 1-4o
Déc.	63 1-8 à 63	62 3-4
Mai.	66 3-4	66 1-2o
Lin:—		
Oct.	234 1-2	232 1-4o
Nov.	233 1-4	230 1-4o
Déc.	228	225 1-4o
Mai.	235	233 o
Seigle:—		
Oct.	74 7-8	74 1-4o
Nov.	75 1-2 à 75	75 1-2o
Déc.	—	75 1-2o
Mai.	82 1-8	82 o

Prix au comptant:

Blé — No 1 nord, 128 3-8; No 2 nord, 125; No 3 nord 1199 7-8; No 4, 102 7-8; No 5, 98 5-8; No 6, 83 5-8; moulée, 73 5-8; sur voie, 126 5-8.

Ovoine — No 2 cw, 49; No 3 cw, 43 7-8; extra No 1 moulée, 43 1-4; No 1 moulée, 41 1-2; No 2 moulée, 38 1-2; rejetée, 36; sur voie, 47.

Orge — No 3 cw, 64 7-8; No 4 cw, 60 7-8; rejetée, 57 1-4; moulée, 53 3-4; sur voie, 64 1-4.

Lin — No 1 nwc, 232 1-2; No 2 cw, 228 3-4; No 3 cw, 217 1-4; rejeté, 207 1-4; sur voie, 230 1-4.

Seigle — No 2 cw, 74 1-4.

A CHICAGO

Chicago, 21. — Une forte pression de vente de la part de courtiers du nord-ouest a produit une baisse sur le marché du blé, après une belle avance dè sle début de la séance.

Des rapports nombreux sont à le'ffet que le battage a repris de plus bel dans le Canada. Un rapport de Washington de la part du secrétaire de l'Agriculture fut plus ou moins responsable du mouvement de hausse au début de la journée.

Vers midi, le pouvoir d'achat commença à fléchir et les prix baissèrent graduellement jusqu'à 5 cents.

D'après un courtier de Chicago, l'augmentation de la récolte de blé dans le monde entier pour 1925 serait de 400,000,000 de boisseaux.

L'avoine et le maïs ont suivi le mouvement du blé. Le marché des provisions fut très soutenu.

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Blé—				
Déc.	146½	147½	144⅝	144½
Mai.	[illegible]	144	142	142½
Maïs—				
Déc.	75⅜	75½	74	74¼
Mai.	79⅛	79⅝	78⅜	78⅝
Avoine—				
Déc.	39½	39¾	39¼	39¼
Mai	43⅝	43⅝	43¼	43⅝
Seigle—				
Déc.	81½	81½	80¼	80⅜
Mai.	86⅝	86⅝	85¼	85½

Les futurs ont clos:

Blé: déc. 1.44 1-2; mai 1.42 1-2.
Maïs: déc. 74 1-4; mai 78 3-4.
Avoine: déc. 39 1-4; mai 43 5-8.
Seigle: déc. 80 3-8; mai 85 1-2.
Saindoux: oct. 15.30; nov. 14.30.
Côtelettes: oct. 15.50.

Au comptant:

Blé: no 1 dur, 157 1-2 à 161 3-4.

Maïs: no 2 mêlé, 83 1-4 à 83 1-2; no 2 jaune, 83 1-2 à 84 1-2.

Avoine: no 2 blanche, 39 1-2 à 40 1-2; no 3 blanche, 39 à 40.

Seigle: no 2, 82 1-2.
Orge: 64 à 76.
Graines de trèfle: 6.75 à 7.25.
Graines de mil: 20.75 à 29.25.
Saindoux: 15.23.
Côtelettes: 15.75.

Changes Etrangers

New-York, 21 — Une certaine confusion s'est produite sur le marché des changes étrangers. La livre à demande a grimpé à au-dessus de $4.84 en dépit des expéditions supplémentaires d'or de l'Angleterre aux Etats-Unis, tandis que plusieurs des valeurs européennes furent lourdes.

Le franc français s'est tenu à environ 4.41 cents, tout juste au-dessus du minimum de l'année.

Le dollar canadien était encore à prime de 5-32.

	Pair	Ouv.	Ferm.
Ang. sterling	4.86	4.83 13-16	4.83⅝
France, franc	0.193	.0441½	.0429¾
Italie, lire	0.193	.0406¼	.0398¾
Belgique, franc	0.193	.0455½	.0452½
Grèce, drachme	0.193	.0124	..
Suisse, franc	0.193	.1925½	.1925¼
Hollande, florin	0.402	.4017	.4018
Espagne, peseta	0.193	.1422¾	.1423¼
Suède, couronne	0.268	.2673	.2674
Norvège, do	0.268	.2036	.2025
Danemark, do	0.268	.2472	.2474
Brésil, milreis	0.32	.1496-1260	.1260

BEURRE ET FROMAGE

Beurre. — Les arrivages de beurre d'hier furent de 141 boites à comparer avec 5,081 pour le jour correspondant de l'an dernier.

La demande ne s'est pas améliorée et l'allure du marché fut plus facile. Les prix se sont maintenus comme suit: No. 1 pasteurisé à 43 et 43 1-2; No. 1 ordinaire à 42 et 42 1-2; No. 2 ordinaire à 41 et 41 1-2.

Fromage. — Les arrivages de fromage d'hier furent de 4,697 boites à comparer avec 3,456 pour le jour correspondant de l'an dernier.

Le peu de demande de la part des acheteurs anglais et locaux a contribué à rendre le marché plus lourd alors que le fromage blanc et coloré se vendait à 23 1-2 la livre.

LE MARCHE EN BANQUE DE SEPTEMBRE

Le mois de septembre constitue depuis plusieurs années l'époque choisie par le gouvernement fédéral pour lancer sur le marché ses valeurs. La finance de cette année ne comprend aucun emprunt nouveau, mais des emprunts de remboursement. En septembre 1923, les émissions fédérales s'élevèrent à $250,000,000; en septembre 1924, à $175,000,000; enfin, cette année (si l'on tient compte des $70,000,000 vendus, fin août, aux Etats-Unis), on arrive à un total de $145,000,000. Il semble que la Trésorerie fait tous ses efforts pour diminuer petit à petit la lourde charge qui pèse sur les épaules des contribuables et ralentit, par ce fait, la vie économique toute entière. Il est à souhaiter que les faits confirment ces heureux pronostics.

Les nouvelles obligations représentent également une légère diminution dans le service des intérêts. Personne ne songera à s'en plaindre.

Le prix d'émission des obligations fédérales 4½ pour cent et leur taux de rendement à 4.75 pour cent ont pu tout d'abord dérouter les petits capitalistes. On se résigne difficilement à accepter un revenu inférieur à 5 pour cent. Les hauts rendements de guerre et surtout d'après-guerre ont laissé supposer aux gens peu avertis que ces taux se maintiendraient. Les lois économiques s'imposent. Il faudra se résigner et obéir à l'inévitable. Les placements de "père de famille" sont appelés à rapporter certainement un revenu inférieur à 5 pour cent et cela pour une longue période. Celui qui attend une nouvelle hausse, risque de laisser longtemps encore ses capitaux sans emploi rémunérateur et de "lâcher la proie pour l'ombre".

Le chiffre des émissions en septembre s'élève à $106,104,881, moindre que celui des mois correspondants en 1924 et 1923. On répartit les valeurs comme suit:

Etat	$ 75,000,000
Provinces	20,100,000
Municipalités	2,459,881
Sociétés	8,545,000
	$106,104,881

Les principales valeurs adjugées ou émises pendant le mois sont les suivantes:

Etat:

Dominion du Canada, $75,000,000, 4½ pour cent, 15 ans.

Provinces:

Nouvelle-Ecosse, $4,000,000, 4½ pour cent, 2 ans.

Manitoba, $3,100,000, 4½ pour cent, 15 ans.

Saskatchewan, $3,000,000, 4½ pour cent, 20 ans.

Ontario, $10,000,000.

Municipalités:

Ontario, Galt, $126,231, 5 pour cent et 5½ pour cent, échéances diverses.

Québec:

Grand'Mère, $153,000, 5 pour cent, série 26 ans.

Hull, $142,000, 5 pour cent, 20 ans.

Joliette, $65,000, 5 pour cent, série 30 ans.

St-Jean-Chrysostôme, $28,000, 5½ pour cent, série 30 ans.

Colombie-Anglaise:

Vancouver, $1,685,000, 5 pour cent, échéances diverses.

Sociétés:

Southern Canada Power Corporation, $6,000,000, 5 pour cent, 30 ans.

St-Lawrence Paper Mills Ltd., $900,000, 6 pour cent, 20 ans.

Canadian Bakeries, Ltd., $800,000 6½ pour cent, 20 ans.

Stanley Realty Corporation, $400,000, 7 pour cent, 20 ans.

Southern Okanagan Collieries, $250,000, 7 pour cent, 15 ans.

(Etudes économiques — Service de la Statistique — Maison René-T. Leclerc, Inc.).

LE CHOMAGE DIMINUE DE MOIS EN MOIS DANS TOUT LE DOMINION

Ottawa, 21. — L'embauchage a continué de s'améliorer au mois d'août, suivant un relevé du département du travail. La tendance favorable observée le mois précédent est encore plus prononcée.

Les rapports du service de placement du Canada font voir une augmentation considérable dans le volume des affaires du mois d'août, comparativement au mois précédent ainsi qu'au mois d'août de l'an dernier. Au commencement de septembre, le pourcentage du chômage dans les syndicats ouvriers n'était que de 4.4 comparativement à 5.2 au commencement du mois d'août et à 6.5 au commencement de septembre 1924.

Les rapports des 5,881 établissements font voir qu'ils employaient 793,624 personnes le 1er septembre, comparativement à 793,426 le mois précédent.

Le temps perdu en raison des différends industriels a été moindre en septembre que durant le mois précédent ou en septembre 1924. Quatorze différends existèrent pendant le mois, affectant 1,703 employés et entraînant une perte de 18,645 journées de travail, comparativement pour le mois d'août, à 17 différends, 13,003 employés, 102,316 journées de travail; et pour septembre 1924, à 9 différends, 7,687 employés et 183,723 journées de travail.

LES OEUFS ET VOLAILLES

Oeufs. — Les arrivages d'oeufs d'hier furent 5,125 caisses à comparer avec 4,743 pour le jour correspondant de l'an dernier.

Le commerce de gros fut assez actif. Les prix ont été comme suit: frais extras à 53c la douzaine; les premiers à 45c; les frais d'entrepôt à 45c; les premiers à 40c, et les seconds à 34c et 35c.

Volailles. — Dindes fraichement tuées, 40c et 42c la livre.

Poulets: 3 à 3 1-2 livres, 32c la livre; 4 à 4 1-2 livres, 38c la livre; 5 livres et plus, 42c la livre.

Poulets à griller, $1.50 à $1.75 le couple.

Grosses poules, 30c à 33c la livre.

Petites poules, 27c la livre.

Canetons du lac Brôme, 5 livres et plus, 38c la livre.

Oies, 8 à 10 livres, 22c la livre.

Pigeons, 60c le couple.

Pigeonneaux, 75c à $1.25 le couple.

Cailles du sud américain, $1.25 le couple.

Perdrix sud américain, $2.25 le couple.

Canards noirs, $2.25 le couple.

Petits canards sauvages, 90c le couple.

Pluviers, $1.10 le couple.

Bécassines, 60c le couple.

Sarcelles, 75c le couple.

Lapins, 22c la livre.

COTE DES FRUITS ET DES LEGUMES

MARCHES DOMESTIQUES

(A moins d'indications contraires, les cours ci-après mentionnés sont ceux de samedi et représentent les prix de gros de produits marchands de bonne qualité).

HALIFAX: Marché tranquille. Pommes de terre de l'I. P.-E. qt. blanche, "A" $1.75. Poires de N.-E., demi-barils, Claigeau, $3.50. Pommes barils, Gravenstein No 1, $5; No 2 $4; Dom. $3.50; No 3, $2.50; caisses, belles, $3.50; caisses, belles, $3.50. Pommes de terre blanche "A", qt. $1.75 Tomates, six 60 cts; vertes boisseau, $1. Céleri, $2.50 la douz. Fruits d'Ontario; Raisins bleus et rouges, 55 à 60 cts. Tomates, onze, 75 cts. Oignons, qt. échantillon, $2.75 Pommes de C.-B., caisses, McIntosh, belles, $3.50. Fruits importés: Poires Clairgeau, caisses, belles, $5.75. Oignons espagnols de choix, qt. $3.50. ARRIVAGES DE WAGONS du 10 au 13 inclusivement; I. P.-E., 3 de pommes de terre; N.-E. 3 de pommes N.-B., 1 de pommes de terre; Ontario, 3 d'oignons.

ST. JOHN: Pommes languissantes et commerce tranquille. Pommes de N.-E., barils Gravenstein, No 1, $4.75; No 2, $4; Dom., $3.50; No 3 $2.25. Blenheim Ribston et Welthy, No 1, $4; No 2 $3.50; Dom., $3, $2. Wolf River Jennetting, Emperor, No 1, $3; No 2, $2.25; Dom. $2; No 3, $1.50. Pommes de terre du N.B. "A", qt $1.60; "B", $1.40. Pommes barils, Wealthy et Dudley, No 1, $4; No 2, $3.50; Dom., $3; No 3, $2. Wolf River Baxter, Alexander, No 1 $3; No 2, $2.50; Dom., $2; No 3, $1.50. Fruit d'Ontario: raisins, six, bleus et verts, 55 cts; rouges, 60 cts. Tomates, onze, No 1, 85 cts. Oignons jaunes, échantillon et régulier, qt. $2.75. Pommes de C.-B., caisses, McIntosh, rouges, Winter Banana, Jonathan, très belles, $4. Fruits importés: raisins Cornichon, cageot de 4 paniers, $3.50. Oignons espagnols, caisses, de choix, $4.50. Poires, caisses, Hardy, belles, $6.50. ARRIVAGES DE WAGONS du 11 au 14 inclusivement: N.-E., 2 de pommes; N.-B., 3 de pommes de terre, 1 de fruits et de légumes mélangés; Ontario, 1 d'oignons, 1 de raisins; C.B., 1 de pommes.

QUEBEC: Pommes de N.-E., barils, Blenheim et Gravenstein, No 1, $5; No 1, $5; No 2, $4.50 No 3, $3.25. Pommes de terre de Québec, blanche, "A" $1,25. Pommes, barils, Fameuse et McIntosh, No 1, $7.50; No 2, $7. Wealthy, No 2, $'.75; Dom., $4.75. Raisins d'Ontario: six, bleus et verts, 40 cts; rouges, 50 cts. Prunes Lombard, onze, plats, belles, 70 cts. Poires Bartlett, onze, 90 cts. Pommes, barils, Greening et King, No 1, $6; No 2, $5.25. Wolfe River et Alexander No 1, $5; No 2, $4.50. Wealthy, No 1, $5; No 2 et Dom., $4. Oignons, Red Globe, qt. régulier, $3.50. Tomates, onze, 65 cts. Pommes de C.-B., caisses, McIntosh, belles, $3.75. Fruits importés: Raisins, Tokay et Cornichons, cageot de 4 paniers, beaux, $3.50. Oignons espagnols, cageot de choix, $4 à $4.50. Poires Bartlett, caisses, belles, $4.50. ARRIVAGES DE WAGONS du 12 au 24 inclusivement: N.-E., 1 de pommes; Ontario, 8 de pommes, 5 d'oignons, 4 de raisins, 1 de fruits mélangés.

MONTREAL: Marché soutenu. Pommes de terre ferme. Pommes de terre du N.-B., blanches, "A" $1.40 à $1.50. Pommes de Québec, barils, No 1, $4.50 à $5.50; No 2, $3.50 à $4.50. Wolf River No 1, $4 à $5; No 2, $3.50 à $4.00. Alexander No 1, $4 à $5; No 2, $3.50 à $4. St-Lawrence, No 1, $5 à $6; No 2, $4. à $5. McIntosh No 1 $6 à $6.50; No 2, $5 à $5.50. Pommes de terre blanche, qt. "A" $1.30 à $1.40. Oignons Red Globe, qt. échantillon, $3 à $3.25. Fruits d'Ontario, prunes, Damsons, onze, 70 à 80 cts; six, 40 à 50 cts. Autres variétés, onze, 60 à 70 cts; six, 35 à 40 cts. Pêches, onze, plat 80 cts à $1. Lino, $1. à $1.75; six, Lino, 60 cts à $1.10. Raisins toute variétés, six, 43 à 47 cts. Tomates, mûres, onze, 50 à 60 cts; six, 35 à 40 cts; vertes, onze, 35 à 45 cts. Poires, toutes variétés, onze, 60 à 90 cts. Pommes, barils, Wealthy, No 1, $4.50 à $5.50; No 2, $3.50 à $4.50. Wolf River No 1, $4 à $5; No 2, $3.50 à $4. Alexander No 1 $4 à $5; No 2, $3.50 à $4. St-Lawrence No 1, $5 à $6; No 2, $4 à $5. McIntosh No 1, $6 à $6.50; No 2 $5 à $5.50. Scarlet Pippin No 1, $5.50, No 2, $4.50. Céleri cageot de 3 à 4 douz., $2 à $3. Pommes de C.-B., caisses, McIntosh, rouges, très belles, $3.25 à $3.50; belles, $3. Fruits importés: Poires, caisses, belles, beurre Hardy, $5 à $5.50. Bartlett, $4.50 à $4.75. Oignons espagnols, caisses, $2.75 à $3. Céleri d'Orégon, caisses, 4 à 5 douz., $8; caisse de New-York, 2 à 3 douz., $2.50 à $3. ARRIVAGES DE WAGONS du 10 au 14 inclusivement: N.-E., 1 de pommes: N.-B., 3 de pommes et 2 de pommes de terre; Québec, 1 de pommes, 14 de pommes de terre; Ontario, 20 de pommes, 3 d'oignons, 1 de pêches, 1 de céleri, 4 de fruits mélangés, 1 de fruits et de légumes, 4 de pommes. Importés: 2 de pommes, 1 de poires, 3 de raisins, 1 de céleri, 1 de laitue.

OTTAWA: Pommes de terre de l'I. P.-E., sac de 90 livres "A" blanche, $1.50 à $1.60, rouge, $1.40 à $1.50. Pommes de N.-E., barils, Gravenstein, No 1 $4.50 à $5, No 2 et Dom., $3.50 à $4. Pommes de terre de Québec, sac de 90 livres, "A" blanche, $1.50 à $1.60, "B" $1.35 à $1.40. Fruits d'Ontario, raisin, six, Red Rogers 48 à 50 cts. Niagara, 40 à 50 cts. Concord, 54 à 56 cts. Concord, six, lino, 62 à 65 sts. Poires, onze, 40 à 75 rts. Quince, onze, 50 à 60 cts. Tomates mûres, onze, 50 à 50 cts. Pommes de terre, blanche, sac de 90 livres, "A" $1.50. Oignons, Red Globe, qt., régulier, $3. à $3.25. Pommes, barils, Snow et McIntosh, No 1, $6 à $6.50, No 2 et Dom., $5. à $5.50, No 3, $3. à $4. Wealthy, No 1, $4. à $4.50, No 2 et Dom., $3 à $3.50, No 3, $2.50 à $2.75, Wolf River, Alexander et Baxter, No 1, $3.50 à $4. No 2 et Dom., $3. à $3.50. Ribston et Greening, No 1, $4.50 à $5. No 2 et Dom, $4. à $4.50. Panier d'un boisseau, McIntosh et Snow, $1.75 à $2.25. Autres variétés, 75cts à $1. Céleri de C.-B. Paris Golden, cageot de 5 douz., $3.25 à $3.50. Fruits importés, poires, Batlett, caisses, belles, $4.50 à $5. Clairgeau, $5 à $5.50. Raisins, 24 livres, 4 paniers plats. Tokay et Cornichon, $3 à $3.50. Oignons espagnols, cageot de 120 livres, beaux, $4 à $4.50. Prix d'encan, 14 oct. Pommes de N.-E., barils, Gravenstein, No 1, $3.62. Pommes d'Ontario, barils McIntosh, No 1, $6 à $6.12, No 3, $3 à $3.25, Snow No 3 $3.25, Wolf River No 1 et Dom., $3.12, No 3, $3.75. Panier d'un boisseau, Greening et Baldwin, 70 à 80 cents, Snow, $1.15 à $1.45. Raisins, six Red Roger, 45 à 50 cents. Niagara, 40 à 41 cents. Concord, 55 cts. Concord, six, lino, 61 à 63 cts. Pêches, onze, 40 à 50 cts, six lino, 50 cents. Poires Wilmot, barils, No 1, $5 à $5.37, No 2, $4.75, Bartlett, onze, 65 à 75 cts. Keiffers, onze No 2, 42 à 45 cts. Keiffer, panier d'un boisseau, 85 à 95 cts. Prunes bleues, onze, 37 cents. Damsons, molles, onze, 35 cts, six 25 à 27 cts. Arrivages de wagons du 10 au 14 inclusivement, I. P.-E., 1 de pommes de terre, Québec, 11 de pommes de terre, Ontario, 1 de pommes de terre, 16 de pommes, 2 de raisins, 3 de fruits mélangés. Importés, 1 d'oignons, 1 de pamplemousses.

TORONTO: Marché languissant dans toutes les lignes. Pommes et pêches bien lentes. Pommes de terre ferme. Fruits d'Ontario, prunes, Gages, onze, 50c. Pêches variétés tardives, six, 25c à 40c, onze, 25c à 85c. Raisins, six, Red Roger, Concord et White, 50c. Tomates, onze, 30c à 50c. Poires, onze, Sheldon, 75c à 85c. Duchesse, 40c à 50c. Pommes, barils, Colvert No 1, $2.75 à $3. No 2, $2.25, Dominion $2. Baxter No 1, $3.50; No 2, $2.50. St. Lawrence, Dominion $3. Blenheim, Orange No 1, $3 à $3.25, No 2, $2.25. Paniers, McIntosh, 50c à $1.25. Pommes de terre, Mountain, sacs de 90 livres, "B", $1.35 à $1.40. Oignons, qt. régulier, $2 à $2.25. Céleri, botte d'une douzaine, 50c à $1.00. Fruits importés, poires Bartlett, caisses, belles, $4 à $4.25. Bowell, $3. Raisin, Tokay, panier, beaux, $2.50, vert, $2.25. Oignons, espagnols, caisses, beaux, $4 à $4.25. Demi-caisse, $2.25. Arrivages de wagons du 10 au 14 inclusivement. Ontario, 3 de raisins, 3 de pommes, 20 de pommes de terre, 1 de pêches, 4 de fruits mélangés, 5 d'oignons. Importé. 1 de canneberge, 5 d'oignons, 2 de poires, 4 de raisin, 4 de patates, 6 d'oranges, 1 de laitue, 2 de pamplemousses.

L'ASSURANCE-VIE A AUGMENTE EN SEPTEMBRE

Les ventes d'assurance-vie, en septembre, ont été de 12 pour cent plus élevées que pendant le mois correspondant de 1924, suivant le rapport que vient de publier le Life Insurance Sales Research Bureau de Hartford, Conn. Au cours du mois, il a été livré pour $33,543,000 d'assurance-vie par des compagnies possédant 83 pour cent des affaires au Canada; c'est une plus-value de deux millions par rapport à août.

Toutes les provinces du Dominion, à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard, ont accusé une augmentation. Terre-Neuve et l'Alberta ont fait les gains les plus considérables, soit 70 pour cent et 41 pour cent respectivement.

L'amélioration de la situation dans l'Ouest se voit par les rapports; la Colombie-Britannique a fait un gain de 6 pour cent sur l'année dernière, la Saskatchewan, de 9 pour cent, et le Manitoba, de 22 pour cent. Dans l'est, Ontario, Québec et la Nouvelle-Ecosse ont enregistré une plus-value respective de 13 pour cent, 2 pour cent et 20 pour cent.

Les gains, dans les villes, ont grandement varié: Toronto vient en tête avec 17 pour cent et Québec suit avec 9 pour cent.

Pour les neuf premiers mois de l'année, les ventes ont été en moyenne de 8 pour cent plus élevées que l'an dernier. Le gain, pour les douze mois terminés en septembre, est de 6 pour cent par rapport à la période précédente.

LES SUCRES

New-York, 21 — Il ne s'est pas produit de changement sur le marché du sucre brut. On estime les ventes à 25,000 sacs de cubain pour livraison prochaine, à 3.37, tous droits payés. Les offres au même prix pour livraison plus éloignée n'ont pas été acceptées.

Le marché du sucre brut futur ne reçut pas d'encouragement. Les prix furent plus faciles durant la séance et la fermeture se fit à la baisse de 1 à 2 points pour les positions actives. Le décembre a fermé à 2.02; le mars à 2.18; mai à 2.30; juillet, 2.41.

Le marché du sucre raffiné fut calme et n'a pas changé à 5.00 et 5.10 pour le granulé type.

LE MARCHE DU BETAIL

Il n'y avait que 51 bêtes à cornes, 337 agneaux, 169 cochons et 12 veaux sur le marché hier matin, et les prix étaient fermes. Quelques vaches de qualité ordinaire se vendirent de $3 à $3.50; des veaux de qualité ordinaire réalisèrent $10 et d'autres, de meilleure qualité, $11. Les veaux engraissés étaient cotés à $5. Les agneaux se vendaient à $11.75; les cochons rapportaient $12.25 en lots mélangés, et $12.75 en lots de qualité choisie. Les truies étaient cotées de $10 à $10.25.

CANADA CEMENT
COMPANY LIMITED

ACTIONNAIRES PRIVILEGIES
Dividende No 63

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende de 1 3-4 p. 100 pour les trois mois finissant le 30 septembre 1925, soit au taux de 7 p. 100 par année sur les actions privilégiées payées de cette compagnie, a été déclaré et sera payable le 16 novembre prochain aux actionnaires privilégiés inscrits au registre à la fermeture des affaires, le 31 octobre 1925.

H. L. DOBLE,
Secrétaire.

Montréal, 15 octobre, 1925.
166-13-22-Fin

GEOFFRION & CIE
BANQUIERS
Membres de la Bourse de Montréal
101, rue Notre-Dame ouest
MONTREAL

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

TRENTE-CINQ VENTES DONT 22 DE $2,000 OU PLUS. — TOTAL DE $254,647.00. — LA PRINCIPALE VENTE DANS LE QUARTIER ST-ANDRE AU MONTANT DE $65,000.00

Au cours de la journée d'hier on a enregistré trente-cinq ventes. Sur ce nombre on en remarque vingt-deux qui sont de deux mille dollars ou plus que cette somme. Les trente-cinq ventes forment un total de $254,647. La principale des trente-cinq ventes a été enregistrée dans le quartier St-André et s'est effectuée pour une somme de soixante-et-cinq mille dollars.

Voici la liste des ventes par quartiers.

Quartier St-André. — Rue Dorchester et rue St-Mark. Bâtisses. Lot ptie No 1630, ptie 1628-T. U. Terrain 1 lot 76 x 227 1-2 à 234.10 pds., 1 lot 44 x 77.7 pds; 1 lot, 14 x 107 pds. — Dame Hon. Lord Shaughnessy vend à Revd. Thomas W. O'Reilly, $65,000. — E. H. Reilly, N.P., 1924.

Quartier St-George. — Beaver Hall Square. Bâtisses. Lot No 1161-4.— The Metropolitan Columbus Association vend à Canadian International Paper Co., $51,250. — J. Mulcair, N. P., 1925.

Quartier St-Gabriel. — Chemin public. Vacant. Lot No ptie 2519. Terrain, 61 pds. — La Cité de Montréal vend à Lévi Chabot, $21.35. — J. Baudouin, N.P., 1915.

Quartier Ahuntsic. — Chemin Vertu. Vacant. Lot, ptie 231-233, 234.— Canadian Northern Montreal Land Co., Ltd., vend à Henri Legault et J. E. Legault, $21,000. — L. Jorin, N. P., 1925.

Bois de Boulogne. Vacant. Lot No 201-199. — Lucien Martin vend à Gaston Lespérance, $3,000. — L. Trempe, N.P., 1925.

Rue Lajeunesse. Vacant. Lot No 2629-406. Terrain, 25 x 75 pds. — E. Oscar Clark vend à Dame Oscar Rondeau, $1,323.94. — E. Godin, N.P., 1925.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Avenue Northcliffe. Bâtisses No 132. Lot No 184-526. Terrain, 34 x 88 pds. —Philippe Forest vend à Carole A. Clarke, $13,250. — J. A. Hamelin, N.P., 1925.

Avenue Harvard. Bâtisses No 335. Lot No 175-452. Terrain, 46 x 95 pds. —Charles Duquette vend à William M. Wilson, $13,750. — R. Lavallée, N.P., 1955.

Quartier St-Jacques. — Rue St-André. Bâtisses. Lot droits dons Nos 873, 880. — Albert Tessier vend à Horace Tessier, $11,241.11. — P. J. Marsan, N.P., 195.

Rues Roy et Montana. Bâtisses, Nos 500, 502 rue Roy et 69, 71 Montana. Lot, ptie No 1211-24. Terrain, 27 x 50 pds. — Petit et Petit Ltée, vend à Cyrille Boucher, $10,600. — J. A. Paquin, N.P., 19'5.

Quartier Hochelaga. — Rue Préfontaine. Bâtisses Nos 350 à 354. Lot No 76-124. Terrain, 24 à 115 pds.— Dame P. Olivier Coulombe vend à Célestin Parent, $9,000. — A. Côté, N. P., 1925.

Quartier St-Michel. — Rue Casgrain. Bâtisses Nos 1, 1c, 3, 3a. Lot No 10-77. Terrain, 42 1-2 x 86 pds.— La Succession Dame Louis Dazé vend à Albert Crochetière, $7,500. — J. H. Olivier, N.P., 1925.

Rue Casgrain. Bâtisses Nos 1, 1c, 3, 3a. Lot No 10-77. Terrain 42 1-2 x 86 pds. — Albert Crochetière vend à J. Henri Olivier, $2,325. — J. A. Bibaud, N.P., 1925.

Ville St-Michel. — Rue Nicolet. Vacants. Lot No 343-698 à 701. Terrain 100 x 86 pds. — W. Thomas Heney vend à Hector Poirier, $1,100.— E. Cholette, N.P., 1925.

Quartier Villeray. — Rue St-Denis et Gounod. Vacants. Lot No 2643-651 à 652. Terrain, 75 x 90 pds. — Jean Dantonp et al vend à C. Edouard Bernier, $6,060. — J. A. Bibaud, N.-P., 1925.

Rue St-Denis. Vacant. Lot No 2643-659. Terrain, 25 x 100 pds. — Dame Wilfrid Pepin vend à Omer Vincent, $2,500. — C. A. Emond, N.P., 1925.

Quartier Ste-Marie. — Rue Sherbrooke. Vacants. Lot No 1225-101, ptie S.-O., 1225-100. Terrain, 28 x 100 pds. — Camille Bourdon vend à Ferdinand Fortin, $5,445. — J. L. N. Lachapelle, N.P, 1925.

Rue Lagauchetière et Visitation. Bâtisses Nos 129 à 137 Visitation et Nos 697 à 713 Lagauchetière-est. Lot No 291 à 293. — Dame Hormisdas Paquin vend à Théodore Paquin, $3,000 et autres considérations. — A. R. Champagne, N.P., 1925.

Quartier St-Paul. — Rue De Ratilly. Bâtisses Nos 86, 88. Lot No 3912-476, 477. Terrain, 60 x 80 pds. —Israël McMitchell vend à W. Eugène Royal, $3,800. — R. H. Beaulieu, N. P., 1925.

Rues Sprinland et Briand. Vacant. Lot No 3912-433. Terrain, 26 x 77 pds. — Ulric Dubois vend à J. Alfred A. Dufault, $700. — H. Francoeur, N.P., 1925.

Quartier Mercier. — Rue Ste-Catherine. Vacant. Lot No 5-79. Terrain, 26 x 94.2 pds. — Viau Home Land Co., Ltd., vend à Arsène Phaneuf, $3,945.60. — J. H. Olivier, N.P., 1925.

Rue Notre-Dame. Vacant. Lot No 400-618, 619. — Edmond Bernier vend à Henri Laverdure, $2,500. — J. E. Forget, N.P., 1925.

Rue Notre-Dame-est. Vacant. Lot No 2a-8. Terrain, 25 x 89 1-2 pds. — H. Jules Laverdure vend à Olivier Marsan, $1,000. — H. Melançon, N. P., 1925.

Quartier St-Henri. — Rue Carillon. Bâtisses Nos 40, 42. Lot No 1698-56, 57, 58. Terrain, 22 x 60 pds. — Joseph Bernatovitch vend à R. Franchitti et Uxor, $2,550. — C. J. E. Charbonneau, N.P., 1922.

Rue St-Philippe. Bâtisses. Lot No ptie 1819. Terrain, 22.9 x 101 pds.— Camille Beaudoin vend à Dame Norbert F. Racine, $1,700. — A. Archambault, N.P., 1899.

Ville de Beaconsfield. — Chemin public. Vacant. Lot No 1-1. Terrain, 9,100 pieds. — Dame Henri Daoust et al vend à Stuart P. Dunlop, $2,050. —J. A. Meunier, N.P., 1925.

Ville Lachine. — 8ème avenue. Bâtisses. Lot No 751-81. Henri Amireault vend à Edmond Proulx, $2,500. —J. A. Meunier, N.P., 1925.

Rue Notre-Dame. Vacant. Lot ptie Est No 254-4. Terrain 68.11 x 41 1-2 à 74 pds. — Arthur Allard vend à la Cité de Lachine, $50. — J. Boileau, N.P., 1925.

Cité de Verdun. — Rue Wellington. Vacant. Lot No 4672-18, ptis N.E., 4672-19. Terrain, 31 à 100 pieds. — Julien Desmarchais vend à Arthur Farand, $1,395. — J. H. R. Messier, N.-P., 1925.

Blvd Desmarchais. Vacants. Lot No 4672-67 à 69. Terrain, 75 x 102 pds. —La Succession Desmarchais vend à Joseph Legault, $1,650. — J. H. R. Messier, N.P., 1925.

Blvd Desmarchais. Vacants. Lot No 4672-78, 79. — Joseph Lacombe et al vend à Frank Bisnett, $1,100. — J. A. Nadeau, N.P., 1925.

Ville St-Laurent. — Rue Filiatrault Bâtisses No 2. Lot No 415-1. Terrain, 4,093 pds. — C. Henry Maidment vend à Albert Galipeau, $1,600. — J. A. Théoret, N.P., 1925.

..Quartier 6âx3No9a..Petaoin estsis

Ville St-Pierre. — Rue Camille. Bâtisses. Lot No 121-4-3. Terrain, 50 x 95 pds. — Willie Leblanc vend à Elzéar Neveu, $200. — J. Boileau, N.-P., 1925.

Quartier Cartierville. — Chemin public. Vacant. Lot No 30-497. — Montreal Park Co., vend à Dame Donald F. MacDonald, $400. — H. Gohier, N.P., 1925.

Quartier Rosemont. — 12ème avenue et Dandurand. Vacants. Lot No 177-359, 360. — Louis Donofrio vend à Camille A. Chapleau, $200. — R. H. Beaulieu, N.P., 1925.

Payez à vous-même
votre loyer

Propriétaire de lots à bâtir, situés près du nouveau Parc Crémazie, Boulevard Saint-Laurent.

OFFRE DE BATIR

maisons à deux logements pour occupation le 1er décembre, au prix de $5,500.

Payables $500 à la signature du contrat, $500 en prenant possession de la maison comptant, la balance $150.00 semi-annuellement et les intérêts à 7%.

PRIVILEGE DE PAYER LA BALANCE DUE A CHAQUE VERSEMENT.

Appelez Atlantic 4540, le soir.

158-m-J-s-j.n.o.

LE NIVEAU DU MARCHE

New-York, 21 — Voici la cote moyenne de vingt titres représentatifs des groupes ferroviaires et industriels de la Bourse de New-York:—

	20 Indust	20 Ferrov
Mercredi	135.18	109.91
Mardi	133.54	108.85
Il y a une semaine	132.60	106.16
Il y a un an	101.46	90.24
Maximum 1925	135.18	108.91
Minimum 1925	114.31	96.13

LE MINERAI

Les arrivages de minerai de la Consolidated Mining & Smelting Company, à Trail Smelter, pour la période du 8 au 15 octobre 1925 et du premier janvier à date, en tonnes furent de :

Mines de la Cie	6,573	279,858
Autres mines	1,323	28,377
	7,896	308,235

LES CAFES

New-York, 21 — Les futurs ont clos avec des avances nettes de 15 à 30 points. On estime les ventes à 136,000.

Dernières cotations : octobre, 18.90; décembre, 18.03 ; janvier, 17.20 ; mars, 17.00 ; mai, 16.45 ; juillet, 15.95 ; septembre, 15.47.

Les livraisons immédiates furent soutenues.

TRIBUNE LIBRE

La renommée de Québec en 1776

Montréal, le 21 octobre 1925.

Monsieur le Directeur,
"Le Canada",

Cher Monsieur,

J'ai lu avec plaisir le câble de la Presse Associée, Paris, 20 octobre 1925:

"QUEBEC POURRAIT EN MONTRER ET EN REMONTRER AUX FRANÇAIS".

La renommée de la province de Québec ne date pas d'aujourd'hui!... Lisez ceci, qui fut publié dans un "Dictionnaire Historique" de 1804.

V.—DUVAL, Valentin Jameray.— Bibliothécaire de François 1er, duc de Lorraine, mari de l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse. Duval mourut le 3 novembre 1776.

"Un jour qu'il était entouré, selon son usage, de ses cartes de géographie, il fut abordé par un homme de bonne mine, qui, surpris de cet appareil, lui demanda ce qu'il faisait là. — J'étudie la Géographie. — Est-ce que vous y entendez quelque chose? — Mais, vraiment oui; je ne m'occupe que de ce que j'entends. — Où en êtes-vous? — Je cherche la route de Québec, pour aller continuer mes études à l'Université de cette ville. (Il avait lu dans ses livres que cette Université était fameuse), etc, etc, etc."

Ceci se lit à page 439, d'un livre acheté à l'encan des rebuts du McGill, qui l'indexe: Classe E. No 2305, année 1859.

Ceci prouve que Québec était apprécié en Europe à l'époque de la Cession.

Votre très obligé,
Jules Bourbonnière,
130 rue Quesnel, Montréal.

Combien de pouces mesure l'empaumure de l'andouiller?

Le meilleur endroit du monde pour la chasse à l'orignal se trouve durant les mois d'automne, dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Sur les bords marécageux de la rivière St-Jean, de la Miramichi, aux mille détours et du réseau de lacs s'étendant du bassin de Minas à l'Atlantique, au sud, quand la brume commence à monter à l'aube du jour, il arrive souvent d'apercevoir la gracieuse empaumure des andouillers sur la tête du monarque de la forêt, et c'est bien rare que l'appel simulé de l'orignal femelle ne reçoive pas de réponse du chef géant de la famille. Un orignal par personne, voilà ce que permettent les règlements de la chasse, mais qui demanderait plus ? Le chevreuil, l'ours et la perdrix y abondent, et dans la plupart des ruisseaux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick séjourne et vagabonde la truite si légère et si rusée. Ici aussi, les personnes en quête de santé sont servies à souhait, car les nombreuses générations d'aiguilles de pin tombées remplissent l'air des meilleurs médicaments du monde. Nemrods, sortez votre fusil et votre vieille bouffarde et, après avoir vu un agent des billets du Pacifique Canadien, mettez-vous en route pour les Maritimes. Ce qui est encore mieux, adressez-vous personnellement à F.-C. Lydon, agent des voyageurs pour la ville, 143 rue St-Jacques, tel. Harbour 4211.

UNE SECONDE COUCHE DE NEIGE S'ABAT

Il en tombe assez pour blanchir le sol complètement hier. —Hiver prochain

Pour la seconde fois depuis le commencement d'octobre, les citoyens de la métropole se sont éveillés hier matin pour voir une blanche couche de neige. Il y a une dizaine de jours, le 10 octobre, la nuit nous avait apporté une assez épaisse couche de neige, mais celle d'hier fut moindre. Elle fondit aussi plus rapidement et à dix heures, la pluie aidant, on n'en voyait plus de trace.

Ce sont là des records dans nos annales ou du moins dans notre mémoire, car il est très rare que nous ayons de la neige, même une petite première couche, avant le 1er novembre. La première véritable couche de neige, celle qui couvre complètement le sol pendant des heures, même le jour, nous est arrivée à la fin de novembre l'an dernier, en décembre l'année précédente et en novembre en 1922. Cette année, il se pourrait qu'elle tombe avant le 1er novembre. Ce serait alors signe qu'au commencement de décembre, nous serons "en hiver" pour de bon, car on dit qu'un mois après la première chute qui demeure un peu, c'est la neige pour le reste de la saison.

La température a été hier de 39 degrés au maximum et 30 au minimum, soit à peu près celle de l'an dernier, qui fut de 45 et 34 degrés.

UNE BRILLANTE ASSEMBLEE DE M. CLEMENT ROBITAILLE A ROSEMONT

(Suite de la dernière page)

les gens. Et puis les chiffres prouvent clairement que c'est sous le régime libéral qu'il s'est importé le moins de chaussures.

Est-ce que notre chef, car nous en avons un nous, et nous en sommes glorieux, travaille à ruiner le pays, alors que sa politique est la prospérité de tous et pour tous. C'est donc une fausse campagne et de fausses visées.

Nos adversaires attaquent le bloc de Québec en disant que les 65 députés de Québec font bloc à part. Nous étions isolés dans le temps de Borden et Meighen. Nous n'avions pas le moindre ministère. Aujourd'hui, M. King vous montre sa reconnaissance en confiant ses principaux ministères à des ministres de Québec et particulièrement à des Canadiens-français.

Vous ne vous êtes pas trompés, pour voter en 1921; vous ne vous êtes pas divisés; vous avez eu confiance en un parti et vous avez su bien faire. Vous saviez en 196 et en 1921 que vous vous en alliez à la ruine et c'est pourquoi vous avez fait appel au parti libéral. J'espère que vous ne vous démentirez pas en 1925. Les conditions sont les mêmes. M. Meighen est le même. Son programme et le nôtre aussi. M. Patenaude seul a changé, mais il est le candidat de M. Meighen quand même. Vous ne votez pas rien que pour un homme. Vous n'avez pas voté pour moi en 1921, mais pour l'idéal, dans l'intérêt du pays tout entier et c'est de même que je viens vous demander votre appui pour le 29 octobre prochain.

LE Dr MILLIER

L'orateur suivant est le docteur Millier, de Rosemont, particulièrement connu dans la paroisse Sainte-Philomène. "Il ne s'agit pas, dit le docteur Millier, de nommer un homme parce qu'il est honnête et aimable. Ce n'est pas l'homme qui nous fait voter, ce sont les principes. Quand on prend un parti comme le parti libéral qui a pris les rênes du pouvoir avec une dette colossale et de nombreuses obligations, si des conservateurs viennent dire que le parti libéral n'a pas fait son devoir, ces gens-là ne sont pas sérieux et vous savez mieux que cela. C'est un travail gigantesque qu'a entrepris le parti libéral et il a réussi à nous présenter des chiffres que je trouve ultra-intéressants pour les circonstances. Un journal déclarait que les dépôts faits dans les banques accusent un surplus d'environ 130 millions. Est-ce du déficit ou de la banqueroute cela? Non, et ceux qui crient au marasme ne sont pas justifiables. On dit que le gouvernement a passé le temps à faire des gracieusetés aux gens de l'ouest, mais cela est mal interprété. Si M. King a aidé, en quelque sorte les gens de l'ouest, il a très bien agi, car les conditions dans l'ouest étaient très malheureuses, et nos colons de Québec qui sont allés se décourager dans l'ouest peuvent le prouver. L'orateur touche aussi à la question de la conscription, l'oeuvre néfaste, le filet et la souricière du parti conservateur, M. Meighen en tête. La plus grosse sournoiserie qu'on nous présente maintenant est celle d'avoir pris un homme de la province qui a une belle réputation et de lui avoir dit: "Va de l'avant! Prêche pour un parti qui semblera le tien mais qui au fond sera le parti conservateur. Et vous vous serez fait jouer une bourde si vous votez pour lui le 29. En votant pour lui vous votez pour M. Meighen. "Vous savez de qui je veux parler, dit l'orateur, c'est de M. Patenaude. Si M. Patenaude était arrivé de son propre chef, s'il avait dit qu'il se levait pour le peuple du Canada, j'aurais trouvé son geste beau. Mais les annonces qui paraissent dans les journaux ne sont pas payées par lui, mais par le comité conservateur. Il a un grand coeur mais pas assez grand pour payer de telles annonces pour nous. J'ai donc raison de dire que M. Patenaude agit sournoisement. Et j'espère que M. Patenaude sera convaincu qu'il a fait un grand faux pas lorsqu'il sera écrasé le 29 octobre prochain. Lorsque dans ses annonces M. Patenaude demande aux cloches de nos clochers canadiens de sonner pour nous ramener nos fils qui sont partis, est-ce qu'il parle de nos fils qui sont allés se faire tuer outremer à cause de l'oeuvre néfaste de son parti?

L'orateur traite alors de la question du tarif et se demande ce que les conservateurs en feraient de cette question s'ils étaient au pouvoir. Les questions traitées de la manière de M. Patenaude ne sont que de la poussière et des sornettes; les faits le prouvent. Il remercie l'auditoire en terminant de sa courtoise attention au cours des quelques paroles qu'il a dites. Il demande que les maris donnent la chance à leurs épouses de voter.

M. MacDONALD

"La ville de Rosemont est heureuse de recevoir le représentant du grand parti libéral, notre candidat, M. Clément Robitaille". L'orateur fait une comparaison entre les politiques libérale et conservatrice au sujet du tarif. C'est le même cri qui s'élève maintenant qu'au temps de MacDonald: il nous faut plus de protection. Les taxes ont immédiatement augmenté ainsi que la dette publique au temps de MacDonald jusqu'à ce que notre grand Canadien arrive au pouvoir, Sir Wilfrid Laurier. Sir Wilfrid entreprit une politique d'immigration qui nous ramena nos compatriotes aux Etats-Unis.

L'orateur rappelle alors à quel point remonta la prospérité au Canada sous le régime de Sir Wilfrid Laurier.

Le pays tout entier était prospère et c'est la même politique que l'honorable M. King poursuit aujourd'hui, une politique de succès et de grande prospérité pour le pays tout entier. Ce n'est pas sous le régime MacDonald que le Canada a signé des ententes commerciales mais sous le régime Laurier. Le Canada possède le plus beau blé du monde et si un haut tarif est maintenu, ce blé ne nous donnera pas la prospérité qu'il peut et doit nous donner par l'exportation. Dans "La Gazette" d'hier matin on pouvait lire que la raison pour laquelle notre dollar canadien fait prime est due à la qualité de notre grain.

L'honorable Vincent Massey a prouvé au peuple canadien qu'un haut tarif est une plaie pour le pays tout entier. Un tarif égal de l'Atlantique au Pacifique est le tarif que veut le peuple canadien et c'est celui-là qu'il aura s'il vote libéral le 29 octobre prochain.

L'orateur parle ensuite du parti progressiste et de la cause de sa formation. Sa cause fut que M. Borden n'a pas voulu écouter les sollicitations des représentants des citoyens de l'ouest canadien. Le tarif de M. King est le tarif que désirent les progressistes, ce tarif qui protège les masses.

L'orateur parle aussi de la question du charbon. "Si vous m'élisez, dit M. Meighen, je mettrai un impôt sur le charbon qui vient des Etats-Unis". Il taxe en même temps, il n'y a pas à sortir de là.

En terminant, l'orateur dit qu'il sait que Sir Wilfrid Laurier n'a pas fait d'erreur et ainsi le peuple du Canada ne fera pas d'erreur le 29 octobre prochain.

Floride

Il y a quatre cent douze ans, un intrépide explorateur et aventurier espagnol du nom de Juan Ponce de Leon atterrissait à une terre d'une croissance luxuriante connue aujourd'hui sous le nom de Floride.

Depuis ce jour, la Floride est peut-être la villégiature d'hiver la plus recherchée du monde entier. L'eau de l'océan, toujours chaude offre au touriste toutes les joies de la natation; à quelques milles du rivage, le Tarpon et autres excellents poissons attendent les disciples les plus hardis de Izaak Walton; une superbe plage bordée de palmiers exotiques, de larges et belles routes pour l'automobile et nombre de terrains de golfe toujours verts et unis — en plus un soleil brillant et une atmosphère embaumée des parfums des arbres fruitiers et des fleurs tropicales.

La nature a répandu à profusion tous ses dons sur la Floride et l'homme n'a qu'à en prendre sa part. Le touriste y jouit de tous les amusements de l'été: bain à l'eau de mer, pêche à l'eau profonde, canotage, golf tennis, promenade, randonnées en automobile. De magnifiques hôtels, de superbes appartements et bungalows offrent au visiteur le confort le plus luxurieux.

Le Chemin de fer National du Canada fait circuler le "The Washingtonian" train direct de luxe entre Montréal et Washington, avec raccordements à New-York et Washington pour tous les endroits du sud.

Pour brochurette descriptive, itinéraire, train, etc., s'adresser à tout agent de billets du Chemin de fer National du Canada ou à M. O. Dafoe, agent des voyageurs de la ville, 230, rue St-Jacques, Montréal, Main 3620.

169-1-g

LE REGLEMENT DE FERMETURE EST BIEN OBSERVE EN GENERAL

Mais il serait très mal observé si la police n'exerçait une surveillance active, déclare le chef de police devant la commission municipale. — Peu de difficultés avec les établissements à double commerce. — La Chambre de commerce.

En général le règlement de fermeture de bonne heure est assez bien observé par les marchands de Montréal, mais il serait certainement très mal observé si la police n'exerçait une surveillance des plus active, a déclaré le chef de police Pierre Bélanger, hier, devant la commission municipale qui fait enquête sur la question.

La commission avait fait comparaître le chef pour se faire mettre au courant des mesures prises pour appliquer le règlement et des résultats obtenus jusqu'ici par la police. Il fut révélé que la plupart des procédures sont intentées parce que les magasins sont laissés ouverts après 7 heures du soir, mais que la clause du règlement concernant les magasins à double commerce, dont l'un est prohibé et l'autre permis après les heures de fermeture, est assez bien observée.

Les membres de la commission présents étaient MM. les échevins Sansregret, président, Lalonde, Langlois, Emond, Levine et Quintal.

Le secrétaire donna d'abord lecture d'une communication de la Chambre de Commerce demandant si la Commission est disposée à attendre les suggestions qu'elle peut avoir à lui faire au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins, avant d'en arriver à une décision.

La commission autorisa le secrétaire à informer la Chambre de Commerce qu'elle était prête à attendre les suggestions, mais qu'elle priait la Chambre de les lui faire parvenir le plus tôt possible après le 1er novembre.

La commission prit ensuite connaissance de communication du Conseil des Métiers et du Travail et de l'Association des Hommes d'Affaires de l'Est, en faveur du statu quo.

Le chef de police fut ensuite interrogé.

Le président demande au chef de Police si son département éprouve de grandes difficultés à faire observer le règlement de fermeture de bonne heure des magasins.

Le chef répond que, d'une manière générale, ce règlement est bien observé.

Le président ayant demandé au chef les raisons principales qui motivent des procédures contre les délinquants, ce dernier répond que la plupart des actions sont prises parce que les magasins sont gardés ouvert après 7 heures.

Le président ayant demandé de plus si des plaintes n'étaient pas faites plus particulièrement dans le cas des magasins faisant deux commerce, dont l'un est prohibé et l'autre permis après les heures réglementaires, le chef informe la Commission que cette clause du règlement est assez bien observée; il admet néanmoins que son application cause des ennuis assez sérieux qui seraient évités si les magasins où l'on fait un double commerce fermaient complètement, à heure fixe.

M. l'échevin Emond ayant demandé au chef si de nombreux commerçants de fruits ne vendent pas des légumes ou d'autres marchandises après les heures réglementaires, le chef lui répond que, une fois avertis, la plupart des propriétaires de ces magasins se conforment aux exigences du règlement.

M. l'échevin Langlois ayant prié le chef de dire s'il est vrai ou non que le règlement de fermeture est mal observé, ce dernier répond qu'il le serait certainement, si le département de Police n'exerçait une surveillance active.

Le président ayant prié le chef de dire si son département rencontre des difficultés dans la préparation des poursuites du règlement de fermeture, le chef répond que, la preuve étant facile à faire, 95 p.c. des marchands poursuivis s'avouent coupables.

La Commission s'ajourne alors à une date ultérieure qui sera fixée par le président, après que la Chambre de Commerce aura exprimé ses vues au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins, et le secrétaire est chargé de se procurer en attendant, pour l'usage de la Commission, une copie des lois fédérales et provinciale, concernant l'observance du dimanche.

LE SYSTEME D'EXAMEN POUR LES IMMIGRANTS EST BIEN AMELIORE

Dorénavant tous les immigrants anglais qui s'en viennent s'établir aux Etats-Unis seront examinés avant leur départ de l'Angleterre.— Ce système serait introduit bientôt en France, en Allemagne et en Italie.— Nomination de nouveaux officiers.

Le résultat obtenu par le département d'immigration des Etats-Unis avec le nouveau système, en opération depuis les quatre derniers mois, d'examiner les citoyens anglais qui désirent émigrer aux Etats-Unis, avant de les laisser s'embarquer, est si satisfaisant que le gouvernement américain a décidé de l'améliorer et d'augmenter le personnel en charge de ce bureau en Angleterre. Cette nouvelle décision privera Montréal de deux officiers américains bien connus de notre ville dans la personne de M. E. W. Willard et de M. J. H. Hurley.

M. Willard, qui était en charge du bureau de Québec depuis 18 ans, vient en effet d'être nommé aviseur technicien du consul américain à Southampton, Angleterre; il quittera le pays probablement au cours de la semaine prochaine. M. Willard était très avantageusement connu dans la ville de Québec et à Montréal. Sa nomination à Southampton est pour un temps illimité.

L'inspecteur M. J. H. Hurley, du bureau de Newport Vt., est lui aussi nommé aviseur technique pour la douane en Angleterre et sera attaché à un port qui n'est pas encore officiellement choisi.

M. Thomas A. Ross, assistant commissaire du district de Montréal, a déclaré hier, que 15 officiers seront nommés par le gouvernement américain pour le représenter à différents endroits de l'Angleterre et l'aider à l'examen des immigrants anglais avant leur départ pour les Etats-Unis. Ce système d'examiner les immigrants avant de les exposer inutilement à faire les frais de la traversée, a remporté un réel succès depuis les quatre mois qu'il est en exécution. De cette façon, les détentions de ce côté-ci de l'océan ont pratiquement disparu en autant que les immigrans anglais sont concernés et les histoires de mauvais traitements à Ellis Island ont diminué sensiblement.

M. Ross a aussi ajouté que ce plan serait appliqué probablement aux autres pays d'Europe. La France est consentante à le laisser introduire dans les limites de son territoire tandis que l'Allemagne et l'Italie n'ont pas encore donné leur réponse.

Il est certain que ces deux derniers pays reviendront sur leur décision première et se rendront à l'évidence des avantages excellents de ce nouveau système.

L'Angleterre pour sa part ne fut pas lente à en saisir les avantages nombreux qu'elle en retirerait à faire examiner ses immigrants avant leur départ du pays, s'évitant de la sorte une foule d'ennuis.

CARTES D'AFFAIRES

PLACEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED, DE LONDRES
HORACE LABRECQUE
Agent Général, Dépt. Français. 260 rue St-Jacques. Tél. Main 6968.

Commercial Plate Glass Assurance Co.
Isidore Crépeau : Directeur, gérant
1488C Boulevard St-Laurent au 1er étage
Phone "Belair 6401
Nous transigeons le plus gros chiffre d'affaires ici et nos facilités pour exécuter les remplacements promptement ne sont pas surpassées.
AGENTS DEMANDES
259-Lundi-jeudi-j.n.o.

$240,550 DE CONSTRUCTION ET 61 LOGEMENTS

Un grand nombre de permis de bâtir sont accordés par l'hôtel de ville

BUREAUX ET MAGASINS

Un grand nombre de permis de bâtir ont été émis au début de cette semaine, représentant une valeur totale de $240,550 dont $229,250 pour la construction nouvelle et $11,300 pour les modifications. On remarque aussi un total de 25 maisons formant 61 logements. Il y a en outre des permis pour des magasins et d'autres constructions assez importantes.

Voici les principaux permis:

Rue Lafontaine, quartier Hochelaga, une maison formant 4 logements, 25 x 45, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, E. Simard, 2934 Lafontaine.

5e Avenue, quartier Rosemont, 2 maisons formant 6 logements, 25 x 37, à 2 étages; coût, $12,000. Propriétaire, E. Cournoyer, 5558, 5e Avenue de Rosemont.

Chemin de Côte des Neiges, quartier Saint-André, une maison formant un logement, 26 x 52, à 3 étages, coût $20,000 une maison formant un logement, 43 x 26, à 3 étages, coût; $20,000; une maison formant un logement, 21 x 52, à 3 étages, coût, $20,000. Propriétaire, F. W. Dakin, 909 Nouvel édifice Birks.

Rue Mentana, quartier Saint-Jean-Baptiste, un édifice à bureaux, 10 x 30, à 2 étages; coût, $3,000. Propriétaire, J.J. Joubert, 335 Saint-André.

Rue Dorchester, quartier Saint-Laurent, un entrepôt, 33 x 90, à 3 étages; coût, $17,000. Propriétaire, E. Roy, 65 Saint-André.

Rue Berri, quartier Villeray, une maison formant 5 logements, 30 x 45, à 3 étages; coût, $8,000. Propriétaire, E. Salvas et Compagnie, 3326 Berri.

Rue Lajeunesse, quartier Ahuntsic, une maison formant 2 logements, 24 x 50 à 2 étages; coût, $0. Perrin, 3903 Lajeunesse.

Rue Bennett, quartier Maisonneuve, une maison formant 3 logements, 29 x 29, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, J.-W. Labri, 2805 Lafontaine.

Rue Lanoraie, quartier Ahuntsic, 2 maisons formant 6 logements, 25 x 47, à 3 étages; coût, $12,000. Propriétaire, J. Fratt, 42 Courcelette.

Rue Berri, quartier Villeray, 2 maisons formant 6 logements, 25 x 39, à 3 étages; coût, $13,000. Propriétaire, Georges Heider, 977 Faillon.

Rue Saint-Hubert, quartier Ahuntsic, une maison formant un logement, 33 x 47, à 2 étages; coût, $4,000. Propriétaire, A. Rochon 2172 Clarke.

Boulevard Saint-Laurent, quartier Villeray, une maison formant 3 logements, [illegible] 000. Propriétaire, A. Gaboriault, 99e Saint-Philippe.

Avenue Henri-Julien, quartier Villeray, une maison formant 3 logements, 25 x 40, à 2 étages; coût, $3,500. Propriétaire, E. Vincent, 3439 Henri-Julien.

Rue de Gaspé, quartier Villeray, 2 maisons formant 6 logements, 60 x 40, à 2 étages; coût, $12,000. Propriétaire, J. Landreville, 2422 Lajeunesse.

Angle Mont-Royal et Laurier, quartier DeLorimier, un édifice à bureaux, 30 x 86, à 3 étages; coût, $45,000. Propriétaire, Banque Canadienne Nationale, 112 Saint-Jacques.

Rue Sainte-Adèle, quartier Ahuntsic, 2 maisons formant 6 logements, 25 x 37, à 2 étages, coût, $5,000; rue Hopper, quartier Ahuntsic, une maison formant un logement et un magasin, 30 x 40, à 2 étages, coût, $2,500; 4 maisons formant 8 logements, 14 x 40, à 2 étages, coût $8,000. Propriétaire, E.-L. Desauniers, 381 Hopper.

IL PLAIDE COUPABLE A L'ACCUSATION

D'avoir mis le feu à un édifice de propos délibéré et dans l'intention de léser

AUTRE ACCUSATION

René Brouillette, accusé d'avoir mis le feu avec l'intention de léser à la maison portant le numéro 2181 boulevard Crémazie au cours du mois d'août ou septembre dernier a plaidé coupable à l'accusation en Commission des Incendies, hier après-midi, devant le commissaire Rodolphe Latulippe.

Il a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir mis le feu avec l'intention de léser les 22 et 26 juin 1924, à l'entrepôt qui se trouve en arrière de la maison portant le numéro 1055 boulevard Crémazie. L'enquête sur cette deuxième accusation aura lieu le 27 octobre prochain devant le commissaire Latulippe. Pour la deuxième accusation Brouillette ayant plaidé coupable sera envoyé en cour pour y recevoir sa sentence.

Il appert que Brouillette, en compagnie de six autres allait dans cette maison où se trouvait du miel en entrepôt et volaient le miel pour le revendre. Vint un temps où après avoir volé une assez forte quantité ils s'aperçurent que s'ils ne cachaient pas les traces de leur rapine ils seraient appréhendés. C'est alors que Brouillette décida de mettre le feu à la maison 2181 boulevard Crémazie pour faire disparaître toutes traces. Il fut appréhendé quelque temps après et à l'enquête qui eut lieu devant le commissaire Latulippe il fut sérieusement questionné. Après son témoignage le commissaire en vint à la conclusion qu'il avait mis le feu et le mit en état d'arrestation. Hier Brouillette a plaidé coupable à cette première accusation.

Brouillette plaida non coupable à une seconde accusation et son enquête préliminaire aura lieu, comme nous l'avons dit plus haut, le 27 octobre prochain.

PRETS SUR HYPOTHEQUES
A. JETTE & CIE.
50, Notre-Dame- Ouest—Chambre 2
Edifice Duluth
Courtiers en immeubles
Experts en propriétés.
(Etablis en 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèques:—achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.
151-j.n.o.

BREVETS D'INVENTION
BREVET D'INVENTION
En tous pays Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
294 rue Université Montréal

"Le CANADA" est publié et imprimé par la "Compagnie de Publication du Canada", 73 rue Saint-Jacques. J.-B Lapointe gérant-général.

CITE DE MONTREAL

RUE ALLARD

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le président de la Commission des Services Publics de Québec a, conformément à la loi, le 17 octobre 1925, déposé son rapport au bureau du Greffier de la Cité au sujet de **l'expropriation de la rue Allard**, et que ledit rapport sera soumis pour confirmation et homologation à la Cour supérieure, division de pratique (chambre 31) au Palais de justice, à Montréal, **le 4 novembre 1925**, à dix heures et demie de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Hôtel de Ville,
Montréal, 20 octobre, 1925.
DAMPHOUSSE, BUTLER
et ST-PIERRE,
Avocats de la Cité.
169-1

CITE DE MONTREAL

PALAN ELECTRIQUE

L'ON RECEVRA à l'Hôtel de Ville des soumissions cachetées, adressées au Comité Exécutif et transmises par lettre recommandée, pour la fourniture et la livraison **D'UN PALAN ELECTRIQUE D'UNE CAPACITE DE 10 TONNES**, pourvu que ces soumissions soient mises à la poste le plus tard le 4 novembre 1925, pour être ouvertes le 6, à midi.

Les formules de soumission peuvent être obtenues au bureau de L.-O. Pion, Surintendant des achats et des ventes, 352 rue DeFleurimont, et les renseignements dont on aura besoin seront donnés par L.-G. CARTIER, Surintendant du Chantier Municipal, rue DeFleurimont.

RENE BAUSET,
Greffier de la Cité

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 22 octobre 1925.
169-1

CITE DE WESTMOUNT

Soumissions pour l'équipement de la police, de la brigade de feu et de la Salle Victoria

On demande des soumissions pour la fourniture des uniformes d'été et d'hiver, des casques et casquettes, des gants et mitaines, des chaussures et faux-cols, des salopettes, des chaussettes en caoutchouc et imperméables, des chaussures en cuir.

Les échantillons sont visibles au bureau du chef de police et du chef du département des incendies, No 21, rue Stanton, Westmount. Les soumissions devront être adressées au secrétaire-trésorier, Westmount, et porter sur l'enveloppe les mots "Soumissions pour équipement de la police, de la brigade de feu et de la Salle Victoria", et seront reçues que jusqu'à midi, le 29 octobre 1925."

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

ARTHUR F. BELL,
Secrétaire-trésorier.
169-2

M. JULES STIEN informe le public qu'il n'est pas responsable des dettes que pourrait contracter son fils Jean, celui-ci étant majeur. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 5526 — Marie Cadran de Montréal, épouse commune en biens de Napoléon Larivière, journalier du même lieu, a formé une demande en séparation de biens contre son mari, le 3 octobre 1925.

Montréal, 21 octobre 1925.
Le procureur de la demanderesse,
ELPHEGE MARIER
169-22-29-5-12-19 nov

DANS LA DIVISION SAINT-JACQUES A L'ECOLE SALABERRY, CE SOIR

M. Fernand Rinfret, candidat libéral et député sortant de charge, rencontrera de nouveau ses électeurs et sera accompagné de plusieurs orateurs distingués.—Plusieurs autres assemblées ont aussi lieu, ce soir. — Un grand ralliement libéral, dimanche, à Saint-Laurent.

Ce soir, jeudi, M. Fernand Rinfret, candidat libéral dans Saint-Jacques, parlera à l'école Salaberry (coin des rues Robin et Beaudry). Il sera accompagné du Dr Généreux, échevin; de MM. C.-A. Bertrand, Emile Massicotte, Wilfrid Pilon, Achille Latreille, Armand Lebeau et autres.

Les dames sont tout spécialement invitées à cette assemblée; et on leur réservera des places nombreuses sur l'estrade.

M. J.-A. MERCIER CE SOIR DANS LAURIER-OUTREMONT

Ce soir, jeudi, à 8 heures, M. J.-A. Mercier, avocat, candidat libéral dans la division Laurier-Outremont, tiendra une grande assemblée dans la salle paroissiale, 62 Boulevard Saint-Joseph Est, angle Coloniale.

Le candidat libéral sera accompagné de MM. Paul Mercier, candidat libéral dans Saint-Henri, Léon-Mercier Gouin, avocat, N.-K. Laflamme, c.r., D.-L. Desbois, c.r., Bernard Bastien, Emile Depocas, Bernard Bissonnette, avocats.

On prévoit qu'une foule considérable d'électeurs de Laurier-Outremont assistera à cette réunion.

L'HONORABLE M. MARLER A LA SALLE WINDSOR, CE SOIR

L'hon. M. Herbert M. Marler, candidat libéral officiel dans la division Saint-Laurent, tiendra une grande assemblée à la salle Windsor, jeudi soir. L'assemblée sera présidée par l'honorable sénateur Casgrain.

L'honorable James A. Robb, ministre des Finances du Canada sera présent, ainsi que plusieurs députés de Montréal. Les discours de cette réunion seront irradiés par l'intermédiaire du poste C.K.A.C.

GRANDE ASSEMBLEE DANS HOCHELAGA

Ce soir, aura lieu un grand ralliement libéral de la division Hochelaga, en faveur de M. E.-C. St-Père, candidat libéral dans cette division. Ce ralliement aura lieu à l'école Baril, rue Adam. Tou les électeurs et les électrices y sont conviés. Il y aura des sièges spéciaux pour les dames.

Les orateurs seront M. E.-C. St-Père, M. Achille Latreille, et M. Bouthillette.

DANS SAINTE-MARIE

Ce soir, jeudi, le Dr Hermas Deslauriers, candidat libéral officiel dans la division Sainte-Marie, tiendra une grande assemblée dans la salle de l'école Souart, située à l'angle des rues Lafontaine et Papineau.

L'assemblée commencera à 8 heures précises, et le Dr Deslauriers sera accompagné de plusieurs orateurs distingués, au nombre desquels nous pouvons mentionner MM. W. A. Baker, avocat, Louis Morin, orateur ouvrier, et plusieurs autres.

Le Dr Deslauriers tiendra aussi d'autres importantes assemblées aux endroits et dates suivants: Dimanche, le 25 octobre, à l'école Saint-Eusèbe, angle des rues Rouen et Fullum; lundi, le 26 octobre, dans la salle de l'école Sainte-Brigide; mardi, le 27 octobre, dans la salle de l'école Champlain; et mercredi, le 28 octobre, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, où, entre autres orateurs distingués, l'honorable Médéric Martin, ancien maire de Montréal, adressera la parole. Nous reparlerons de ces assemblées.

ASSEMBLEES DE M. RHEAUME, CE SOIR ET JUSQU'A DIMANCHE

Plusieurs assemblées sont maintenant cédulées qui auront lieu dans diverses villes et paroisses du comté de Jacques-Cartier, d'ici dimanche, en faveur de M. Théodule Rhéaume, candidat libéral.

Ce soir, jeudi, M. Rhéaume adressera la parole dans la salle de l'hôtel de ville de Ville Saint-Pierre, accompagné de plusieurs orateurs distingués.

Dimanche soir, après le grand ralliement de Saint-Laurent que nous annonçons plus bas, M. Rhéaume, toujours accompagné de plusieurs orateurs distingués, adressera la parole à Ville-Emard, dans le soubassement de l'église Sainte-Jean-de-Matha.

On prévoit de beaux succès pour chacune de ces réunions.

ASSEMBLEE CONJOINTE, VENDREDI, DE MM. ST-PERE ET DR DESLAURIERS

Demain soir vendredi aura lieu, dans la salle de l'école Saint-François-Xavier, une assemblée conjointe en faveur de MM. E.-C. St-Père, candidat libéral dans le comté d'Hochelaga et du Dr Hermas Deslauriers, candidat libéral dans la division Sainte-Mrie.

Cette assemblée réunira un très grand nombre des électeurs de ces deux vastes comtés, qui voudront, une fois de plus acclamer les populaires candidats mentionnés plus haut. M. St-Père et le Dr Deslauriers jouissent tous deux, dans leur comté respectif, d'une grande popularité, et l'on prévoit pour eux un éclatant triomphe le 29 octobre prochain. L'assemblée commencera à huit heures précises.

RALLIEMENT LIBERAL A SAINT-LAURENT, DIMANCHE

Un grand ralliement libéral aura lieu dimanche, à Saint-Laurent, où M. Théodule Rhéaume, le populaire candidat libéral, rencontrera des milliers de ses électeurs et prononcera un très important discours, pour répondre une fois de plus aux accusations portées par son adversaire, M. Patenaude, contre lui et le gouvernement Mackenzie King.

Un bon nombre de personnages politiques distingués accompagneront le candidat libéral, à cette occasion, et en plus de M. Rhéaume, plusieurs orateurs de marque adresseront la parole. Parmi ces derniers, se trouvera probablement un membre du cabinet Mackenzie King.

POUR LES ELECTEURS D'HOCHELAGA ET SAINT-JACQUES, DIMANCHE SOIR

Dimanche soir, à 8 heures, une assemblée conjointe aura lieu à l'école Saint-Jean-Berchmans, 672 rue Marie-Anne Est, (entre Chambord et DeLanaudière), pour les électeurs d'Hochelaga et de Saint-Jacques, partie nord.

MM. Edouard-C. St-Père, candidat libéral dans Hochelaga, et Fernand Rinfret, candidat libéral dans Saint-Jacques, seront accompagnés d'orateurs distingués.

Les dames sont cordialement invitées.

DANS SAINT-ANTOINE

Une assemblée monstre en faveur de l'échevin W. J. Hushion, le candidat libéral dans la division Saint-Antoine, aura lieu vendredi soir, le 23 octobre, à la salle Saint-Joseph, 141 rue Saint-Martin. Les orateurs seront l'honorable A. Cardin, l'honorable G.-H. Boivin, l'honorable Dr Guérin, M. Fernand Rinfret, Me Paul Mercier, l'honorable Médéric Martin, Me Théodule Rhéaume, l'échevin J. J. Creelman, Me J. H. Dillon, M.P.P. Les discours seront irradiés.

VISITEURS DISTINGUES DU DANEMARK

Le comte Heinrich Carl Schimmelmann, l'un des plus grands propriétaires terriens du Danemark, est arrivé à Montréal hier en compagnie de la comtesse, après avoir passé trois semaines à la chasse dans les grands bois du Nouveau-Brunswick. Enthousiaste de la vie au grand air, le comte s'est déclaré enchanté de son premier contact avec la forêt canadienne, qu'il a pu admirer dans tout l'éclat de sa beauté automnale.

Malheureusement, la température plutôt incommode de ces derniers temps a quelque peu [illegible] le succès de la chasse. C'est pourquoi, avant de s'embarquer pour [illegible] à bord du "Montnairn", du [illegible], le 30 du [illegible], le comte [illegible] probablement passer quelques jours dans le nord de la province de Québec, dans l'espoir de tuer un orignal, objet de ses ambitions. Il désirerait même pouvoir se procurer quelques spécimens du gibier de la forêt canadienne, en vue de l'acclimater dans le [illegible] de son pays.

Partout, comme durant leur séjour au Canada, les distingués visiteurs danois voyagent sous les auspices du Pacifique Canadien, dont ils louent fort les excellents services.

LES PROPRIETES QUE VEND LE SHERIF

La vente par le shérif des propriétés mises en vente pour arrérages de taxes se continue au Palais de Justice. Pendant les trois premiers jours de cette semaine, il y a eu un total de 132 ventes dont lundi, 84 mardi et [illegible] mercredi. Il reste [illegible] [illegible] la [illegible] [illegible] [illegible] des lots vacants qui tous ont été achetés par la cité.

La vente se continuera jusqu'à ce que toutes les propriétés aient été vendues.

DANS LA DIVISION SAINT-JACQUES

Le bulletin de présentation de M. Fernand Rinfret

Parmi les personnes qui ont signé le bulletin de présentation de M. Fernand Rinfret candidat libéral dans la division Saint-Jacques, nous remarquons les noms suivants : Hon. Clément Robillard, Dr D. Généreux, échevin, Joseph Daoust, Irénée Vautrin, O. Dugas, J.-E. Berthiaume, J.-A. Brosseau, Aimé de Montigny, C. Beausoleil, Ludger Gravel, Louis Vincent, F.-X. Charbonneau, Edouard Montpetit, Georges Pelletier, Jos Giroux, Dr Frs de Martigny, J.-A. Blais, J.-Arthur Ledoux, Arthur Cantin, J.-A. Bérubé; Jos Thivierge, Z. Delcourt, E. Monette, Paul de Martigny, Chs.-Aug. Bertrand, P.-E. Désy, J.-A. Beauvilliers, Eug. Bergeron, Odilon Lafrenière, F.-X. Guillevin, René Ladouceur, Thomas Dulude, Paul-E. Portelance, J.-R. Vézina, Joseph Roy, Alph. Ruette, Jean Désy, Philippe Scott, Frank Mondello, Elzear Archambault, Wm Rochon, Blaise Bourgeois, Adélard Gauthier, Arsène Forget, Henri Vézina, W Harel, Philippe Lefebvre, Ulric Marcil, J.-E. Lesage, G.-E. Plamondon, Gustave Drolet, P.-E. Chapdelaine, J.-E. Huot, Ernest Bertrand, Bissonnette Bernard, Joseph-Z. Forest, Elisée Cléroux, Alfred Lapointe, Alexandre St-Charles, J.-A. d'Amour, Horace Drolet, Horace Denommée, Edouard Auberlin, Albert A. Lapointe, Dr J.-D. Lauzon, Alphonse Lalonde, J.-D. Choquette, M. R. Portelance, Alph. Beaugrand-Champagne, J.-A. Leclerc, Dr Geo. Badeaux, Albert Lasalle, C. Guilleaume et un grand nombre d'autres.

DANS SAINT-ANTOINE

Nous publions ci-dessous les noms de ceux qui ont signé le bulletin de nomination de l'échevin W. J. Hushion, comme candidat libéral dans la division Saint-Antoine :

Le sénateur, J.-P.-B. Casgrain, le col J. J. Creelman, Donat Raymond, le Col. E. M. Renouf, Léon Garneau, Dr F. R. England, Thos. Gauthier, U. H. Dandurand, Mme A. N. Brodeur, E. A. Eobert, W. C. Munn, Dr James T. Rogers, M. J. McLaughlin, F. Cypihot, Arthur Leduc, Nelson Leduc, Mme Gratton; Adélard Larose, A. Bellemare, L. Lippens, P. A. Gince, P. Décary, G. E. Williams, E. Legault, Victor Grenier, T. Garnon, C. Gagnon, Mme L. Léger, J. A. Beaudoin, Georges Pigeon, T. Bourgie, D. H. Welsh, D. Lachapelle, M. Gauthier, J. McGuire, R. Leduc, l'hon. Dr J. J. Guérin, Mme Georges A. Brown, J. H. Dillon, M. L. A., Mme M. Kinsella, John Mulcair, F. A. Monk, Dr E. J. C. Kennedy, T. Collins, Dr F. R. England, P. J. Leduc, Miss J. Malone, J. T. O'Connor, D. Larkin, Jos. Bénard, Ernest Sauvé, Dr L. Gratton, Hector Roy, Miss T. Deschamps, A. Martin, Emile Léger, Jos. Hedge, P. Robitaille, A. W. McDougald, A. Labrecque, C. W. Gamble, L. Chevrier, C. Morand, U. Gibeault, T. Landry, A. Brunet, F. Boisvert, Arthur Miller, B. Sauvé, G. W. Barsalo, E. Scullion.

LA MISE EN NOMINATION AUJOURD'HUI

Nous publions la liste complète de ces endroits, dans chaque division de Montréal

DE MIDI A DEUX HEURES

Pour la [illegible] de nos lecteurs nous donnons la liste des salles où dans chacune des divisions électorales de Montréal aura lieu aujourd'hui, de midi à deux heures, la nomination officielle des candidats qui se feront la lutte durant la présente élection. Cette liste se lit comme suit :

St-Laurent-St-Georges, 1223 Bleury.

G.-E.-Cartier, marché St-Jean-Baptiste, (coin Rachel et St-Laurent).

Hochelaga, coin Nicolet et Adam, (soubassement St-Aloysius).

Jacques-Cartier, hôtel de ville, Lachine.

Laurier-Outremont hôtel de ville, Outremont.

Maisonneuve, salle du marché.

Mont-Royal, Victoria Hall, Westmount.

Ste-Anne, 41A, McCord.

St-Antoine, 366B, St-Antoine.

St-Denis, Académie St-Paul, (coin Beaubien et St-Denis).

St-Henri, hôtel de ville, St-Henri.

St-Jacques, marché St-Jacques, (coin Amherst et Ontario).

Ste-Marie "Club Lemieux", (coin Iberville et Lafontaine).

M. L.-J. DALBIS ET LE CANADA EN FRANCE

M. L.-J. Dalbis, professeur à l'université de Montréal est parti pour la quatrième année au rôle des conférenciers de l'Alliance Française. Il a donné dans l'hôtel de l'Alliance Française, boulevard Raspail, une série de conférences sur le rôle de la France dans le développement général des sciences. Ces conférences faites avec projections, ont été très appréciées. On remarquait beaucoup d'étudiants actuellement à Paris. Pendant le mois d'octobre, M. Dalbis qui a déjà parcouru l'Europe centrale, parlera dans plusieurs villes de France du Canada. On peut se réjouir de voir un Français devenu Canadien par adoption parler avec tant d'enthousiasme d'un pays qui est devenu le sien.

M. Dalbis parlera durant ce mois dans la grande salle des congrès de l'Exposition des Arts décoratifs du Canada et de ses sites incomparables. Cette conférence sera accompagnée de projections. M. de Roquebrune donnera de son côté une conférence sur la littérature canadienne.

M. Dalbis est aussi délégué de l'université de Montréal pour la représenter aux fêtes du cinquantenaire de la fondation des Instituts catholiques de Paris et de Lyon. Il y aura à cette occasion des fêtes qui resteront mémorables.

LE "STAR" VIENT DE FAIRE DES DECOUVERTES ETONNANTES

Une nouvelle campagne sensationnelle dont il est coutumier à la veille des élections. — Les listes électorales auraient été manipulées. — Ce qu'il faut en penser ainsi que de son autre nouvelle insidieuse de Québec. — La bombe qui n'en est pas une.

Il aurait été surprenant que le "Star", ce protagoniste des mauvaises causes au Canada, ce "prophète de la mort", n'eut pas lancé, en vue des prochaines élections, une des campagnes sensationnelles dont il est coutumier depuis quelques années surtout, et qui n'ont d'autre but que de tromper les citoyens, d'empoisonner leur esprit, et de les amener au détriment de leurs propres intérêts, à prendre parti pour les hauts et puissants seigneurs qui paient chaque goutte de ces grossiers poisons trente deniers d'or.

C'est l'une de ces campagnes que le "Star" a commencée en publiant hier, en gros caractères, un article intitulé: "PREPARATIONS FOR A FRAUDULENT ELECTION".

Cet article où le "Star" fait "les plus étonnantes découvertes" prétend que les listes électorales auraient été truquées, galvaudées, dans toutes les divisions de la ville, et ce même après la revision, ce qui impliquerait, dit-il, un flagrant délit officiel.

Nous soutenons que c'est là, de la part du "Star", une affirmation gratuite, et nous demandons au "Star" de prouver le contraire, en nommant les officiers reviseurs en charge des listes électorales, qui se seraient rendus coupables de ce délit.

Pour donner une apparence de vérité à ses sensationnelles déclarations le "Star" cite quelques exemples. Dans un cas, 93 noms auraient été enregistrés frauduleusement pour un edifice où trois personnes seulement auraient réellement le droit de vote. Dans un autre cas, trois cents personnes auraient donné comme adresse un clos de bois.

Ces exemples sont cependant insuffisants pour nous faire gober l'histoire. Si le "Star" est si bien renseigné, pourquoi ne donne-t-il pas le nom des divisions électorales où ces faits se sont produits, l'adresse de cet édifice, la situation de ce clos de bois, et les noms qui ont été ainsi faussement enregistrés, et pourquoi, surtout, son propriétaire qui parait si intéressé dans le résultat de la lutte actuelle, ne prend-il pas les mesures nécessaires pour faire punir les délinquants immédiatement.

Non, le seul remède que le "Star" est capable de trouver contre un abus semblable à celui qu'il dénonce et qu'il se donne l'air de si bien connaitre tellement que l'on en vient à se demander si cet abus n'aurait pas été commis et n'aurait pas été commis par ses propres partisans, ce seul remède, c'est de demander à l'électorat de voter de bonne heure et d'inciter les citoyens à faire leur devoir et à arrêter les malhonnêtes gens lors de la votation. Ce moyen est excellent mais, si bon soit-il, il nous semble loin d'être en rapport avec l'énormité des abus que le "Star" dénonce, et si ce dernier était sincère il prendrait immédiatement d'autres mesures qui s'imposeraient.

Mais ce n'est pas la seule manière dont le "Star" fait sa campagne en vue des prochaines élections. Il en

(à suivre à la page 7)

M. JOSEPH MERCIER EST REÇU AVEC ENTHOUSIASME, HIER SOIR

Il est l'objet d'une belle ovation de la part des électeurs de la partie nord du comté Laurier-Outremont, à l'école Lajoie. — M. Mercier prononce un magnifique discours en anglais.—Magistral discours de Me N.-K. Laflamme, c.r.

Une grande assemblée a été tenue, hier soir, dans la salle de l'école Lajoie en faveur de la candidature de M. J. A. Mercier, représentant du parti libéral dans la division Laurier-Outremont. Monsieur Mercier a été accueilli par plus de quatre cents personnes, cependant que M. Monty, qui parlait dans la même salle il y a quelques jours, n'avait pu grouper qu'environ cinquante à soixante personnes. Le contraste est significatif.

Monsieur Mercier a prononcé, sur l'invitation du président anglais, M. Foley, un discours dans la langue anglaise. Il a analysé la situation politique actuelle et a exposé avec beaucoup d'éloquence la politique qui est celle du premier ministre actuel du pays, l'honorable M. King. M. Mercier manie la langue anglaise avec une facilité caractéristique de ceux qui, élevés en dehors de la province de Québec, n'en sont pas moins demeurés canadiens-français. Son discours a été vivement applaudi.

On remarquait à ses côtés Me N.-K. Laflamme, ancien député de Drummond-Arthabaska qui a prononcé un discours magistral de logique et de bon sens. Me Laflamme a apporté des arguments d'une logique irréfutable et personne ne pourra les attaquer avec sincérité. Nous résumons plus bas son discours.

Les autres orateurs ont été MM. Armand Lebeau, président de la Jeunesse libérale qui a inauguré l'assemblée, et M. W. A. Patterson, c.r., M. C.-E. Gravel, échevin d'Outremont furent présidents conjoints.

Voici le résumé des discours prononcés au cours de l'assemblée.:

M. ARMAND LEBEAU

M. Lebeau remercie les organisateurs d'avoir invité la jeunesse libérale à cette fête. Il accepte les applaudissements de l'assemblée et les dépose au pied du drapeau libéral qui flotte vaillamment au haut de la rampe. Ce drapeau, d'ailleurs, est porté avec honneur par M. Joseph Mercier qui sera le prochain député de Laurier-Outremont. M. Mercier a toutes les qualités requises pour occuper ce poste et nous ne doutons pas qu'il le remplisse avec honneur.

M. Armand Lebeau parle ensuite de la jeunesse libérale et du devoir qu'elle a à remplir envers le pays et envers les ainés. Les jeunes bénéficient aujourd'hui des efforts accomplis par les ainés et il est juste qu'on leur en rende témoignage.

Au moment où M. Lebeau parle, la jeunesse étudiante fait son irruption dans la salle et acclame M. Mercier, le candidat libéral, et M. Armand Lebeau, président de la jeunesse libérale.

M. Lebeau fait ensuite une analyse de la situation financière du pays et montre comment le parti libéral a su réduire la dette du pays. C'est ce qui a valu à notre dollar de dépasser le pair sur le marché financier de New-York. Notre commerce nous est aussi très favorable, la balance en notre faveur étant de plus de 328,000,000. Cela est dû au fait que le gouvernement King a su assurer à nos produits les marchés indispensables.

(A suivre à la page 6)

AVEC LES TORIES, MONTREAL PERDRA LES USINES DU C. N. R.

Votez pour M. O'Connell et les conservateurs et les usines du National Canadien, à Montréal, s'en iront à Toronto, dit le Dr Guérin, dans Saint-Anne. — L'hon. Marler parle pour le candidat libéral. — Position ridicule de M. O'Connell.

"Ouvriers de Pointe Saint-Charles et de Sainte-Anne, si réellement vous consentez à perdre votre gagne-pain et à laisser partir les usines du National Canadien pour les voir aller se fusionner avec celles de Moncton et de Toronto, alors votez pour M. O'Connell, candidat de M. Patenaude et de M. Meighen, mais si au contraire vous voulez garder ces usines à Montréal, votez pour l'honorable J. J. Guerin, candidat libéral". Ce cri a été lancé hier soir à l'assemblée tenue par l'honorable Guerin, à l'Engineer Armory, rue Wellington, où il y avait plusieurs centaines d'électeurs et d'électrices.

L'assemblée fut sous la présidence de M. John E. Nutter. Les orateurs furent l'honorable Herbert Marler, l'honorable Guerin, F.-A. Monk, Kirk Cameron et Jos. Dillon, m.p.p.

Le cri d'alarme aux ouvriers de Pointe Saint-Charles et de la division Sainte-Anne fut lancé d'abord par M. Nutter, qui est un vieil employé de chemin de fer, et qui dénonça vivement M. O'Connell pour le langage que celui-ci a tenu jusqu'ici à ce sujet.

M. Monk dénonça le cri antinational des conservateurs qui encore une fois crient à la ruine du pays dans le but de capter des votes. Il exposa aussi la situation ridicule du "Star", qui après avoir adulé et félicité l'honorable Marler, le critique maintenant. Dans un cas ou dans l'autre, ce journal n'est pas sincère ; c'est donc un farceur. Les conservateurs en sont aussi: dans cette province, ils accusent le gouvernement King de vendre Québec à l'Ouest, et dans l'Ouest ils l'accusent de vendre l'Ouest à la province de Québec.

M. Cameron mit en relief la position étrange de M. Patenaude. Ou il veut former un quatrième groupe ou il veut appuyer M. Meighen. C'est l'un ou l'autre. Or, ce quatrième groupe n'aurait aucune influence au gouvernement, tandis que les électeurs ne veulent pas des appuis de M. Meighen. Il parle ensuite de la politique du gouvernement actuel. Avec elle notre commerce s'est développé, notre argent a une plus grande valeur, tout va mieux qu'auparavant.

L'honorable Guerin parla ensuite. Il fut fort applaudi quand il s'avança sur l'estrade. Il commença par exposer la différence entre le tarif conservateur et celui libéral: le premier vise à la protection des manufacturiers au lieu des ouvriers, le tarif libéral vise à la protection générale et non à celle d'un groupe.

Il ridiculise M. O'Connell qui, comme M. Patenaude, crie à la ruine du pays, sans avoir de remède à offrir. "J'ai, dit-il ensuite, déjà eu l'honneur d'occuper plusieurs positions, mais je pense qu'un homme pour remplir bien chaque position, n'en doit occuper qu'une seule à la fois. Or, quand nous voyons un homme d'une capacité aussi médiocre que Tom O'Connell, qui est arrivé au comité exécutif municipal accidentellement, et qui nous arrive en disant qu'il est nécessaire pour lui de se précipiter au secours du pays pour le sauver de la ruine, que pensez-vous de cela? Croyez-vous que cet homme ait en lui l'étoffe d'un sauveur Je ne lui reconnais qu'une capacité: celle de pouvoir ruiner complètement le pays. (Applaudissements). Je vois que chacun dans cette salle déplore d'avance ce que Tom O'Connell pourrait faire pour le pays.

L'HON. GUERIN

L'honorable Guéri prend à parti le programme de M. O'Connell. Celui-ci parle de la politique vacillante du gouvernement King. Pourtant, elle n'est pas si vacillante que cela: tous

(A suivre à la page 6)

COMMENT LES TORIES FONT LA CAMPAGNE A L'HEURE ACTUELLE

On soulève les préjugés au sujet de la question du drapeau national dont il a été question au cours de la dernière session. — Des titres, sous-titres et photographies qui dénotent les sentiments de nos adversaires.

Des journaux torontoniens poursuivent, depuis quelques jours, une sinistre campagne contre le parti libéral. Ils ne font la lutte, — chose extraordinaire, — non pas sur le tarif, mais sur "LE SCANDALE DU DRAPEAU NATIONAL". Nous avons devant nous un exemplaire de l'"Evening Telegram" qui dit que l'honorable M. King est l'auteur de ce scandale, et qu'il faut le combattre à cause de cela.

Ce journal publie un article avec force photographies. Il met comme titre: "La question du drapeau est lancée dans la lutte par l'honorable W. L. M. King". On voit, à côté de ce titre, un portrait du premier ministre avec, de chaque côté et en haut et en bas des mains indicatrices de l'auteur de ce scandale. Ce journal publie aussi quelques photographies de ceux qui font partie de la commission chargée d'étudier cette question du drapeau national. Il publie les portraits de MM. C.-J. Desbarrats, sous-ministre de la Défense nationale, président du comité; Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat; A. G. Doughty, archiviste fédéral; Walter Hose, directeur du service naval; et le major-général H.-A. Panet. Le sixième membre du comité est le capitaine J. S. Scott, C.M., directeur suppléant des forces aériennes du Canada.

Notre confrère de Toronto publie son article avec force titres. Il montre l'honorable M. King comme l'auteur de ce scandale du drapeau national; il lui prête des paroles qui ne sont pas les siennes en disant, par exemple: "Je veux un drapeau qui ne comprenne pas l'Union Jack". Jamais fausseté plus extravagante n'a été publiée par aucun journal. On voit d'autres titres comme ceux-ci: "Le scandale du drapeau canadien est une disgrâce et une honte". "La preuve est fournie par l'arrêté ministériel". "Les libéraux devraient étudier le blanc et le noir". "Tentative pour éliminer l'Union Jack". "King est un ennemi de tout idéal libéral". "On ne sera pas leurré par l'allusion à la feuille d'érable", etc.

Voilà de quelle façon on fait la campagne dans la province d'Ontario. On soulève une fois de plus les préjugés contre le parti libéral. On cherche à impérialiser à outrance les provinces anglaises.

On peut être Canadien tout en étant Britannique et c'est ce que ne comprend pas notre confrère de la province d'Ontario, ou plutôt de Toronto, la "ville lumière"......

LES ELECTEURS DE VALOIS ET DE YOUVILLE ACCLAMENT M. RHEAUME

Le candidat libéral dans Jacques-Cartier doit adresser la parole à deux assemblées tenues devant les électeurs de langue anglaise, à Valois, puis il termine la soirée par une autre très enthousiaste réunion libérale, l'école Youville. — Plusieurs importants discours sont prononcés.

Si l'on en juge par les succès brillants que M. Théodule Rhéaume, le populaire candidat libéral dans la division Jacques-Cartier continue à remporter dans cette importante circonscription, nous pouvons dès maintenant applaudir à son élection par une majorité qui sûrement humiliera son si triste adversaire, M. Patenaude.

Des milliers d'électeurs ont successivement acclamé hier soir M. Rhéaume qui en effet a tenu trois magnifiques assemblées dans son comté. Au début de la soirée à Valois où il a d'abord parlé devant les électeurs réunis au Country Club. De là, il se rendit au Valois Club où il dut encore adresser la parole. Puis enfin, le candidat libéral qui était attendu par environ 1,500 électeurs d'Youville à l'école d'Youville dut se rendre à cet endroit où, malgré l'heure tardive à laquelle il s'y montra, il fut encore longuement applaudi et acclamé par la foule.

Le candidat libéral doit être satisfait des succès qu'il a remportés hier soir. A chacun des trois endroits où il a adressé la parole, il a défié son adversaire, M. Patenaude de répondre aux questions que depuis trois semaines il lui pose à chacune de ses assemblées. Il tient à tout prix que M. Patenaude dise publiquement le nom de son chef véritable et de quel côté il votera s'il est envoyé à Ottawa. M. Rhéaume ne s'étonne pas du silence de son adversaire, silence qui constitue une véritable et terrible accusation. M. Rhéaume a vigoureusement dénoncé le prétendu "sauveur" de la province et chacune de ses déclarations fut chaleureusement applaudie.

Parmi les orateurs qui accompagnaient le candidat libéral dans Jacques-Cartier, il faut mentionner MM. Arthur Geoffrion, avocat, Philippe Monette, avocat, George Cromp, orateur ouvrier, et J. W. J. [illegible] qui tour à tour adressèrent la parole. Le Dr Alain et M. J.-D. Choquette présidaient l'assemblée à l'école Youville.

Nous résumons ici les discours prononcés à l'assemblée tenue à l'école Youville :

M. GEORGE CROMP

Le premier orateur de la soirée fut un des chefs ouvriers de l'endroit que ses camarades qui remplissaient la salle applaudirent longuement après qu'il eut été présenté en termes fort élogieux par le président de l'assemblée, le Dr [illegible].

Dès ses premières paroles, M. Cromp voulut s'attaquer à M. Patenaude dont il prévoit l'humiliante défaite pour le 29 octobre prochain.

M. Cromp se dit trop confiant dans l'intelligence des électeurs de Youville qui sûrement, dit-il, sauront châtier le renégat qui, après avoir été l'un des [illegible] lieutenants du [illegible] Meighen, [illegible] encore aujourd'hui leurrer ses compatriotes et leur faire croire à son amour intéressé à tel point que tous savent que si M. Patenaude triomphe dans notre province, M. Patenaude sera encore, malgré sa prétendue indépendance, aux côtés du chef conservateur.

(A suivre à la page 5)

UNE BRILLANTE ASSEMBLEE DE M. CLEMENT ROBITAILLE A ROSEMONT

Le populaire et sympathique candidat libéral du comté de Maisonneuve obtient un grand succès chez ses électeurs de Rosemont, hier soir. — Le truc Patenaude est fortement dénoncé. — Plus de six cents personnes présentes.

Hier soir, dans la salle paroissiale de Rosemont, le candidat ministériel de la division de Maisonneuve, M. Clément Robitaille a tenu une grande assemblée. Plus de six cents de ses électeurs de Rosemont assistaient à cette assemblée et applaudirent le discours très éloquent de leur sympathique candidat.

MM. J. Thédal et J. O'Brien présidaient conjointement cette belle assemblée. M. Robitaille était accompagné de MM. Bruno Bouvrette, M. MacDonald, Me Gustave Marin, avocat, L. C. Arcand, le Dr J. Millier et son organisateur, M. George Caron.

M. Robitaille dans son discours traita avec éloquence la question du truc Patenaude, celle des chaussures, celle de l'administration de M. Meighen et de l'administration de M. King et sut prouver que cette dernière avait été autrement plus heureuse et prospère que le gâchis et le marasme qui forment l'oeuvre de M. Meighen.

Voici le discours de M. Robitaille:

M. CLEMENT ROBITAILLE

Le candidat libéral de Maisonneuve est très applaudi par la grande foule lorsque M. O'Brien l'invite à parler.

"Avez-vous à vous repentir d'être venus sous le drapeau libéral en 1921? demande M. Robitaille. Vous connaissez la situation qui nous incomba et le succès remporté. Aujourd'hui nos adversaires viennent nous dire que nous n'avons rien fait. Ce sont des farceurs!

Nous avons diminué la dette publique, les impôts et les dépenses publiques et malgré cela nous arrivons avec un surplus. Peut-on nous en demander plus alors que pendant 10 ans les conservateurs ont fait un gâchis abominable? Il faut bien moins de temps à détruire un edifice que de le construire. Nos adversaires n'ont rien à nous reprocher. Il leur faut cependant un cheval de bataille. Ils ont tenté de déprécier le bloc de Québec. Ce sont des trompeurs. Ils veulent vous faire croire que nous n'avons rien fait pour le rappel de la conscription. Mais leur jeu a été découvert et ils se sont tus. Ils ont pris alors la question du tarif et de la protection. Le tarif est un impot, et qui le paie? Ce sont les consommateurs. Nos adversaires veulent la haute protection. Alors les manufacturiers vont augmenter leurs marchandises et nous paierons plus cher. Si on importe pas, il ne tombera plus d'argent dans le Trésor. Le tarif tel qu'il est ne nuit pas au commerce et aux industries. M. Patenaude disait à Québec que le tarif préférentiel avait été augmenté par les libéraux, mais il ne disait pas comment. Il disait que nous avions importé en 1921 pour plus de $300,000 de chaussures anglaises et en 1924 pour plus de $789,000, mais il ne disait pas que nous avions importé pour plus d'un million sept cent mille dollars de chaussures américaines, dont le droit est beaucoup plus élevé, alors qu'en 1924 nous n'en importions pour pas plus que $789,000 Ce qui est un million de dollars de moins. Pourquoi M. Patenaude crie-t-il sur cette question que nos manufacturiers trouvent que tout marche bien. De 1911 à 1921 les conservateurs ont-ils touché au tarif? Pas du tout. Ils en parlent seulement en temps d'opposition afin d'embrouiller

(A suivre à la page 9)